Bibliothèque
de
J. E. G. M. de la Grange.
No. 1173.
19

UNIVERSITY OF PITTSBURGH

Dar.
PR3291
A1M414

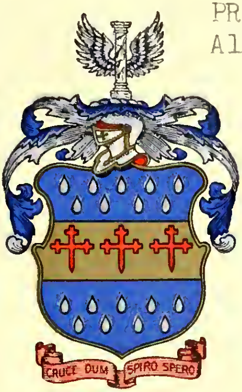

Darlington Memorial Library

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Pittsburgh Library System

http://www.archive.org/details/memoiresvieetave00pari

MÉMOIRES,

VIE ET AVENTURES

DE

TSONNONTHOUAN.

MÉMOIRES,

VIE ET AVENTURES

DE

TSONNONTHOUAN,

ROI D'UNE NATION INDIENNE

Appellée les TÊTES RONDES : *& traduits librement de l'*ANGLOIS.

.... Fuge, quò diſcedere geſtis.
Non erit emiſſio reditus tibi. Quid miſer egi ?
Quid volui tibi ; ubi quis te læſerit.

Hor. ad librum ſuum. Ep. **.

PARTIE PREMIERE.

De l'Imprimerie de JÉRÉMIE WITEL, Imprimeur-Libraire ; aux Verrieres-Suiſſes.

MDCCLXXXVII.

PRÉFACE

DE

L'AUTEUR.

C'est mon Libraire qui a com[illegible]
posé le titre [illegible]
l'indignation [illegible]
[illegible]
[illegible]
que je n'aime point [illegible]
car c'est [illegible]
[illegible]
[illegible]
qu'il vend [illegible]
[illegible]
[illegible]

A [illegible]

[illegible]

PREFACE
DE
L'AUTEUR. (1)

C'EST mon Libraire qui a composé le titre de ce livre, excepté l'épigraphe : s'il eut voulu prendre la peine de faire encore la préface, il m'auroit évité un genre d'ouvrage que je n'aime point ; il le devoit, car c'est lui-même qui la rendue nécessaire. Ce Libraire a autant d'aversion pour la lecture des livres qu'il vend, qu'un médecin a de répugnance pour les drogues qu'il ordonne.

A l'en croire, c'est par le seul

(1) Nous avons cru devoir raccourcir cette préface d'une longueur ennuyeuse, & supprimer des plaisanteries indécentes contre les Libraires, des disputes très-plattes sur le prix du livre ; & des sarcasmes contre *Sterne* de la plus grande causticité.

mérite du titre, qu'un livre s'écoule. Lorsque je lui portai cet ouvrage, il me demanda, sans l'examiner, comment je comptois l'intituler? = ainsi, lui répondit-je; *La Vie & les Aventures de Tsonnonthouan, Indien de la Nation des têtes rondes.* = Cela est trop simple Monsieur; il faut des *Mémoires*; ce mot présente l'idée d'une chose secrete, & le public aime les secrets, votre premier personnage d'ailleurs, n'est pas désigné d'une maniere assez pompeuse, = nous pouvons le nommer *Chef de la Nation des Têtes Rondes* = non; on a pas, dans ce pays, une idée bien nette d'un chef de nation Indienne; faites un Roi de votre Tsonnonthouan. Je représentai que les fonctions de Roi sont ignorées aux Indes; que mon héros, n'est pas d'espéce à en jouer le rôle;

que.... = cela ne fait rien; on s'intéreſſera plus aux aventures d'une tête couronnée, qu'à celles d'un particulier : Il s'agit de vendre le livre.

Nous eûmes enſuite, une petite conteſtation ſur ce qu'on appelle le titre courant. Quoique placé dans le corps de l'ouvrage, il prétendît que c'étoit encore une partie de ſon domaine.

L'AFFECTION que j'ai pour le nom de *Tſonnonthouan* me fit déſirer de le voir à la tête de chaque page, mais mon Libraire ne voulût pas y conſentir. Nous avons, me dit-il, un titre propre au commerce, mais ſommes-nous ſûrs du ſuccès? Il faut, au moins, ſe réſerver la reſſource, de changer le premier feuillet, ſi les circonſtances l'exigent, & de ſubſtituer, à la volonté, des titres

nouveaux jusqu'à ce que l'ouvrage soit entiérement épuisé.

RIEN ne feroit plus facile, par exemple, que de nommer votre livre, continuation de *la vie de Triſtram Shandy*.

IL ne m'a pas été poſſible de réſiſter à un raiſonnement de cette force ; mais, je me crois obligé, en conſcience, d'inſtruire le public, du piege qui lui eſt tendu, & de lui conſeiller d'acheter mon ouvrage avec ſon premier titre, ſous peine de s'ennuyer, un jour, avec le triſte Tſonnonthouan, lorſqu'il croira s'amuſer avec le ſpirituel & facétieux *Shandy*.

L'ARTICLE important des titres, étant réglé nous eûmes, encore, une eſpece de conteſtation ; mais, je la fis ceſſer, par mes droits d'Éditeur.

MONSIEUR, me dit-il, d'un air content de lui-même, que n'ai-je été

chargé de l'impreſſion de votre ouvrage ! En rétréciſſant ſeulement les pages, je l'aurois, certainement, rendu meilleur.

JE ne connois point votre Tſhonnonthouan, mais je ſais qu'une partie de l'eſprit de Triſtram Shandy, conſiſte dans l'intervale des lignes, & la briéveté des chapitres.

J'IGNORE ſi mon livre eſt exempt des défauts que l'on reproche à cet ouvrage ; mais, j'oſe avancer que l'on n'y verra pas la moindre prétention à l'eſprit, s'il y en a, c'eſt au lecteur a le trouver ; peut-être, jouirai-je du ſien ; peut-être, obſervera-t-il des alluſions fines, auxquelles je n'ai jamais penſé. Aureſte, je m'expoſe à un grand danger, celui d'imprimer un ouvrage qui n'eſt pas achevé. Il y a long-tems que j'y travaille, mais, j'ai découvert, qu'en

ſuivant ma marche pareſſeuſe, il me faudroit plus d'années pour le finir que je ne puis eſpérer de vivre.

On me demandera, ſans doute, ſi cet ouvrage eſt une fiction ? Je réponds, que Tſonnonthouan exiſte ; que les mœurs, les uſages, les coutumes, les caracteres Indiens, que j'ai tâché de peindre ſont réellement pris dans la nature ; que les cérémonies biſarres des Théologiens, des Médecins, de la priſe de poſſeſſion d'un Manitou, &c., peuvent être regardées comme les deſcriptions d'un obſervateur exact. Je prie le public de m'excuſer, ſi, je ne révele point, comment Tſonnonthouan prit ſon eſſort pour le pays des âmes (1), j'imite la diſcrétion des Indiens, qui, plus accoutumés que moi à ces eſpeces de voyages, veulent qu'on en trouve ſoi-même le ſecret.

(1) Voyez le quatorzieme Chapitre de la premiere partie

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

Voici un Ouvrage Anglois, qui, n'a pas été traduit en François.

On a, ſans doute, été effrayé de la multitude des choſes licencieuſes qui s'y trouvent.

Je ſuis bien éloigné de les juſtifier, mais je dois obſerver, que les Anglois n'ont point de Sorbonne, & qu'en général les Sarcaſmes contre le Pape & la Religion Romaine, y ſont accueillis.

Quant aux expreſſions libres; on ne peut pas croire que ce que nous appellons décence ſoit, par-tout, fondé ſur les mêmes conventions.

En France, on peut tout dire, pourvu que les oreilles ne ſoient point bleſſées, à Londres, on ne ſépare pas les mots de l'idée.

Il eſt dans la langue Angloiſe des tournures que nous trouvons malhonêtes, mais qui, réellement appartiennent à ſon idiome. Les comédies de Congrève, homme de Cour, bel eſprit, qui écrivoit pour les perſonnes du meilleur ton; ſont remplies de phraſes, qu'une jeune Angloiſe va applaudir, & qui traduites en François ſeroient d'une indécence révoltante.

Je ne prétends pas dire que les Aventures de Tſonnonthouan, *puiſſent être lues en Angleterre, par-tout le monde: il y a des images obſcènes, & l'Auteur uſant de ſa liberté Nationale n'a rien diminué de l'énergie qu'il a crut néceſſaire pour les bien peindre.*

Quoiqu'il en ſoit, ce livre a eu de la vogue, & en réalité, il s'y trouve des choſes trés-plaiſantes.

Plusieurs Auteurs François en ont parlé avec éloge, on l'a même claſſé dans

la bibliotheque des Romans en regrettant qu'il ne ſoit pas traduit.

A-T-IL été oublié depuis 1763? J'en doute. Probablement l'idée n'eſt venue à perſonne de le traduire avec décence, d'ôter les impiétés, de mettre un voile ſur les tableaux contre leſquels la pudeur doit ſe révolter. De racourcir les chapitres, ennuyeux par leur extrême longueur, d'élaguer les répétitions déſagréables, les épiſodes froides, les invectives, contre des Auteurs eſtimables, enfin de décompoſer ce Roman, & d'en recoudre les piéces ſans nuire aux caracreres, & ſans changer le plan de l'Auteur.

VOILA préciſément ce que j'ai voulu faire: je conviens qu'il ſubſiſte encore des choſes aſſez libres. Mais on remarquera qu'il n'y a pas un ſeul mot dont une oreille délicate puiſſe s'offenſer.

AU reſte, ſi ce livre tombe dans les mains de quelques jeunes Demoiſelles, j'oſe

avancer, que la cérémonie du mariage des Têtes Rondes, & *l'ordonnance du Médecin, pour guérir Coéchochy, d'un diabetes ne l'effaroucheroient pas plus, que les jolis petits Contes de l'Abbé de Voiſenon.*

Fin des Préfaces.

SUITE DU CATALOGUE

Des Livres qui se trouvent chez JÉRÉMIE WITEL, *Imprimeur-Libraire, aux Verrieres-Suisses* 1787.

DICTIONNAIRE de Jurisprudence, *in*-4°. 14. vol.
Vie Privée du PRINCE HENRY, in-8°.
Histoire de Marguerite, *in*-12. fig.
Abrégé de l'Histoire Universelle, de la CROZE & FORMEY, *nouvelle Édition augmentée de 400 Demandes*, *in*-80. 2 vol.
Mémoires Historiques des Pays-Bas, *in*-8°.
L'Art de voler, à la maniere des Oiseaux, *in*-8°. fig.
Vie, Foiblesses & repentirs d'une Femme, *in*-8°. *2 Parties*
Felicia où mes Fredaines, *in*-8°. 2. vol.
Secrets du petit Albert, *in*-12. fig.
Secrets du grand Albert. in-12.
Abrégé de l'Histoire Poétique à l'usage des jeunes-gens *in*-8°.
Abrégé de l'Histoire Sainte & du Catéchisme, par M. Ostervald.
La Sainte Bible, par M. Ostervald, *in-folio*, 2 vol. *derniere Édition.*
Loix & Coutumes de Neuchatel & Valengin, *in-folio.*
Articles passés en Loix pour Neuchatel & Valengin. in-8°.
Nouveau Testament de N. S. Jésus-Christ, *in*-8°.
Nourriture de l'Ame, ou recueil des Prieres, *in*-8°.
Psaumes de David, tout en musique, reliés en chagrin maroquin & bazane; *idem*, un verset de musique.
Œuvres de Bonnet, *in*-8°. 18. vol. fig.
Contemplation de la Nature, *du même.*
Moliere drame, *in*-8°. grand papier.
Œuvres de Vargemon, *in*-8°.
Angola, Histoire Indienne, *in*-12.

Guerre d'Alſace, *in* - 8°. fig.

Correſpondance d'Eulalie, ou Tableau du Libertinage de Paris, *in* - 12. 2 *Parties.*

Sermons de Beauſobre, *in* - 8°. 2. vol.

Phanor & Thémire, poëme, *in* - 8°.

L'ami des Adoleſcens, par Berquin, *in* - 12. 4 vol. fig.

Venus Phyſique, *in* - 12.

Éloge de Voltaire, par le ROI de PRUSSE, *in* - 8°.

idem, par Paliſſot.

Inſtruction pour la Jeuneſſe, *in*-8°.

Examen de ſoi - même, *in* - 12.

Lettres de Coxe ſur la Suiſſe, *in*- 12. 2 vol. *Nouvelle Édition.*

Nouveau Code Criminel de Toſcane, *in* - 8°. 1 vol.

Principes du Commerce, oppoſés au trafic *in*- 8°. 2 vol. 1787.

Vie de Voltaire, *in* - 8°. 1787.

PRINCIPES de l'Adminiſtration Politique, ou de l'Adminiſtration de toutes les Sociétés Civiles, de tous les États quelques différences, Politiques, Morales & Phyſiques qu'il ait entr'eux; la maniere de les appliquer & leur application à la France, in-8°. 5. parties ſur beau papier, caracteres neufs cicéro. 1787.

MÉMOIRES, Vie & Aventures de TSONNONTHOUAN Roi d'une nation Indienne, appellée les Têtes Rondes, 2 vol in-8°. 1787.

DERNIÈRES Inſtructions de FRÉDÉRICH LE GRAND à ſon Neveu, ſuivies de ſes Maximes Philoſophiques & Politiques, in - 8°. 1787.

MON Éleve ou Émile Inſtituteur, in - 8°. 1786.

COLLECTION complete de tout ce qui a rapport au célébre procès du Cardinal de ROHAN, 3 vol. *in* - 8°.

On ſouſcrit chez le même pour une nouvelle & ſuperbe édition du Dictionnaire de l'Académie Françoiſe en 2 vol. in - 4°. Le prix eſt de 18 Liv. de France pour ceux qui auront ſouſcrit avant la fin de Septembre 1787. Paſſé ce tems - là, la ſouſcription ſera fermée & le prix ſera alors de 21. l. de France

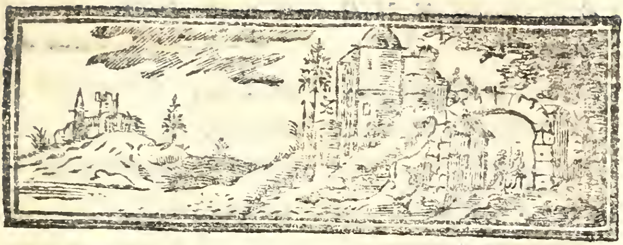

MÉMOIRES DE TSONNONTHOUAN.

CHAPITRE PREMIER.

Parens de Tſonnonthouan. Incertitudes ſur le moment de ſa Naiſſance ; Moyen de le trouver par l'opération inverſe des regles de l'Aſtrologie.

Tsonnonthouan, dont j'entreprends la Vie & les Aventures, nâquit dans une tribu, d'Indiens, nommée les Têtes rondes, à cauſe de la forme ſphérique, que les meres s'efforcent de donner aux têtes de leurs enfans.

Le nom de ſon pere étoit Ononthieu, & celui de ſa mere Iſſiſſuague; je n'ai pû ſavoir quels étoient ces Ancêtres paternels; ni quel rang ils avoient dans la Nation; mais ce point n'eſt pas d'une grande importance.

Tristram Shandy, écrivain de ſa propre hiſtoire, a eu l'exactitude de nous apprendre le jour & l'heure de ſa conception: je ſuis ſi loin de ce degré de ponctualité, que je ne ſais ni le jour, ni le mois, ni l'an même de la naiſſance de Tſonnonthouan. La meilleure raiſon que j'en puiſſe donner, c'eſt qu'il ne le ſavoit pas lui-même. Une pareille ignorance, ne doit point paroître étonnante ſi l'on conſidere que les Indiens, parmi leſquels Tſonnonthouan nâquit n'ont aucuns calculs de mois & d'années. Ils conſervent, à la vérité, l'idée des événemens remarquables qui arrivent dans leurs tribus, par les ornemens de leurs coliers, & même par des cordes nouées; mais ſans ordre chronologique.

Il exiſte, cependant chez les Indiens,

des obſervations qui réſultent de la maniere dont ils s'occupent dans les différens tems de l'année. Mais comme les ſaiſons varient ſelon les climats, il eſt aſſez difficile d'établir des dates certaines ſur les faits de leur hiſtoire.

Si l'on me permet une conjecture, je dirai que Tſonnonthouan, nâquit vers la ſaiſon de la chaſſe de l'ours : voici les raiſons ſur leſqu'elles je fonde mon opinion.

Je tiens de mon Héros, que ſa mere prête à lui donner le jour, rêva trois fois la même nuit qu'il y avoit deux ours dans une certaine prairie près de l'habitation des Têtes rondes; ce rêve fut communiqué aux vieillards, & par une biſarrerie inexplicable, les deux ours ſe trouverent, & furent tués dans la même prairie.

C'est un uſage parmi les têtes rondes, d'obſerver religieuſement un jeûne de huit jours, avant d'ouvrir la chaſſe de l'ours; pendant ce tems toute la Nation n'a d'autre occupation que celle de rêver, pour déterminer la partie du pays où la chaſſe ſe fera. Le lieu choiſi de préférence, eſt

toujours celui où le plus grand nombre des dormeurs, a rêvé que l'on trouveroit des ours. Le rêve d'Issisfuague, étant honoré de l'attention des vieillards, il est très-probable qu'il arriva pendant le jeûne des Têtes rondes. Une remarque qui doit fortifier cette conjecture, c'est que dans tout autre tems, que celui du jeûne ; rêver d'un ours, est toujours un présage malheureux. Or, il est à ma connoissance, qu'Issisfuague a eu une carriere très-longue. Quelque lumiere que puisse répandre cette observation intéressante sur la question ; elle est loin de me paroître éclaircie. On peut facilement déterminer, le mois dans lequel Tsonnonthouan nâquit ; mais l'année, le jour, l'heure, la minute, restent toujours en problême. Quelques lecteurs peu curieux me diront peut être : *qu'est-ce que cela fait à la chose?* qu'est-ce que cela fait ? beaucoup sans doute. Les plus petites choses sont importantes, quand il est question de ceux qui, par de grandes aventures, ou l'étendue de leur génie, ont été séparés des autres hommes. Leur air, leurs ma-

nieres, leur ſon de voix, leurs déféctuoſités mêmes, ne ſont pas indignes de paſſer à la poſtérité. Ce ſont de pareils détails, qui rendent *Suétone* (auteur de la vie des douze Empereurs) ſi intéreſſant & ſi agréable. Un de nos grands eſprits, n'a pas même regardé comme inutile, d'apprendre à ſes lecteurs que le célébre Addiſſon avoit une intermittance dans le pouls. Il ne m'eſt donc pas poſſible de rien négliger, ſans bleſſer les regles de l'hiſtoire, & ſans m'expoſer aux reproches de mes lecteurs. Voici mes moyens pour découvrir avec préciſion, l'inſtant de la naiſſance de mon Héros; il s'agit d'employer la méthode inverſe des regles de l'aſtrologie judiciaire. Les aſtrologues par la connoiſſance, de la minute, de l'heure du jour, du mois & de l'année de la naiſſance d'un mortel quelconque, viennent à bout de déterminer ſon caractere, ſes diſpoſitions, ſes goûts; ils prédiſent même les événemens qui doivent lui arriver dans le cours de ſa vie; le tout par l'aſpect des planettes.

Il s'enſuit, que ſi le caractere, les diſ-

positions, les goûts, les évènemens sont donnés, il est possible en prenant l'inverse des regles, d'assigner la situation des planettes, par conséquent, la minute précise que l'on cherche. Je n'écris point un roman de pure imagination, mais une histoire réelle : dans les ouvrages du premier genre, l'art, l'arrangement épique sont nécessaires, pour que le mérite de la composition tienne lieu de cette vérité, dont on ne sent que trop l'absence ; dans le second, la chose que l'on exige, est une scrupuleuse exactitude. Il est cependant utile d'orner le récit de réflexions morales & philosophiques ; de conjectures même, sur les motifs secrets des actions ; mais la grande tâche d'un historien est de ne point épargner son travail pour éclaircir les choses obscures.

Il est question dans ce moment, de déterminer l'article important de la naissance de Tsonnonthouan par les regles inverses de l'astrologie ; je vais donc esquisser les traits principaux de son caractere, & de sa vie.

IL avoit une facilité prodigieuſe pour les langues & ſaiſiſſoit avec une ſagacité ſinguliere les différens ſyſtêmes de philoſophie & de religion. Sa mémoire étoit infaillible ; jamais il n'oublioit ce qu'il avoit vu, fait, ou dit. Mais il ſe livroit avec l'enthouſiaſme d'un bigot, à toutes les opinions morales. S'il trouvoit le moindre obſtacle, s'il ſentoit le plus léger dégoût, il quittoit ſans ſcrupule les principes auxquels il étoit le plus attaché & revenoit avec une facilité incroyable à ſes préjugés barbares.

JE ne dois pas taire une choſe ſinguliere, qui lui étoit propre : plus une opinion lui paroiſſoit improbable, plus ſa foi prenoit d'activité. Il s'imaginoit, ſans doute, que le mérite de croire, conſiſtoit à ſe perſuader ce qui eſt impoſſible. Cette diſpoſition le plongea dans une variété d'aventures, & de converſions, que l'on verra certainement avec autant de ſurpriſe que d'intérêt. La Religion paroiſſoit être le principe régulateur de ſa vie, le grand reſſort de ſes actions ; & quoi que par ſon inſta-

bilité, on put le regarder comme n'en ayant point; je puis assurer qu'il y avoit moins d'inconstance dans sa conduite, que de desir réel de s'instruire. Il m'est arrivé quelquefois de le comparer à un chevalier errant, à qui il faut une maîtresse, ou à nos jeunes petits-maîtres, qui mettent leur gloire à changer d'opinions.

Quelquefois, il me plaisantoit sur mon attachement à l'église Anglicane, & ne pouvoit concevoir, comment je ne me fatiguois point de croire toujours la même chose.

Parmi les Têtes rondes, il changeoit à chaque instant de Manitous; converti au Christianisme, il en parcourut toutes les sectes; après il devint juif mutilateur, enfin bramine s'abstenant de tout ce qui a vie, & sur-tout du fromage, à cause des mites.

On sent que cet extrait, dépouillé de détails, n'a pour objet, que de résoudre la question rélative à la naissance de notre illustre personnage, il est tems de s'en occuper.

LA maniere dont Tſonnonthouan paſſoit d'une religion à une autre, prouve que les deux flambeaux du ciel, étoient en oppoſition ; notre Indien nâquit donc dans la pleine lune.

LA Religion étoit le principal reſſort de ſes actions, par conſéquent on doit croire que Jupiter étoit dans ſa plus grande élongation.

L'INCONSTANCE de Tſonnonthouan, le peu d'eſtime qu'il eut un moment, pour les inſtitutions religieuſes, donnent lieu de préſumer que cette même planette étoit en quadrature avec la Lune, ſymbole de la mutabilité, & avec Mars, planette de mauvaiſe augure ; la Lune devoit encore toucher au ſigne du ſcorpion, ſigne d'où réſulte une imagination vive. On verra, par les accidens qui lui arriverent le jour de ſon mariage, que Vénus devoit être dans ſon apogée, & l'on ne doutera point d'après ſon éloquence, que Mercurene fut au méridien.

QUE l'on trouve le moment où les aſtres étoient dans cette poſition, & l'on aura

probablement, celui de la naiſſance de Tſonnonthouan.

J'ESPERE que les correſpondans de notre almanach, ou de nos ſavans journaux, voudront bien prêter leurs lumieres, pour décider cette importante queſtion; j'oſe même me flatter, que la Société Royale, ne regardera pas comme indigne d'elle, d'aſſembler ſon illuſtre corps, pour claſſer ce problême intéreſſant dans l'ineſtimable collection de ſes Ouvrages.

CHAPITRE II.

Défenſe de l'Aſtrologie judiciaire. Cauſe de ſa décadence. Conjectures ſur les effets que la forme ſphérique de la tête de Tſonnonthouan dut produire ſur ſon génie.

IL n'y a pas deux cents ans qu'un ſavant n'étudioit ne profeſſoit que l'aſtrologie: tout Prince tout homme célébre, avoit le tableau de ſa deſtinée; jamais il ne s'engageoit dans une entrepriſe difficile, ſans conſulter un Aſtrologue. Le monde eſt-il

devenu plus éclairé ? J'ai bien peur que la prétendue ſageſſe de ce ſiecle, ne ſoit une folie nouvelle. En banniſſant l'aſtrologie judiciaire, on a détruit du même coup, la magie & les magiciens. Je ne puis cependant me perſuader que ceux qui croient à la vérité des Saintes Écritures, puiſſent abſolument rejeter l'exiſtence des ſorciers, & regarder les préſages comme des objets de ſuperſtition. Eſt-il poſſible de mettre à l'écart les ſonges de Joſeph, de Pharaon, de Nabucodonoſor ? Peut-on révoquer en doute cette main qui écrivoit ſur une muraille & mille autres faits qui ſe trouvent dans les Écrits Sacrés ?

S'il n'y avoit pas eu de ſorcieres, Moyſe, ce législateur inſtruit par Dieu même, auroit-il promulgué cette loi. *Ne ſouffrez pas qu'une ſorciere vive ?*

Pour confondre les incrédules ſur la vérité de la magie, il n'y a qu'à ouvrir la Bible ; pourront-ils nier l'apparition de *Samuel* & les opérations de la magicienne d'*Endor ?* Ce premier fait prouve de la maniere la plus évidente, qu'il y a des eſprits, & donne

un démenti aux soi-disans philosophes de ce siecle. Leur incredulité, va jusquà renverser les loix de la nature & de la justice; en voici un exemple, dont la date, n'est pas bien ancienne. Un vieillard & une vieille femme justement accusés de magie, furent plongés dans l'eau, moyen approuvé par le Salomon de l'Angleterre le roi Jaques premier, une fatalité inconcevable voulut que les deux sorciers mourussent dans l'expérience. Le Juge ne croyoit point à la magie, on doute même qu'il crut au diable; le cas lui paroit grave; il informe, il fait pendre tous ceux qui avoit coopéré à chasser l'esprit immonde & voilà la magie dans le plus grand discrédit.

On a craint un instant, que les mysteres & les miracles ne reçussent aussi quelques dangereuses atteintes; mais l'esprit de rebellion n'a pas été jusques là; la foi est restée ainsi que le saint respect qui lui est du.

C'est une chose réellement étrange, que l'astrologie soit tombée à ce point d'avilissement, que si quelqu'un y a encore

quelque confiance, c'eſt toujours une perſonne ; ſans études & ſans lettres. D'où cela peut-il venir? de trois cauſes, 1°. du phyrrhoniſme qui eſt la ſecte dominante de ce ſiecle, 2°. du ridicule jeté ſur cette ſcience par des écrivains prophanes tels que le docteur *Swift*. 3°. De la prépondérance que la philoſophie Newtonienne a acquiſe. Que l'on écarte ces trois choſes, & il eſt probable que l'Aſtrologie reprendra ſa ſplendeur. Ses partiſans ont cependant bien des motifs de conſolation, car l'incrédulité n'eſt rien moins qu'univerſelle. On a cru qu'une femme mettoit au monde des lapins ; qu'un homme avoit vécu plus d'un mois ſans manger ; qu'un autre avoit remué ſon cercueil après un an de ſépulture, qu'un autre enfin, avoit l'étonnante faculté de ſe gliſſer dans une bouteille d'une pinte : qui ſait ſi le torrent ne reprendra plus ſon ancien cours, & ſi la mode ne reviendra point de croire à l'Aſtrologie ?

RAISONNONS un inſtant ſur les trois cauſes qui lui ont fait perdre ſon empire. 1°. Le pyrrhoniſme du ſiecle ne peut être un

obſtacle bien réel, puiſque les incrédules croyent des choſes évidemment abſurdes. 2°. Quel danger peut avoir l'arme du ridicule? Ne ſait-on pas que ce couteau à deux tranchans, ne porte que ſur les choſes ſérieuſes? 3°. Je confeſſe que ſi la philoſophie Newtonienne étoit vraie, elle pourroit renverſer l'aſtrologie; mais rien n'eſt plus facile que d'en démontrer la fauſſeté.

D'ABORD elle conduit à l'athéiſme en établiſſant l'infini de l'Univers, quant à la durée à *parte-ante & à parte-poſt.* Auſſi Tſonnonthouan ne devint-il athée, qu'après avoir étudié la philoſophie de Newton; elle contredit les Livres Saints, pierre-de-touche de la vérité, car ſuivant ſes principes, le ſoleil eſt immobile & la terre tourne; comment donc le juge Joſué a-t-il pu ordonner à l'aſtre du jour, de s'arrêter ſur *Gabaon*, & à la lune dans la vallée d'Ajalon? bien plus, cette même philoſophie tente de prouver, que chaque étoile fixe eſt un ſoleil, qui a ſes planettes, auxquelles il diſtribue ſa lumiere & ſa chaleur. Il s'en ſuit de là, que notre terre ne

peut être confidérée dans l'Univers, que comme un atome imperceptible, aux bornes de l'efpace, éclairé par l'aftre du jour.

CEPENDANT Moyfe, le plus grand des Aftronomes, nous dit pofitivement, que les deux flambeaux du Ciel, & toutes les étoiles n'ont été créés que pour elle. Il me paroît bien étonnant, qu'un fyftême, fi évidemment contraire à celui qu'il faut croire, ait fait des progrès fi rapides. On ne doit les attribuer qu'à cette tendence naturelle que l'efprit humain paroit avoir, pour les chofes merveilleufes.

JE dois, cependant, obferver, que cette manie de courir après la fauffe philofophie, n'eft pas plus univerfelle que le pyrrhonifme; & que, nous pouvons nous venter de pofféder quelques grands hommes, qui, ne fe font pas laiffé corrompre. M. *Hutchinfon*, le *Reverend* M. *Romaine*, M. *Wilome* célébre profeffeur, atteftent cette vérité. Ces deux derniers, ont tiré leur principes d'Aftronomie de Moyfe, & n'ont voulut reconnoître aucun autre philofophe pour maître.

Le ſyſtême Newtonien, fait bien quelques objections au ſyſtême Moſaïque, mais, pour y répondre, il ne faut que ſaiſir l'eſprit des expreſſions mêmes du Créateur.

Dieu a dit *que des corps de lumiere ſoient faits dans le firmament*; *& qu'ils ſoient des ſignes pour les ſaiſons*, *les jours & les années*. Le vrai ſens de ces paroles eſt, que le ſoleil, la lune & les étoiles, ont été réellement créés pour déterminer les ſaiſons; mais encore pour marquer les actions des hommes, & prédire les événemens qui doivent arriver dans le cour de leur vie.

L'astrologie judiciaire, eſt donc appuyée ſur une baſe que rien ne peut ébranler, par conſéquent tout homme qui étudiera la ſcience des étoiles, ſaura, ſi des choſes qui paroiſſent indifférentes, ne ſont pas liées à de grands effets; il ſaura, dis-je, ſi un enfant qui vient de naître, ſera philoſophe ou ſtupide, voleur ou procureur, comédien ou prédicateur, meurtrier ou médecin, célibataire ou cocu; toutes

choſes,

choſes dont les différences tiennent peut-être au plus petit mouvement d'une étoile.

Je perſiſte donc à déſirer que la naiſſance de mon Héros, ſoit calculée d'après ma théorie, parce que ſi l'on trouvoit un jour cette même époque dans les faſtes des Têtes rondes, & qu'il y eut coincidence entre le calcul & le fait, on feroit taire par ce moyen victorieux les détracteurs de l'aſtrologie.

Pour finir cette digreſſion, longue à la vérité, mais néceſſaire; j'ai peine à croire que l'on découvrira par la ſituation des planettes les diſpoſitions relatives au génie ſublime de Tſonnonthouan; me voilà donc obligé de les chercher dans une autre cauſe. Incliné à attribuer ſon rare mérite, à la forme ſphérique de ſa tête. Qu'il me ſoit permis au moins de déduire les raiſons qui font naître cette idée.

Les grands philoſophes ont variés ſingulierement ſur le ſiege de l'ame; quelques-uns l'ont répandue dans toute l'habitude du corps, diſant, que par-tout où il y a une ſenſation, l'ame doit y être, pour la

recevoir & la ſentir; d'autres lui ont aſſigné différentes places; ils l'ont fait entrer par le talon, monter par les jambes & les cuiſſes au milieu du corps, où elle faiſoit un aſſez long ſéjour; de là elle paſſoit par l'abdomen, le cœur & les autres viſceres, pour aller ſieger dans la tête, d'où au moment de la mort, elle s'évade avec un ſifflement qu'on appelle le dernier ſoupir. D'autres, & c'eſt le plus grand nombre, la placent dans quelques membres particuliers, & lui donnent le nom ſublime de *Senſorium*, delà, diſent-ils, l'ame diſtribue ſes ſentinelles, pour l'informer de ce qui ſe paſſe au déhors. Enfin, il n'y a pas une ſeule partie du corps qui, par des opinions folles ou ſages, n'ait été l'habitation de l'ame. Pour moi, je crois que la tête ſeule, mérite cet honneur.

La réflexion, la mémoire, la combinaiſon des idées partent du cerveau, comme la digeſtion de l'eſtomach. L'homme, de tous les animaux, eſt celui qui a le plus de cervelle; c'eſt auſſi le plus fin & le plus intelligent. Par cette ſeule obſerva-

tion, il eſt poſſible de rendre compte de la facilité de Tſonnonthouan à ſaiſir tous les ſyſtêmes de philoſophie & de Religion. Sa tête étoit ronde. Or, cette figure, ſous la même ſurface, contient la plus grande quantité de matiere. Lorſque l'académie de Florence voulut ſavoir ſi l'eau étoit compreſſible, elle en renferma une certaine quantité dans une ſphere d'or, & l'applatit par le moyen d'une vis : elle s'apperçut que l'eau paſſoit à travers les pores du métal, & formoit ſur ſa ſurface, une eſpece de roſée, ce qui produiſit cette double preuve. 1°. Que l'eau n'eſt pas compreſſible ; 2°. Que l'altération de la figure ronde diminue le volume. On doit croire d'après ce fait, que ſi l'expérience eut été réitérée ſur la tête de Tſonnonthouan, pour lui donner une forme Européenne, ſa cervelle eut ſorti par les pores du crâne, ce qui auroit prouvé, que ſous la même ſurface, il y en avoit une plus grande quantité. Je me perſuade encore, que la promptitude avec laquelle mon Héros adoptoit ou écartoit les ſyſtêmes les

plus diſcordans, prenoit la ſource dans la conformation de ſa tête. Tout ſyſtême vient du déhors par conſéquent il n'eſt pas inné. De quelque maniere qu'il frappe une tête ronde, il eſt certain qu'il affectera un moins grand eſpace qu'il ne le feroit ſur une tête Européenne; ainſi, l'impreſſion doit être moins forte, & moins durable. Il eſt encore évident, par la nature même de la ſphere, que de quelque maniere que puiſſe arriver un ſyſtême, dans une tête ronde, cette impreſſion doit toujours être la même, tandis que ſur une tête ordinaire, elle dépend de ſa direction. Voilà pourquoi Tſonnonthouan recevoit également toutes les idées, & pourquoi il les adoptoit ou les rejetoit, avec plus d'aiſance que ne peuvent faire les têtes ſphéroïdes.

Je n'entreprendrai point de déterminer juſqu'à quel dégré cette propriété peut être avantageuſe quant au moral; mais je dirai qu'au phyſique, la forme ronde, offre plus de réſiſtance contre les objets extérieurs. Au reſte, je confeſſe que les avan-

tages d'une tête ronde me plaisent beaucoup, parce que mon opinion a un espece de rapport avec celle du savant auteur de *Tristram Shandy*; ce grand docteur en théologie, déclare que la maniere de venir au monde, soit par la tête, soit par les pieds, n'est pas indifférente relativement aux facultés de l'ame, à cause de la forme que la tête prend. Me seroit-il permis, avec toute l'humilité possible, de ne pas être entiérement de son avis, & de lui soutenir que la forme de la tête, ne dépend en aucune maniere, de la façon dont un enfant s'est présenté, pour venir au monde, y fut-il arrivé par l'opération cæsarienne? Le révérend romancier a sans doute oublié, que le crâne à la naissance est en grande partie dans un état cartilagineux; qu'il n'est réellement ossifié que long-tems après; que les futures dont il est rempli, ont été arrangées par la sage nature, pour faciliter le travail de la mere, & se remettre comme il doit être par les loix de l'élasticité. Ce n'est donc qu'après la naissance qu'on peut lui

donner la forme que l'on veut, comme le prouvent les têtes plates, rondes, en pain de ſucre &c. Celle de Tſonnonthouan étoit tellement ſphérique qu'il ne faut qu'en déduire le nez, les levres, & un peu de menton pour ſe la figurer ſous l'aſpect d'un globe parfait. Cependant malgré l'opinion *Triſtram Shandéene* il ne péchoit ni par l'eſprit ni par la capacité.

CHAPITRE III.

Enfance de Tſonnonthouan. Origine de ſon nom. Choix de ſon premier Manitou.

Les obſervations que l'on fait aſſez généralement, ſur le caractere d'un enfant, pour prédire ce qu'il ſera dans l'âge raiſonnable, ſont toujours précaires, & ſouvent trompeuſes. Les facultés de l'ame reſtent longtems enveloppées, & ne ſe déployent qu'à un certain âge, & dans certaines circonſtances; c'eſt alors que l'ame acquiert une nouvelle maniere de voir: il arrive même quelquefois que les paſſions, & les cauſes

qui les produisent, font prendre à un jeune homme, une tournure à laquelle on ne s'attendoit point.

TSONNONTHOUAN fut sevré à trois ans, âge où les enfans Indiens cessent de téter. Jusqu'à huit, il ne fit rien autre chose, que de se rouler sur sa natte, de se traîner dans les cendres, & de jouer à la porte de la cabine de son pere, sans donner aucun signe d'un génie actif & précoce. Tous les petits garçons aiment les joujoux; tous ont une inconstance marquée pour ce qui leur appartient; tous pleurent pour avoir ce qui ne leur appartient pas. Tsonnonthouan ne fut pas ainsi. Soigneux, tenace pour ses propriétés, il n'envia jamais celles des autres. Il est donc certain que dans les premieres années de sa vie, il ne fit paroître en rien cette mutabilité qui le rendit ensuite si remarquable. Bien plus, il eut une constance de dix années, pour son premier *Manitou*, qui étoit une patte d'ours, & ne le quitta qu'à un de ces événemens qui permettent aux Indiens, d'abandonner leur Divinité.

Cette obſervation pouroit faire croire, que Tſonnonthouan fût aſſez généralement ſincere dans ſes converſions ; mais je n'oſerois l'aſſurer. Je n'ai fait ſa connoiſſance qu'après ſes apoſtaſies, & je me rapelle que dans le cours de notre intimité, s'il n'a point varié dans les circonſtances de ſes aventures, au moins, il a toujours montré quelque répugnance a développer les vrais motifs de ſes actions.

C'est une coutume, chez les Indiens, de ne pas donner de noms aux enfans, qu'ils n'aient l'âge de huit ou dix ans ; alors, ils choiſiſſent leurs Manitous, & ces choix s'opérent par des rêves.

L'Adoption du Manitou précéde toujours le nom, & tous deux, ſont ſuivis des cérémonies que je vais détailler.

Un enfant à l'âge d'être nommé, eſt obligé de jeûner ſans toucher à aucune nourriture ſolide ou fluide : on l'interroge, tous les matins, s'il n'a point rêvé, le jeûne continue ; mais, dès qu'un objet s'eſt préſenté, en ſonge, à ſon eſprit,

on l'attache à ſon col, & c'eſt le Manitou, digne de ſon culte ; alors, on prépare une fête, où perſonne n'eſt admis qui ne ſoit du même ſexe ; le nom ſe donne avec ſolemnité, c'eſt ordinairement celui d'un ancêtre, ou de quelque grand perſonnage.

L'USAGE Indien permet de le changer dans certaines circonstances, & il doit paroître aſſez étrange que, Tſonnonthouan ſi infidele à ſes Manitous, ait toujours reſpecté celui de ſon grand pere.

VERS l'âge de dix ans, il fut ordonné au fils d'Onnonthieu & d'Iſſiſſuague, de jeûner, ce n'étoit pas, alors, le tems de la chaſſe aux ours ; mais Onnonthieu par haſard, en avoit tué un, & comme cette viande eſt très-eſtimée chez les Indiens, l'animal fut réſervé pour la cérémonie.

IL y avoit deux jours que le jeûne duroit, lorſque l'enfant interrogé, à ſon réveil, déclara qu'il avoit mangé, en rêve, une patte d'ours. Auſſi-tôt, ce Manitou, eſt pendu à ſon col, on indique le jour de la fête, & ce fut dans un feſtin que le jeune Indien, aux genoux d'Onnonthieu,

reçut le nom de ſon grand pere maternel, originairement Iroquois & chef d'un canton nommé Tſonnonthouan.

Cet étranger, avoit été adopté par la nation, & pour rendre hommage à ſon rare mérite, le nom de ſon pays, lui étoit reſté.

Le jeune Tsonnonthouan bien digne de le porter, croiſſoit journellement, en force & en ſtature.

La chaſſe devint ſa paſſion; cet exercice développa de bonne heure, ſes membres, ſa force, & le rendit auſſi leſte que robuſte. Infatigable dans ſes courſes on la vu parcourir en trés-peu de temps tout le nord de l'Amérique; il eut des rélations avec les Eſpagnols, les François, les Anglois; fit des échanges; apprit leurs langues, & en tira le plus grand parti, non ſeulement pour établir ſon commerce; mais encore pour mettre en ordre ſes obſervations, ſur les loix, les mœurs, les uſages, les coutumes, la Religion, la politique, des différens peuples avec leſquels il eut des rélations.

CHAPITRE IV.

Tſonnonthouan délivre Saſteratſi d'un très-grand danger. Son combat particulier avec un ours. Conduite de Diggory Bunce pendant le combat.

L'ÉDUCATION Indienne, eſt, en général très-indulgente; c'eſt à l'époque importante du mariage, que l'autorité des peres, ſur les enfans, eſt marquée d'une maniere poſitive; dans ce ſeul cas, les parens ſont abſolus: ils uniſſent (& pour la vie) des jeunes gens, qui ne ſe connoiſſent pas, ſans les conſulter, ſans examiner même, les rapports qui peuvent les attacher l'un à l'autre : leur volonté ſeule établit toujours, les convenances, & ils ſont obeis.

TSONNONTHOUAN fut une exception à cette regle, ſon pere Onnonthieu & ſa mére Iſſiſſuague penſerent de bonne heure à le marier, pour faire revivre, diſoient-ils, *Thomochicki*, un de leurs fils, que les Hurons avoient maſſacrés, & *Chicki*-

konty, leur fille, enlevée malheureusement à leur tendresse. Ils avoient soin de lui faire observer les plus jolies filles des Têtes rondes, & des nation voisines, pour éprouver son cœur; mais Tsonnonthouan, répondit constamment qu'il n'avoit pas encore rencontré celle qui lui étoit destinée; qu'il ne contracteroit jamais une union éternelle, sans qu'une affection particuliere ne la lui inspirat; enfin, qu'il ne se prêteroit jamais aux épreuves publiques, à moins, que sa prétendue, ne les désirat autant que lui.

C'ETTE délicatesse de sentimens, paroissoit une nouveauté; elle venoit du commerce qu'il avoit eu avec les Européens, d'ailleurs, sa connoissance des langues, & surtout de l'anglois, lui avoit permis de lire quelques romans, entr'autres, *Paméla*, *Clarisse*, *Grandisson*, tous ouvrages, où le cœur doit prendre d'excellentes leçons. On murmura beaucoup d'une révolte aux usages de la Nation; les vieillard désaprouverent qu'Onnonthieu & Ississuague, par une condescendance déplacée,

ſe dépouillaſſent de leurs prérogatives. Quoiqu'il en fut ; les jeunes têtes rondes élégantes, ſentirent combien la conquête de Tſonnonthouan étoit intéreſſante, & leurs charmes furent mis en avant pour lui plaire ; s'il revenoit de la chaſſe on alloit l'attendre & lui offrir des rafraîchiſſemens; s'il avoit chaud, on ſe diſputoit l'avantage de l'eſſuyer. Je ne parlerai point des conteſtations qui s'élevoient lors qu'il étoit queſtion de danſer. Quiconque a obſervé en province, ce qui ſe paſſe lors qu'une cocarde paroît dans une aſſemblée de jeunes demoiſelles, peut avoir une idée aſſez complete de la conduite des Indiennes à l'égard de Tſonnonthouan. Cela me feroit preſque croire que la coquetterie eſt inhérente au beau ſexe, car la ſinguliere circonſtance qui rendoit le jeune Indien, maître de ſon choix ne laiſſoit agir que la vanité ; c'étoit peut-être le ſeul cas où le mérite de Tſonnonthouan, put être mis à l'écart. Une qualité cependant ; qui le rendoit bien intéreſſant, étoit l'extrême vénération qu'il avoit pour ſon *Manitou* ; jamais

il ne s'étoit endormi, ou éveillé, fans lui rendre hommage ; jamais il n'avoit été à la chaffe ou entrepris la moindre affaire, fans l'avoir invoqué. J'ai fouvent obfervé, & je n'ai jamais vu la chofe contredite, que la piété donne à l'honnête homme, une tranquillité douce qui le porte à remplir fes devoirs, foit comme pere, fils ou mari; foit comme maître ou ferviteur.

Dans les admirables tableaux. fi bien peints par l'immortel Richardfon. Nous voyons que la feule efpérance de *Clariffe* pour *Lovelace*, porte fur ce que fubjugué par fes inclinations libertines, il refpectoit les chofe facrées. Nous trouvons encore, qu'*Henriette Byron*, laiffa parler fon cœur en faveur de Charles Grandiffon, fon libérateur, parce qu'il étoit pieux. Je dois croire, pour l'honneur du beau fexe Indien, que ce defir fi général & fi marqué, de plaire à Tfonnonthouan, n'étoit pas autant l'effet de la vanité & de la coquetterie, que de la vénération qu'il avoit pour fon *Manitou*. Au refte, il eft certain, qu'aucune ne fit fur lui, la plus légere im-

preſſion ; étoit - ce froideur ? étoit - ce délicateſſe? étoit - ce, enfin, le dégoût d'une conquête trop facile ? c'eſt ce qu'il m'a laiſſé ignorer. Le temps arriva cependant, où il ſentit ce concours de crainte & d'eſpérance, que l'amour, cette paſſion tourmentante répend ſur ceux qui s'y livrent [¶], & dont les plus grands hommes n'ont pu ſe défendre. Il y avoit dans le canton des Têtes rondes, un marchand nommé Diggory Bunce. Né à la campagne, aux environs de Plimouth ; tranſplanté à Londres, fort jeune, il avoit ſervi chez un échevin braſſeur ; mais n'aimant point cette vie fatiguante, il s'engagea dans les gardes à pied du Roi. à peine ſavoit - il l'exercice, que placé ſur le théâtre de *Drury-Lane*; il fut remarqué par une vieille comteſſe : c'étoit la premiere fois qu'elle ſe montroit en public, depuis la mort du lord ſon mari dont elle ne pouvoit ſe conſoler. Il y avoit quelque choſe dans la mine de Diggory, qui lui plaiſoit beaucoup. Elle trouva le moyen d'acheter ſon congé & le prit à ſon ſervice. Après avoir été

quelques années le laquais favori de Mylady, il parvint au titre de valet-de chambre, puis de maître - d'hôtel. Cette prédilection ne fut pas ignorée; on en parla même aux tables à thé de la capitale, & l'on sut que toutes les médisances sur la vieille comtesse, étoient inspirées, par ses amans, qui, désespérés de ne pouvoir épouser son immense fortune, cherchoient à se venger.

Diggory Bunce étoit sensible au pouvoir théâtral de David Garrik; tant qu'il fut laquais, ou valet - de - chambre, il se plaçoit modestement parmi ses semblables. Mais lorsque par des faveurs particulieres, il se vit revêtu de l'emploi d'Intendant; on l'apperçut aux premieres loges, & ses amis furent choisis dans le haut parage.

Quelques amans refusés par sa maîtresse, d'une coterie où l'on jouoit; avoient conservé une affection réelle pour l'argent de Mylady, & savoient que Diggory avoit une forte inclination pour le jeu; en conséquence, on l'admit membre de la société, mais, pour que les choses

ſe fiſſent en regle, ce fut par la voie du ſcrutin. Perſonne ne connoiſſoit mieux que Diggory Bunce, les jeux de la bête, de la triomphe, du brelan, mais l'expérience prouva, qu'il n'étoit pas auſſi fort que ſes adverſaires, au whisk & au piquet.

Il perdit l'argent comptant de ſa bienfaitrice, & prit des avances conſidérables ſur ſes revenus; enfin, Milady informée de ſa mauvaiſe conduite le renvoya. Diggory Bunce commença, par examiner ſes reſſources, & après un mûr examen, ſentit que celle de voleur étoit la plus commode pour faire fortune. D'abord, il eut des ſuccès, mais s'étant laiſſé prendre, la juſtice le condamna à être pendu.

Soit, que ſon ancienne maîtreſſe eut un reſte d'affection pour lui; ſoit qu'elle craignit la harangue que les criminels font ordinairement à Tyburn, elle fit commuer la peine en un exil perpétuel.

Diggory Bunce, tranſporté en Amérique ſe fit marchand. Il avoit une cargaiſon de couvertures, d'eau-de-vie, de vermillion, & vint s'établir chez les

têtes rondes. Comme Tſonnonthouan parloit bon anglois, il ſe forma bientôt, entr'eux, une très-étroite intimité.

Le jeune Indien avoit un plaiſir infini à entendre parler des uſages de l'Angleterre : ſouvent, même ils lui paroiſſoient ſi biſarres, qu'il avoit peine à y ajouter foi.

Un jour, qu'ils ſe promenoient dans les bois, à une aſſez grande diſtance de leur habitation ; Diggory Bunce, fait tomber la converſation ſur l'art de ſe battre, à coup de poings ; art pratiqué dans les rues de Londres, & ſur certains théâtres où il avoit lui-même acquit de la célébrité. Mais, dans ce même inſtant, ils entendent des cris perçans. Tſonnonthouan quitte ſon ami, vole à la voix avec légéreté, & trouve un ours monſtrueux à la pourſuite d'une charmante Indienne ; il l'a tenoit déja par ſes vêtemens, & alloit la mettre en piéce, lorſque le jeune Indien, par une dextérité & un courage ſurprenans procura à la jeune fille l'occaſion de s'échapper.

L'Animal en fureur, quitte ſa proie, ſe

dreſſe ſur ſes pattes, ouvre une machoire terrible, & fond avec impétuoſité ſur ſon ennemi. Celui-ci doué d'une préſence d'eſprit, que le danger augmentoit, prend un flacon d'eau-de-vie pendu à ſa ceinture, l'enfonce par le col dans le goſier de l'ours, & l'attaque lui-même très-vigoureuſement. Diggory Bunce arrive; il contemple en riant, le ſpectacle des deux champions étroitement ſerrés, & ſe déclare le ſecond des deux combattans, pour empêcher que l'un des acteurs, ne ſe prévalût de ſes avantages ſur l'autre. Frappé de la beauté du ſpectacle, il n'apperçoit point la jeune fille évanouie. Dans ſon extaſe, il crioit de toute ſa force, *à merveille brave ours!.. Bon Tſonnonthouan!* Celui-ci peu inſtruit des belles loix angloiſes, dont ſon ami ne lui avoit fait qu'une légere eſquiſſe, le conjuroit de venir à ſon ſecours. = Moi! quand vous ſeriez mon frere, je ne m'en mêlerois point: tout ce que je puis faire, eſt de veiller à ce que les loix de l'égalité ſoient rigoureuſement obſervées.... l'ours a beau jeu... bravo!... Bien frappé Tſon-

nonthouan!... Souvent même comme s'il y avoit un cercle de ſpectateurs, Diggory Bunce crioit, qui gage pour l'Indien?.... 500 guinées pour l'ours!....., cinquante contre un.... bon!... bravo l'ours!

L'ANIMAL avoit terraſſé Tſonnonthouan & l'accabloit de ſon poids. Mais le ſpectateur en ſa qualité de ſecond pour les deux parties, voulut que les regles s'obſervaſſent. Il dégagea ſon ami, mit l'ours ſur ſes pattes, & l'invita à prendre haleine, le combat ſe renouvella : enfin, après pluſieurs culebutes de part & d'autre, Tſonnonthouan eut le deſſus; l'ours étoit ſuffoqué par la bouteille.

DIGGORY Bunce s'appercevant que Tſonnonthouan reſpiroit aſſez librement, & que le combat prenoit pour lui, une tournure favorable, changea ſes gageures; mais voulant toujours jouer le rôle de médiateur intégre, il rendit à l'ours le même ſervice qu'à l'Indien ce qui diminua l'avantage de celui-ci.

ENFIN, l'animal s'affoiblit, faute d'air, & tombe peſamment. = De l'égalité

s'il vous plaît, de l'égalité, & surtout, point de coups portés sur un ennemi renversé ! s'écria Diggory Bunce.

TSONNONTHOUAN stupéfait, vit expirer l'ours; lui arracha sa bouteille, qui heureusement étoit pleine, jeta loin de lui sa patte d'ours, comme Manitou perfide, & déclara que le flacon seroit à l'avenir l'objet de son culte. On verra qu'il lui rendit en effet de très-fréquens hommages.

CHAPITRE V.

Dispute entre Tsonnonthouan & Digorry Bunce, sur la dignité de la nature humaine.

DIGGORRY Bunce pensoit comme Tsonthouan, que cette victoire étoit l'effet du flacon, mais en raisonnant d'après ses principes, il n'approuvoit pas une pareille ruse; mon ami, dit-il, d'un air grave; « j'au» rois été diablement compromis, s'il y » avoit eu ici, des membres de notre noble » société. »

« TOUTE la fortune de la Comtesse auroit

„ à peine ſuffit ; car dans le commencement „ j'aurois gagé pour l'ours, tout ce qu'on „ auroit voulu. Au reſte, en inſiſtant ſur „ ce que la bouteille étoit une violation „ évidente des loix ; j'aurois eu facilement „ mon recours contre vous, pour payer „ ma perte.

„ Je n'entends pas un mot de ce que vous „ me dites ; mais j'obſerve, qu'étant mon „ frere ; accueilli même depuis long-tems „ dans ma famille ; vous me deviez des „ ſecours = votre frere ! il y a une grande „ différence entre un Indien & un Chré- „ tien. = quelle différence donc ? J'ai vu „ des Saltimbanques de pluſieurs nations, „ qui ſe diſent Chrétiens ; leurs Manitous „ ſont des grains enfilés ; tu conviendras „ j'eſpere, que ma bouteille a plus de vertu „ que ces petites boules. Mais qu'eſt-ce „ qu'un Chrétien je vous prie ? = Un Chré- „ tien !... c'eſt un Chrétien, & j'en ſuis un, „ moi. „

« Je vais vous révéler de bonne foi, „ Tſonnonthouan, pourquoi je ne vous ai „ pas ſécouru. Il exiſte un uſage à Londres

„ parmi les ſpectateurs de combats, celui de
„ ne jamais ſecourir un homme, contre un
„ autre : un noble & un crocheteur, ont-
„ ils une querelle, il ſe fait un cercle, &
„ l'on veut que l'égalite s'obſerve ; or,
„ ſi cette loi a lieu entre un Lord, & un
„ homme du peuple, vous ſentez qu'elle
„ ne peut être violée, entre un Indien &
„ un ours. Donnez-moi la main, mon
„ ami, je n'ai plus de rancune ; votre cou-
„ tume a raiſon, oui, nous ſommes tous
„ des bêtes, il y a long-tems que j'ai
„ cette idée. = Vous croyez donc, vous
„ autres Indiens, qu'il n'y a pas de diffé-
„ rence entre une bête & un homme ! =
„ La ſeule qui me frappe, c'eſt que l'homme
„ pourroit bien l'emporter par la méchan-
„ ceté. = Tſonnonthouan je ne vous par-
„ lerai pas Religion ; car à vous dire le vrai,
„ je n'y entend rien ; mais je peux vous
„ entretenir ſur la dignité de la nature hu-
„ maine : ſuivez moi.

„ Quelle choſe admirable qu'un homme !
„ Quelle nobleſſe dans ſa raiſon ! quelle
„ étendue dans ſes facultés ! que de choſes

» étonnantes dans sa forme! que de rap-
» ports avec les anges dans ses mouvemens,
» dans ses actions ! quelle ressemblance
» avec l'Etre Suprême , par son intelli-
» gence. . . . sa beauté est un. . . = par le
» nom d'Araskoué! où diable avez - vous
» pris ces fornettes? Le grand Esprit, a les
» perfections d'un homme; ses agens font
» les actions des hommes! cela n'a pas le
» sens commun. = Ce ne sont parbleu pas
» des fornettes. J'ai entendu prononcer ces
» paroles, par le petit bon - homme David
» (1) & je les ai apprises par cœur. =
» Qui est le petit bon - homme David? =
» David? = C'est un acteur chef de tous
» les autres = Les acteurs! est-ce une Na-
» tion dont le petit homme David est le
» chef? = Oh! c'est un grand guerrier;
» je lui ai vu tuer plus de deux - cents per-
» sonnes, & je l'ai vu tuer lui - même au
» moins cent fois. = Pour le coup, mon ami,
» je commence à croire que tu n'es pas
» vrai sur le chapitre de ton pays. = Imbécile!

(1) *David Garrick.*

» il joue le furieux, le guerrier, l'yvrogne, » l'amoureux, le dormeur, le mort, enfin, » toutes les situations possibles. = Ah! » je commence à t'entendre : les acteurs sont » parmi les bêtes à deux pattes, ce que sont » les singes parmi les quadrupédes, & je sup» pose, d'après ce que tu me dis, que le » petit bon-homme David est le plus adroit » des singes de son espece. = Garrick un » singe ! & moi, à quel animal me feras tu » ressembler ? = Toi ! à un buffle; tu en as le » poil & la force. = Je ne suis pas plus » buffle que toi, maudite tête ronde, ap» prends que l'on ne m'insulte pas impuné» ment en disant ces mots; Diggory prend » Tsonnonthouan au collet, & le terrasse » sans lui donner le tems de se défendre. » La scene alloit devenir sanglante, lorsque » Sasteratsi, oubliée par le combat de » l'ours, fait un grand cri : les deux acteurs » volent au lieu ou est la jeune Indienne, » & voyent la plus charmante créature que » le Ciel ait formée. Dès que ses yeux s'ou» vrent, la présence de son libérateur, leur » donne la plus vive expression de l'amour

„ & de la reconnoiſſance. Tſonnonthouan „ dans ce même inſtant ſent parler ſon „ cœur; c'étoit la naiſſance d'une paſſion „ auſſi forte que durable.

„ Le jour tomboit, dès que l'Indienne „ put marcher, on prit le chemin de l'habi- „ tation des têtes rondes; celle de la jeune „ fille étoit trop éloignée. Tſonnonthouan „ ne quitta point la main de ſa nouvelle „ conquête, & l'amour fut de la partie. „

CHAPITRE VI.

Réflexions de Diggory Bunce ſur ſon imprudence. Il enivre les Têtes Rondes, & ſe reconcilie avec Tſonnonthouan.

Diggory Bunce, livré à ſes réflexions, ne pouvoit ſe diſſimuler, les torts qu'il venoit d'avoir avec Tſonnonthouan, ni le danger au quel il étoit expoſé; il ſavoit qu'une tête ronde ne pardonne point une inſulte faite de ſang froid; que l'Indien en général, eſt vindicatif, qu'il n'a aucune idée des loix d'égalité, admiſes

dans les combats anglois ; qu'il ſait guéter les inſtans & profiter de tous le avantages poſſibles. Il n'ignoroit pas au ſurplus, qu'il étoit inutile de faire des excuſes, parce que devenant un objet mépriſable, la vengeance n'en ſeroit que plus vive. Son inquiétude lui offrit tous les moyens de ſe reconcilier, & il s'arrêta à celui de jouer l'yvrogne : le pouvoir de l'eau-de-vie eſt tellement reſpecté, chez les têtes rondes, qu'il excuſe tous les excès : les mots *j'étois ivre*, renferment une juſtification complete.

DIGGORY (chancellant ſur ſes jambes) vient interrompre les deux amans, les prier de ſe repoſer dans un de ſes magazins. Il carreſſe Tſonnonthouan, ſourit à l'Indienne, les preſſe vivement, & vient à bout de les perſuader.

ON trouve de l'eau-de-vie en abondance, des proviſions, des pipes, du tabac; la gaieté s'anime, on fume, on boit, on rit, on chante, on fait enfin un ſi grand vacarme, que toute la tribu, allarmée, arrive, hommes, femmes, vieillards, enfans.

Diggory ne s'attendoit pas à cette cohue : la politeſſe du pays, & ſon intérêt étoient en contradiction ; mais la néceſſité le forçoit de ſacrifier l'un à l'autre. il livre ſes tonneaux, en maudiſſant ſa manie de diſputer & l'orgie fut complete.

Je n'offenſerai point la délicateſſe du lecteur, en lui donnant une description exacte de cette ſcene. l'eſpece humaine avec ſa dignité, eſt la même chez toutes les nations, il n'y a que les principes qui varient.

En France, les femmes ſont très-décentes ; mais, l'uſage leur permet de ſe découvrir la gorge.

En Aſie, où les loix ſont peut être moins pures, ce ſeroit une infraction à celles de la pudeur. A Londres, les femmes honnêtes ne s'enivrent point avec leurs maris ; mais, il y a des choſes permiſes, qui paroîtroient très-ridicules chez une horde de Sauvages.

Pour revenir aux orgies Indiennes, on peut dire, avec vérité, qu'il ne s'y paſſe

jamais rien, dont la modeſtie puiſſe s'offenſer ; car, les Meſſieurs, avant de ſe coucher ſont toujours hors d'état de prendre le moindre avantage ſur les Dames, & les Dames ont grand ſoin de ſaiſir des attitudes tranquilliſantes.

LE ſoleil parut ſur l'horiſon, avant que les vapeurs de l'eau-de-vie & du tabac fuſſent diſſipées. Tſonnonthouan griévement meurtri par l'ours, & par Diggory Bunce s'éveilla le premier. Après avoir rendu ſes hommages au nouveau Manitou, il s'apperçut que ſon hôte étoit debout.

MON frere, lui dit-il, j'ai excuſé ton refus de me ſecourir, puiſque l'uſage de ton pays s'y oppoſoit ; mais je ne te pardonnerai jamais de m'avoir maltraité parce que j'ai été de ton avis ſur le rapport de l'homme avec les bêtes. N'étoit-ce pas ſur la loi de l'égalité, que tu me laiſſois tranquillement dévorer?

MON frere répondit Diggory (charmé de ne pas parler le premier) je me reſſouviens à peine de ce qui s'eſt paſſé ; c'é-

toit l'eau-de-vie, mon ami, c'étoit l'eau-de-vie qui m'agitoit, hélas ! j'étois ivre au point de ne ſavoir ni ce que je diſois, ni ce que je faiſois. = Dans ce cas, je dois te pardonner, l'inſulte eſt dans l'intention, & l'ivreſſe ne peut s'enviſager que comme un délire. Ah ! que tu étois ivre frere Diggory Bunce ! Car tu m'as cruellement maltraité, dans un moment où mes forces étoient épuiſées... Mais ne parlons plus de cela ; tu as été mon frere, tu l'es encore, & tu reviendras dans ma famille, comme tu as fait juſqu'ici.... aide-moi à me ſoutenir, éveillons Saſteratſi & partons. Diggory y conſentit, on laiſſa la tribu des têtes rondes endormie & l'on ſe mit en marche.

Je ne puis terminer ce chapitre, ſans raſſurer le lecteur ſur le compte de Diggory, auquel il s'intéreſſe peut être, parce-qu'il a traité le beau ſujet de la dignité humaine.

Sa fête fut conſignée dans les faſtes de la Nation, & l'on imagina des proverbes, pour la faire paſſer à la poſtérité.

Le chef des têtes rondes, enleva toute ſa cargaiſon à un prix très-haut, & lui donna des priviléges ſi avantageux, qu'ils furent une époque heureuſe dans ſa vie. Les bénéfices de ſon commerce devinrent ſi conſiérables, qu'il ſe trouva bientôt une aſſez grande fortune pour offrir ſa main à la veuve d'un riche *Quaker* de la Penſilvanie.

Les qualités intéreſſantes, qui lui avoient procuré le ſuffrage de la vieille comteſſe Angloiſe firent valoir ſon mérite, & le favoriſerent; mais le plus grand avantage qu'il retira de ſon heureux mariage, fut d'être converti aux principes de ſa chere épouſe & de devenir l'inſtrument, qui, par la ſuite aſſocia Tſonnonthouan à la religion des *Quakers*.

CHAPITRE VII.

Tſonnonthouan tombe malade. Ordonnance des Médecins & Théologiens Indiens. Saſtératſi le garde pendant ſa maladie. Difficultés pour l'exécution des remedes. Nouvelles ordonnances ; ſa Guériſon.

A PEINE Onnonthieu & Iſſiſſuague étoient-ils de retour chez eux, qu'ils apperçurent leurs fils ſe traînant à peine. Vous avez long-tems deſiré, leur dit-il, de voir renaître *Chichikonti*. La voici. N'eſt-ce pas là votre fille ? N'eſt-ce pas là ma ſœur ? Les deux bonnes-gens ſe leverent, & accueillirent Saſteratſi avec les témoignages de la plus grande affection. Alors, Tſonnonthouan les informa de ſon combat, & leur apprit que Saſteratſi étoit fille du chef des *Catawbas*. Pluſieurs amis furent députés pour aller chercher l'ours mort, & l'on employa à ſon occaſion toutes les reſſources de la cuiſine Indienne. Tſonnonthouan ne manqua point d'inviter Diggory Bunce ; mais celui-ci, refuſa ſous le

prétexte

prétexte honête, qu'ayant agi comme second pour l'ours, il ne pouvoit pas être du festin. Toute la tribu s'y trouva ; Tsonnonthouan en fit les honneurs & mangea une si grande quantité de potage qu'il en eut une maladie sérieuse.

La premiere personne à qui on s'adressa pour rétablir sa santé, fut le docteur *Chickamichabou* très-grand théologien. Les prêtres Indiens ont une manie, commune à ceux de tous les autres pays ; celle de voir des causes surnaturelles, dans des effets très-simples & très-ordinaires. Par exemple, la maladie de Tsonnonthouan, pouvoit s'envisager comme résultante des blessures & contusions qu'il avoit reçues de l'ours & de Diggory, ou de la quantité d'eau-de-vie qu'il avoit bue ; ou enfin d'une indigestion, & peut être des trois causes réunies ; mais le célébre docteur Chickamichabou, ne vit point la chose ainsi. Ses premieres questions furent, si après avoir tué l'ours, il avoit mis une pipe allumée dans sa gueule, & s'il avoit soufflé de la fumée dans son gosier, pour que l'esprit,

n'eut aucune rancune de l'insulte faite au corps qu'il cessoit d'animer? Le docteur s'informa ensuite, s'il avoit ôté la membrane qui est sous la langue; si elle avoit été jetée au feu avec les invocations de cérémonies ordonnées (1) enfin, si par un bruit extraordinaire, l'esprit avoit donné des preuves de sa satisfaction? Tsonnonthouan avoua de bonne-foi qu'il n'avoit fait aucunes de ces choses. 1°. Parce qu'immédiatement après la mort de l'ours, il avoit eu une querelle. 2°. Parce qu'il avoit été occupé à secourir Sasteratsi. 3°. Parce qu'il s'étoit trouvé à la fête de Diggory; après ces questions & réponses, le docteur décida gravement que la maladie avoit deux causes, savoir, la colere de l'esprit de l'ours, & l'infraction faite aux usages religieux. C'est pourquoi, il prescrivit ce qui suit. *Lorsque le malade lâchera de l'eau, il le*

(1) Voyez *Charlevaix*. Journal d'un voyage fait au nord de l'Amérique par ordre du Roi. Ce livre contient des choses curieuses sur les mœurs, les usages, les coutumes de la Louisiane & du Canada.

fera contre le vent. Quand il se mettra à son aise ; ce sera au nord & debout,

Il ajouta que l'ordonnance exactement remplie pendant trois jours, appaiseroit infailliblement les mânes de l'ours.

Tsonnonthouan observa, avec le plus grand scrupule, tout ce qui lui étoit prescrit ; mais, après l'expiration du terme fixé, il étoit plus mal. Chickamichabou rèpondit qu'il ne pouvoit d'étruire que la cause, & qu'en cela son ministere étoit rempli : que maintenant, il falloit appeller un médecin, pour guérir les effets. Ensuite, il tendit la main, & fut payé très-généreusement. Ce premier pas, étoit bien intéressant ; mais si par malheur, la colere de l'esprit n'eut point eté appaisée, ce grand homme, selon l'usage, auroit perdu son salaire. Le plus savant médecin du pays, vint ensuite ; on va voir que les moyens du docteur des effets, sont aussi singuliers, au moins, que ceux du docteur des causes.

Il se nommoit *Onnonguice*, après avoir questionné, tâté, vu les matieres &c. Il

ordonna que Tſonnonthouan feroit avec Saſteratſi, une cérémonie qui ſe rapporte aſſez à notre bague nuptiale, & déclara de la maniere la plus poſitive, que ſans ce préalable le patient ne guériroit point. Tſonnonthouan demanda ſi la cérémonie devoit être publique, ou ſecrete? — Toute maniere eſt égale, répondit le docteur, pourvû que la choſe ſe faſſe, ce qui mit Tſonnonthouan dans un grand embarras. Pour bien entendre ceci, il faut avoir une idée des uſages Indiens lorſqu'ils ſe marient.

On commence par la priſe de poſſeſſion de la bague nuptiale; ſi elle ſe fait en public, ou devant des témoins, le mariage eſt valide; ſi au contraire les cérémonies préliminaires ſont omiſes, le mariage peut être rompu, ſelon le bon plaiſir, des parties; mais la fille reſte deshonnorée. Il paroît que les uſages Indiens, ont quelques raports avec ceux qui ſe pratiquent, chez nous, dans les rues & ailleurs. On m'a aſſuré lors qu'un jeune homme & une jeune fille, aux Indes, vont s'épouſer,

le premier geste, est la prise de possession de la bague nuptiale; alors, le futur offre ses présens, & ensuite la consommation a lieu. Ce même ordre de choses, n'est cependant pas toujours observé, quelquefois, le présent ne s'offre qu'après la consommation; mais cela n'arrive que dans deux cas; le premier, quand les époux se connoissent particulièrement; le second, quand l'épouse est tout à fait novice. Si l'époux manque à sa parole, on dit alors, que l'épouse est dupée. Cette conformité, entre les usages des Indes, & (dans certaines occasions,) ceux d'Europe, me font croire, qu'ils ont une origine commune. Que d'idées cette seule observation peut faire naître! mais j'abandonne volontiers ses combinaisons aux illustres Académiciens, dont la science consiste à concilier des rapports souvent plus éloignés.

On sent maintenant, que l'embarras de Tsonnonthouan porte sur deux objets: s'il s'empare publiquement de la bague nuptiale, il s'engage, & c'est ce qu'il ne veut pas précipiter; car selon ses principes, il faut ob-

tenir de Sasteratsi une préférence exclusive; d'ailleurs, il pourroit arriver, que les cérémonies n'étant pas complettement remplies; l'objet de son amour, courut le risque d'être déshonorée.

Après avoir mûrement examiné le pour & le contre, l'opinion qui prévalût fut, celle de prendre possession de l'anneau nuptial sans témoins.

Les occasions ne manquoient point, il existoit une très-grande familiarité entre les deux jeunes-gens; mais Sasteratsi informée de la délicatesse du malade, resta dans les bornes de la plus grande réserve, & ne laissa paroître que de la reconnoissance: l'orgueil de Tsonnonthouan en fut blessé; accoutumé à plaire; cette froideur fit naître des mouvemens de dépit.

On ne doit pas s'étonner si, dans cette disposition, il prit le parti d'accomplir clandestinement les ordonnances du savant *Onnonguice*, sans calculer les suites pour Sasteratsi. La maladie, l'avoit tellement affoibli, qu'il ne pouvoit employer que la surprise. Mais toutes les tentations furent

éludées, avec une vigilance & une adresse égales. La maladie, le malade & le remede, ainsi contrariés, il fallut en venir à une nouvelle consultation, & faire intervenir d'autres docteurs, pour que dans le nombre des remedes qu'ils prescriroient, il s'en trouvât de plus faciles à exécuter. *Onnonguice* parût à leur tête; parla longtems, & très-savamment; lorsqu'on vint aux opinions; que d'éloges sur le mérite du confrere! On fit cependant un changement à l'ordonnance, & il fut décidé unanimément que la prise de la possession de l'anneau nuptial de Sasteratsi, se feroit avec les deux mains.

Quoique dans le cours de cette histoire j'aurai plus d'une fois occasion de parler de la médecine des Indiens; je ne puis m'empêcher de commencer ici mes remarques.

Il faut rendre justice aux médecins des têtes rondes; leur pratique a autant de succès que celles de nos facultés. Mais je dois observer qu'en général leurs moyens curatifs n'ont jamais de rapports avec la maladie. Que le premier médecin ait eu l'idée

de la bague nuptiale ; c'étoit peut-être sa formule familiere ; mais que les autres, tous très-vieux, ayent vu de même, cela me paroît bien extraordinaire ; un malade raisonne mal, car Tsonnonthouan, jouissant de ses facultés, auroit dit, *voilà du charlatanisme tout pur*. Qu'il me soit permis de donner mon opinion sur ce fait singulier.

On doit se rappeller qu'Onnonthieu & Ississuague desiroient ardemment le mariage de leur fils : n'est-il donc pas probable, qu'après avoir endoctriné Sasteratsi, ils dicterent eux-mêmes l'ordonnance, dans l'espoir que le malade en viendroit à une prise de possession publique ? Au reste, je n'avance ceci que comme une conjecture ; Tsonnonthouan, après la seconde consultation, se trouva dans un bien plus grand embarras. Il prit le parti, & c'étoit le plus sage, de mettre Sasteratsi dans sa confidence. Il lui peignit vivement les risques qu'il avoit courus pour lui sauver la vie ; il observa que sa maladie prenoit sa source dans cette même action, & finit par la supplier de permettre sans délai l'exécution

du remede. Sasteratsi répondit qu'elle sentoit l'étendue de ses obligations, qu'elle feroit tout au monde pour sa santé, mais que l'honneur lui étant plus cher que la vie, elle ne vouloit point se rendre criminelle. « Je sais, ajouta-t-elle, qu'une prise
» de possession de l'anneau nuptial, en
» public ne peut me deshonorer ; mais elle
» doit être suivie du mariage ; & j'ai peu
» d'inclination pour cet état : au reste,
» j'avoue que si je desire un mari, ce ne
» peut être que T'sonnonthouan. » C'étoit toucher mon Héros par l'endroit sensible : il ne répondit rien, mais chaque phrase, chaque mot de Sasteratsi resterent gravés dans sa mémoire. Dès ce moment, il se trouva mieux, & ses forces revinrent. J'ignore si la maladie cessa par la seule possibilité du remede ; mais il est certain, que toutes les têtes rondes furent de cette opinion & que les médecins acquirent beaucoup d'honneur, cette admirable cure est même encore citée dans le pays comme très-belle.

Le lendemain matin T'sonnonthouan

fit connoître ses intentions à ses pere & mere, & leur déclara qu'il étoit aimé de Sasteratsi. Cette nouvelle fut reçue avec la plus grande joie & l'on fit sans différer les préparatifs de la célébration du mariage.

CHAPITRE VIII.

Mariage de Tsonnonthouan. Cérémonies usitées aux noces des Indiens.

TSONNONTHOUAN présenta à sa future des fagots & une marmite, ce qui vouloit dire qu'à l'avenir, son devoir seroit de porter des fardeaux & d'approvisionner sa cabine.

IL y avoit une cérémonie préalable, & absolument nécessaire, avant la consommation du mariage, pour laquelle Sasteratsi témoigna de la répugnance; car sa modestie surpassoit infiniment celle des Indiennes ordinaires.

CETTE cérémonie représente nos contrats, & paroît avoir de l'analogie avec la

jonction des mains, ſelon nos uſages. Elle conſiſte en ceci. Lorſque deux perſonnes vont ſe marier, le prêtre du Canton, fait un trou dans la terre, qu'il conſacre publiquement avec ſon urine, alors l'époux & l'épouſe en préſence du clergé, des plus grands perſonnages de la tribu, des parens & des amis des deux ſexes, ſe mettent en devoir de le remplir, & c'eſt par la maniere dont cette auguſte cérémonie s'exécute, que naiſſent les préſages heureux ou malheureux. Si le double jet, part en même tems, & continue avec abondance, juſqu'à ce que le trou ſoit rempli, c'eſt un ſigne certain de proſpérité. Si ces conditions manquent; on craint des malheurs. C'eſt pour cette raiſon, que les époux ont ſoin de boire amplement des liqueurs diuretiques, comme auſſi de s'abſtenir autant qu'ils le peuvent, de tout acte nuiſible à la cérémonie.

Le clergé étoit aſſemblé, & preſque toutes les têtes rondes attendoient l'inſtant d'accompagner Tſonnonthouan & Saſteratſi au trou conſacré.

L'ÉPOUX étoit prêt, & même très-impatient d'y arriver: il n'en étoit pas de même de Sasteratsi, née timide: effrayée de la solemnité & de l'appareil; sur le point de s'évanouir, elle pria avec instance que la cérémonie se fit clandestinement; c'est-à-dire, en présence du prêtre seulement. Le docteur Chickamichabou, (le même qui avoit si heureusement écarté l'esprit de l'ours) effrayé du scandal, aborda Sasteratsi, & lui parla avec tant de force, qu'il fit cesser ses scrupules; il lui déclara, que sa répugnance à se conformer aux institutions religieuses n'étoit qu'une fausse délicatesse. Qu'elle devoit, comme fille d'un chef, montrer l'exemple, & ramener par sa soumission, ces profanes & ces impies qui osent quelquefois ridiculiser les choses les plus respectables.

JE me trompe fort, si je n'ai pas vu ce même argument employé dans les écrits immortels des reverends docteurs *Warburton* & *Sterne*. Quoiqu'il en soit, il m'est très-agréable de placer ici les noms célébres de *Warburton*, de *Sterne* & de *Chi-*

ckamichabou, tous trois également pieux, ſavans & judicieux; tous trois également révérés; tous trois également attachés aux uſages religieux de leurs pays.

Enfin, on ſe met en marche; mais le retard de Saſteratſi, occaſionne un grand malheur. Le beſoin de Tſonnonthouan devient ſi preſſant qu'il ne lui eſt pas poſſible de le retenir, deſorte que pendant la proceſſion auſſi lente que majeſtueuſe, il ſe ſoulage involontairement. On arrive au trou conſacré; l'époux & l'épouſe font des tentatives, mais ſans ſuccès; l'un avoit perdu ſes fonds, l'autre éprouvoit une contraction qui les empêchoit de circuler. Cet événement donna lieu à des conjectures qui ne furent que trop réaliſées. En pareil cas, on recommence la cérémonie; mais on laiſſe conférer les époux; c'eſt ce que l'on fit.

Ma chere Saſteratſi dit Tſonnonthouan, je ſais que vous êtes la plus modeſte des filles Indiennes, mais vous portez les choſes trop loin. La tribu va croire que vous êtes honteuſe de m'avoir pour époux. —

Non, je n'ai point de honte, mais... Elle s'arrêta. = Je suis sensible à vos sentimens, ma très-chere Sasteratsi; prenons chacun un flacon, le tems presse, vuidons-les d'un seul trait, & mettons-nous en marche, pour recommencer l'auguste cérémonie; l'expérience m'a appris que ce moyen doit nous réussir.

Le conseil est suivi : l'on se rend près du trou consacré avec plus de confiance, & les choses vont assez bien. On remarqua cependant une différence très-sensible dans la force des deux époux; l'on ne l'interprêta point favorablement pour Tsonnonthouan.

Le contrat signé de cette maniere, par les deux parties, fut reconnu bon, & Sasteratsi abandonnée à son époux. Il falloit reprendre possession de l'anneau; la mariée ne faisoit plus de résistance; mais l'office des filles de noces, étoit de le défendre. Elles sont souvent de si bonne foi, que l'on a vu des époux languir un tems très-considérable. Tsonnonthouan plus adroit: capitula; il offrit des couvertures & du vermillon, car on se peint la figure aux Indes

comme en Europe pour paroître plus jolie; enfin, la possession est prise avec régularité. Lorsqu'on en eut avis, les danses commencerent, & toute la tribu y assista; le soir les époux se retirerent; & il leur fut permis de se prouver leur amour.

CHAPITRE IX.

Des signes de la Virginité. Opinions anciennes appuyées sur l'autorité des Médecins Indiens. Sasteratsi est en danger de perdre ignominieusement la vie. Elle est délivrée par la candeur & l'honnêteté de son époux. Délicatesse & modestie exemplaires de Sasteratsi.

On a défini la médecine, *un art conjectural*; selon mon opinion, cette juste définition a une plus grande étendue que celle que l'on a voulu lui donner. Ce mot *conjectural*, s'applique pour l'ordinaire aux moyens; mais j'ai bien peur, qu'on ne puisse aussi l'adopter aux principes. Tous les médecins en général, ont envie de

guérir. Il en eſt cependant qui donnent des maladies cruelles à leurs meilleurs amis, quand ils ſont riches & généreux; c'étoit la méthode du célebre *Nitchron* dont le nom eſt devenu immortel par les éloges, & obſervations, de ſon illuſtre confrere *Tuvobra*.

On a obſervé que les moyens les plus oppoſés ont ſouvent des ſuccès égaux. Ainſi, nous pourrions aſſigner une ſignification poſitive, au mot *conjectural*. Les Européens, d'après leur théorie, diſent que la médecine des Indiens eſt l'art de tuer & non de guérir; mais, ſi l'expérience prouve que les Indiens, loin de tuer leurs malades, ſont heureux dans leurs cures; il n'eſt pas poſſible de leur refuſer le droit de rendre à la médecine Européene, l'argument fait contre la leur quant à lopinion que nous devons avoir des principes; ne ſortons point de chez nous: examinons ſeulement ces ſavantes & volumineuſes diſputes rélatives aux différentes branches de la médecine, & convenons, au moins, que les choſes ſont fort embrouillées.

Un ancien législateur, croit les ſignes de la virginité tellement infaillibles, que de leur préſence, ou de leur abſence, dépendent la réputation & même la vie des jeunes épouſes; car, dit-il, ſi ces ſignes ne paroiſſent point, elles doivent être lapidées aux portes de leurs parens.

Cette même loi ſubſiſte aux Indes; toute mariée qui n'a point deſignes de virginité, doit dabord être dépouillée de ſa chevelure, & enſuite aſſommée.

Cependant, nos médecins ne ſont pas daccord ſur cet article; la plus part diſent qu'il n'y a point de ſignes poſitifs de virginité. Pour moi, je penſe que la loi ancienne appuyée ſur celle des têtes rondes, léve abſolument la difficulté. Je reſpecte infiniment le beau ſexe; mais je crois que ſi cette loi cruelle, n'etoit point abolie, ou il y auroit peu de mariages; ou, il y auroit beaucoup de veufs... Revenons à l'hiſtoire de Tſonnonthouan. Le docteur *Chickamichabou* ſe préſente de bonne-heure dans ſa cabine, avec tous les Théologiens & médecins du Canton

pour éxaminer si Sasteratsi étoit vierge ; la féliciter, ou prononcer l'arrêt terrible. L'assemblée des docteurs, éxaminateurs, juges &c., trouve la jeune épouse éveillée, mais très-pensive. L'époux dormoit du plus profond sommeil, ce qui n'empêche point de procéder à l'éxamen ; helas ! il n'est point favorable, on se met en devoir de conduire la jeune épouse chez Chiekamichabou qui, d'une main tenoit un scalpel, & de l'autre une massue. Le bruit éveille l'Indien, son épouse ne dit pas un mot pour se justifier ; ne fait aucune résistance ; porte des yeux languissans sur son époux, & marche innocente, au lieu de son supplice.

Tsonnothouan, rappelle ses esprits, vole à la troupe meurtriere & déclare que son épouse est encore vierge. On raisonne, on differte ; le plus grand nombre se contente de cette confession candide, mais le docteur Chickamichabou, enflammé de zéle, n'appercevant qu'une justification dictée par l'amour, insiste, sur une visite faite dans la plus grande rigueur. Sasteratsi,

née modeste, s'y refuse & déclare qu'elle souffrira plutôt le scalpel & l'assommoir. Chickamichabou, outré, conclût qu'elle est coupable, & avec une sainte satisfaction se met à aiguiser son scalpel. Qu'elle situation pour Tsonnonthouan, d'un côté l'obstination de sa chere épouse, menace sa vie; de l'autre, le plus respectable personnage de la nation se met en devoir de la sacrifier. Il demande la permission de parler; le docteur s'y oppose, & soutient qu'un mari n'a pas le droit de plaider la cause d'une femme rebelle aux loix religieuses. On discute, on recueille les voix & la pluralité se trouve en faveur du malheureux Tsonnonthouan.

Il commence par exposer avec force les présages funestes, arrivés à la signature de son contract; fait un détail (dont je n'entretiendrai point le lecteur) de la maniere dont il s'est conduit, & déclare que sa triste situation ne peut s'attribuer qu'à des causes surnaturelles.

Il avoue que son Manitou rebelle à ses prieres néxiste plus, & ajoute qu'il ne se

repend point de ſa fureur, parce qu'elle lui a procuré un rêve très-avantageux ; = Quel rêve ? demande bruſquement l'impérieux docteur. Tſonnonthouan eſt obligé de révéler que Saſteratſi pour rappeller ſa vigueur, l'avoit feſſé avec un nerf de taureau, & qu'il en étoit aux effets merveilleux de la cérémonie, lorſqu'on l'avoit reveillé.

Après ces aveux très-humilians pour une tête ronde, il ſupplie humblement le docteur d'excuſer l'extrême pudeur de ſon épouſe, & de vouloir bien différer ſon examen, ne pouvant, faute de Manitou, faire de nouvelles tentatives ; il aſſure que pour reparer ſon honneur, il va ſelon ſon inſpiration, ſe procurer un nerf de taureau ; que ſi après ſa premiere victoire, les ſignes exigés par la loi n'exiſtent pas, ou ſi par une continuité de malheurs, Saſteratſi reſtant vierge, perſiſte dans ſon obſtination, il la livrera lui-même au ſcalpel & à la maſſue.

Ce diſcours plein de candeur & de ſoumiſſion, plaît à toute l'auguſte aſſem-

blée ; mais, le prêtre (très-bon homme d'ailleurs) loin de ſentir ſon zèle diminuer, oppoſe les devoirs de ſon ſaint miniſtere, & inſiſte toujours ſur le ſacrifice de Saſteratſi. Comme non-ſeulement les médecins, mais encore ſes confreres, trouvent la propoſition de Tſonnonthouan raiſonnable, il eſt obligé de céder ; mais plein d'eſpérance de revenir à ſon exécution religieuſe.

CHAPITRE X.

Tſonnonthouan ſe détermine à chercher un nerf de taureau ; ſon voyage pour ſe le procurer. Effet de cette expédition, ſon retour ; ſes ſuccès auprès de Saſteratſi.

LORSQUE Tſonnonthouan eſt débarraſſé de ſes juges & examinateurs de Saſteratſi, il la remet entre les mains d'Onnonthieu & Diſſiſſuague.

QUELQUES guerriers *Catawbes*, préſens au traité qu'il venoit de faire avec le docteur, les prêtres, les médecins,

ſont tellement enchantés de la maniere dont il a ſauvé la fille de leur chef, qu'ils lui vouent une parfaite eſtime & veulent l'aider à trouver un Manitou.

CHAQUE voyageur avoit le ſien, on les dépoſe à la tête d'un canot, & les Argonautes partent ſans beaucoup de préparatifs.

TOUTE la tribu s'aſſemble ſur le rivage, & fait des vœux pour le ſuccès de l'entrepriſe.

TSONNONTHOUAN & ſes compagnons voyagent par eaux & par terre; & ne rencontrent des bêtes à cornes, que ſur le territoire des Quakers. D'abord ils tuent quelques bœufs, mais cette deſtruction eſt inutile, parce que le Manitou n'eſt pas complet. Enfin, ils apperçoivent un ſuperbe taureau, fameux parmi les Penſilvains, à cauſe des belles vaches qu'il produiſoit. Nos voyageurs ne laiſſent pas échapper cette belle occaſion; on tue l'animal, & le plus beau des Manitous eſt détachés par Tſonnonthouan, qui, plein de joie & d'eſpérances, retourne chez les ſiens.

La personne à qui les bœufs & le précieux taureau appartenoit, étoit un Quaker nommé *Ezéchiel Soady*, puissant par ses richesses, & par son influence dans la colonie.

Il avoit oublié ses préceptes, car il n'offrit pas ses vaches aux Indiens. A la vérité il observoit scrupuleusement celui, de ne point combattre lui-même; mais il étoit homme à mettre le feu au monde entier, pourvu qu'il ne fût que spectateur.

Désespéré de la perte de ses bœufs & de son superbe taureau; il employa son pouvoir pour faire déclarer la guerre aux Indiens & réussir.

Les Pensilvains sans faire la moindre information, sur la nature du délit, portent les armes chez les Chickesaws, nation voisine, qui très-tranquille, n'avoit pas besoin de Manitou.

On arrache des chevelures; on assomme beaucoup de femmes, beaucoup d'enfans de part & d'autre; enfin, la nation des Chicksaws peu nombreuse, est presque détruite. Que de réflexions à faire sur les

causes des grands événemens ! Si un seul habitant des têtes rondes avoit consommé son mariage, ou s'il avoit rêvé de toute autre chose que d'un nerf de taureau, les Pensylvains jouiroient de leurs femmes massacrées; posséderoient leurs enfans égorgés par la fureur & les pacifiques Chickesaws, formeroient encore une nation florissante.

Mais revenons à Tsonnonthouan. Lorsqu'il arriva chez lui, le Manitou étoit sec, & il n'eut rien de plus pressé que de mettre le rêve en action. La chere épouse, dont la réputation & la vie, en dépendoient, gesticula très-vigoureusement, & le mariage fut enfin consommé. Le docteur prévenu du fait, vint faire sa visite accompagné des témoins; il fit naître quelques difficultés, mais on n'y eut aucun égard; les époux n'en reçurent pas moins, les complimens de toutes les têtes rondes. Tsonnonthouan, en me racontant ce trait de sa vie, n'étoit pas sans humeur contre le docteur Chickamichabou & en général contre les prêtres Indiens, qui, selon lui, ne sont les dif-

pensateurs des châtimens, que pour faire respecter leurs tours de passe-passe...... Au reste, par les avœux que Tsonnonthouan m'a fait; la virginité de Sasteratsi est autant un problême pour moi, qu'elle le fût pour le docteur Chickamichabou.

CHAPITRE XI.

Sasteratsi dégoutée du Manitou de Tsonnonthouan, le sollicite d'en changer, mais sans succès. Elle a une maladie singuliere. Tsonnonthouan veut la guérir par la vertu de son Manitou & a le malheur de ne pas réussir, l'expérience tourne même contre lui. Il s'adresse au docteur Chickamichabou; l'avis de ce grand Théologien le détermine à rejeter son nerf de taureau; il choisit une peau de castor pour sa divinité, & s'en sert heureusement. Guérison de Sasteratsi. Elle devient grosse & accouche d'un garçon. Tsonnonthouan se met au lit à cette occasion & y reste un mois.

TSONNONTHOUAN & son épouse vécurent pendant quelques tems, dans la plus

intime amitié. La feule différence d'opinion que l'on pouvoit obferver entre eux, ne portoit que fur le Manitou qui déplaifoit à Safteratfi. Tfonnonthouan croyoit que fon bonheur n'étoit dû qu'à l'influence du nerf de taureau ; par conféquent, il avoit pour lui un attachement que rien ne pouvoit détruire. Mais foit que la délicateffe de Safteratfi, fut offenfée de voir un pareil ornement au col de fon mari ; foit, que quelqu'autres motifs, fur lefquels elle ne s'eft pas expliquée, lui donnaffent de l'averfion pour lui. Il eft certain qu'elle employa tous les moyens poffibles, pour le faire abandonner. Ne pouvant y parvenir, elle eut recours à l'artifice, reffource triomphante des femmes. Voici le ftratagême. Safteratfi fe plaint de convulfions, qui contrarient tellement fa volonté, que tout s'opere chez elle à contre fens. Si elle veut porter fa main à la tête elle la porte au pied, fi elle veut careffer Tfonnonthouan, elle l'égratigne ; fi on exige d'elle quelque chofe, le *non* fe prononce pour le *oui*, &c. Cette maladie gagne les jambes, & elles

ſe ſerrent au point qu'il n'eſt pas poſſible de les ſéparer, ce qui paroît très-déſagréable à Tsonnonthouan. Il croit qu'elle eſt enſorcelée, & l'idée lui vient de recourir aux grands effets du nerf de taureau.

Une nuit, après avoir employé toute ſa force pour déſunir les jambes de Saſteratſi, il ſe leve bruſquement, prend ſon Manitou, & le promene ſur les membres malades de ſa femme : Le remede agit, mais d'une maniere imprévue : La malade ſe leve avec fureur, égratigne le viſage de ſon cher époux, & y fait, avec ſes ongles, des traces ſi profondes, que l'impreſſion ne pût s'effacer ; puis tordant la corde qui fixoit la divinité ; elle force le geſticulateur à demander grace. = Je vous l'accorde dit Saſteratſi ; mais quittez ce maudit Manitou, cauſe de ma maladie & de ma fureur. Le religieux Tſonnonthouan ſans y conſentir, promet de ne jamais s'en ſervir de cette maniere ; tout ſe calme & l'on ſe remet au lit.

Cependant les convulſions reparoiſſent particuliérement aux jambes. Tſonnon-

thouan ſe leve de bonne heure, très-affligé, & ne voit d'autre reſſource, que de conſulter le docteur Chickamichabou : la maniere dont ce prêtre s'étoit conduit avec Saſteratſi rendoit cette démarche déſagréable ; mais perſonne ne peut le remplacer; il faut donc vaincre toute répugnance. Tſonnonthouan raconte ſon hiſtoire au révérend théologien ſans omettre la plus petite circonſtance : celui-ci l'écoute avec beaucoup d'attention ; & reflêchit longtems, avant de faire ſa réponſe ; la voici.

„ JE devine la cauſe de cette maladie ; „ elle eſt même aſſez commune chez les „ femmes contrariées ; mais, je vois un „ point très-intéreſſant à éclaircir ; c'eſt de „ ſavoir ſi cette convulſion eſt continuelle, „ or, ſi elle n'arrive que dans certain cas ; „ il faut donc que je couche avec Saſteratſi. Vous pouvez reſter comme témoin... „ mais il vaudroit mieux que je fuſſe ſeul „ avec elle pour l'interroger. „

TSONNONTHOUAN étoit trop attaché, à ſa religion, pour être jaloux du Miniſtre

qui la professoit : d'ailleurs, tous les moyens de guérison, lui étoient égaux, pourvu que les jambes de Sasteratsi pussent se désunir. Il consentit donc, à ce que l'expérience du docteur Chickamichabou, se fit sans témoins.

J'IGNORE comment ce prêtre zélé, tira ses éclaircissemens, mais, le lendemain, il déclara à Tsonnonthouan, que la maladie subsisteroit, tant qu'il conserveroit son Manitou. Alors, il lui conseilla de choisir une peau de castor, & d'en frotter doucement les muscles de son épouse. Il parloit comme médecin & comme théologien, qualités souvent réunies chez les Indiens. Car les Jongleurs, (c'est ainsi qu'ils nomment leurs prêtres) donnent également leurs avis sur le spirituel & sur les maladies, tandis que les médecins ou Saltimbanques ne peuvent opérer que sur les corps.

QUOIQUE Tsonnonthouan eut un très-grand respect pour son nerf de taureau; sur l'avis du docteur, il en fit le sacrifice, & comme les castors ne sont pas

rares chez les têtes rondes, il ne lui fut pas difficile de se procurer un nouveau Manitou. Dès qu'il eut frotté avec une peau douce, les muscles de Sasteratsi, les convulsions cesserent; ses jambes se séparerent & toutes les parties de son corps reprirent leurs fonctions. Peu de jours après, il parut des signes de grossesse, la nouvelle se répandit, & fit naître une joie générale. Sasteratsi mit au monde un fils; l'accouchée immédiatement après, se plongea dans la riviere, & le mari (suivant l'usage des têtes rondes) se mit au lit, reçut des visites, & vécût des mets les plus délicats.

Après une lune bien complete de soins & de tranquillité, Tsonnonthouan se leva, & reprit le timon de ses affaires.

CHAPITRE XII.

Sasteratsi allaite son fils. Tsonnonthouan part avec quelques amis pour la chasse. Leur voyage sur le lac Michigan ; ils essuyerent une violente tempête, jettent leurs dieux à la mer & en choisissent d'autres, lorsqu'ils sont à terre ; Tsonnonthouan poursuivi par une bande de bisons, se réfugie sur le haut d'un arbre ; dangers qui le menacent. Il tente sous la protection de son Manitou, de traverser les airs ; suites de cette avanture.

Le luxe & la molesse n'ont point pénétré chez les Indiens ; les femmes allaitent leurs enfans : quand on leur parle d'un pays, où on loue des étrangeres pour faire les fonctions de meres, elles disent qu'un pareil lieu ne peut être habité que par des barbares, & voici leur raisonnement.

« Le grand Manitou (qui selon quel-
» ques-uns, est un lievre, & selon d'au-

„ tres un caſtor) n'a pas créé deux eſ-
„ peces de femmes, l'une pour accou-
„ cher, l'autre pour nourrir. „ Il y a même quelques cantons dans le nord de l'Amérique, ou le lait maternel eſt cru tellement néceſſaire à l'enfant, que l'on fait mourir ceux, dont les meres périſſent avant d'avoir pu les ſevrer, n'étant pas poſſible ſelon l'opinion reçue qu'ils puiſſent devenir des hommes.

CELA prouve, qu'une action cruelle, peut partir d'un principe d'humanité.

TANT que la mere nourrit, le mari vit éloigné; mais par une perverſité inconcevable de la nature humaine, cette loi ſage manque ſon but. Un Indien convaincu d'avoir habité avec ſa femme, tandis qu'elle remplit les devoirs de nourrice, eſt regardé dans la ſociété, comme infâme. Il lui eſt, à la vérité, permis de ſe choiſir des maîtreſſes.

MAIS cette même femme à qui l'approche de ſon mari n'eſt pas permiſe, peut avoir pluſieurs amans.

Tel eſt l'uſage biſarre des Indiens, & ſur-tout des têtes rondes. T'ſonnonthouan par une délicateſſe qui lui étoit particuliere, ne veut point partager ſon cœur: tranquille ſur la fidélité & la tendreſſe de Saſteratſi, il prend le parti de s'abſenter juſqu'à ce qu'il puiſſe vivre librement avec elle.

La chaſſe des caſtors, lui paroît la plus utile, & il en fait les préparatifs avec quelques amis. Après le jeûne & les prieres d'uſage; comme chef, il donne une fête aux chaſſeurs, ou la gaité préſide; on y chante la délivrance de Saſteratſi, le combat de l'ours, Diggory Bunce, ſa conduite, ſes gageures, ſes applaudiſſemens, le taureau tué chez les Quakers; rien n'eſt oublié quoiqu'en impromptu, (car les chanſons Indiennes ne ſont jamais étudiées) mais l'enthouſiaſme général, porte ſur la deſtruction future des caſtors.

On part le lendemain, & la chaſſe eſt ouverte, le lieu, la ſaiſon, tout eſt favorable; on porte les peaux chez les

François, & l'on obtient en retour beaucoup d'eau-de-vie, des couvertures, du tabac, du vermillon & autres marchandises estimées chez les têtes rondes.

Un large canot en est chargé, & l'on s'embarque sur le lac *Michigan*. Lorsque nos voyageurs sont à la distance de deux lieues des rives opposées, il s'éleve une furieuse tempête : Tsonnonthouan ne quitte point le gouvernail, & manœuvre avec une grande dextérité ; la pointe du canot est toujours devant la vague menaçante, enfin, les forces s'épuisent ; on invoque le grand Manitou, mais la tempête, loin de s'appaiser va en augmentant. Chaque Indien avoit son chien, on sacrifie ces animaux à *Machibou*, dieu des eaux, en lui criant ; *si tu veux du sang, en voilà.* Cet expédient ne réussissant point on débarrasse le canot de sa cargaison, & l'on jette toutes les marchandises dans le lac, excepté un peu d'eau-de-vie. (Car un Indien ne peut pas vivre sans cette liqueur.) Cependant, *Machibou*, malgré le sacrifice des chiens, des couvertures,

du vermillon &c. ne s'appaisoit point: il ne restoit qu'une ressource, c'étoit les Manitous particuliers; on les invoque, & l'on finit par les jetter à l'eau. Tsonnonthouan est le dernier qui se livre à cet emportement; il chérissoit le sien; c'étoit cette même peau de castor, dont les doux frottemens avoient séparés les jambes convulsives de Sasteratsi. Enfin, il en fait le sacrifice en prononçant ces paroles. « Ingrate peau, cruel Manitou! à » qui j'ai rendu si long-tems mes hom- » mages: toi que je n'aurois jamais aban- » donné, si tu ne m'abandonnois toi- » même; vas, ou tu voudras; je te jette » loin de moi; soit le Manitou de tout » autre, je te renonce pour le mien. »

A peine eut-il fait cette exécution, que la tempête fut moins violente: l'espoir prit la place du découragement, on rama avec une nouvelle force, & l'on arriva enfin, quoiqu'avec beaucoup de peine à l'embouchure d'une riviere. Le rivage étoit voisin, on y aborda, & après les précautions nécessaires pour la con-

ſervation du canot, on s'occupa du repos dont on avoit beſoin. Je ne déterminerai point ſi la tempête s'appaiſa par l'abandon du Manitou; c'eſt une nouvelle queſtion que je livre à la méditation des philoſophes; je ne veux être que l'hiſtorien des faits, Tſonnonthouan m'a cependant dit; qu'il avoit religieuſement obſervé tout ce qu'il falloit pour appaiſer l'eſprit du caſtor; mais que ſon courroux s'étoit montré dans les derniers momens de la chaſſe, & qu'il ne doutoit pas, que la tempête ne fût abſolument ſon ouvrage. Tels étoient alors les ſentimens de cet Indien; mais comme il a changé bien des fois d'opinion; j'ignore juſqu'à quel point on peut compter ſur cette autorité.

REVENONS à nos voyageurs. Lorſqu'ils furent ſur le rivage, ils virent avec douleur que leurs peines, leurs fatigues, leurs démarches, chez les François, étoient en pure perte; ils ſentirent même, que s'ils retournoient dans leur pays, il ne leur reſtoit pas une couverture pour couvrir la nudité de leurs cheres épouſes, & qu'ils

étoient dépourvus d'eau-de-vie liqueur si nécessaire à leurs vieux parens.

Ces pertes ne pouvoient qu'être très-sensibles à Tsonnonthouan, aussi tendre époux que fils respectueux. Son avis fût de différer leur retour & de tenter de nouveaux succès.

Il existoit un grand obstacle : comment se mettre en campagne sans Manitous ? Le soleil étoit couché ; un voile épais couvroit toute la surface du ciel ; la pluye tomboit avec abondance, le tonnnerre grondoit, les éclairs perçoient les nuages, & les vents paroissoient reprendre leur premiere fureur ; les arbres se déracinoient de tous côtés ; les bêtes sauvages rugissoient dans leurs antres, les torrens tomboient des rochers, enfin, le bruit des vagues, inspiroient une horreur faite pour effrayer des ames timides. Que l'homme est foible quand il ne peut compter que sur lui-même !

Tel étoit la situation de nos voyageurs. Peut-être avoient-ils sous leurs pieds une multitude de divinités bienfaisantes ; mais, outre que l'obscurité empéchoit de les ap-

percevoir, il y a des cérémonies abſolument néceſſaires pour l'inveſtiture d'un Manitou ; il faut un rêve, ou une rencontre fortuite, au moment ou le ſoleil ſe léve. D'ailleurs, c'eſt une loi générale chez les têtes rondes, que quand on abandonne un Manitou, il faut le remplacer ſur le champ. (On doit ſe rappeller que Tſonnonthouan & ſes amis, n'étoient pas dans une ſituation qui leur permit d'obſerver cette loi, lorſqu'ils rejetteroit les leurs) dénués de protecteurs ; environnés de dangers ; livrés à toutes les horreurs de la nature, ils ne pouvoient s'abandonner au repos : la néceſſité les y contraignit cependant ; mais ce ne fut qu'en ſe conſolant mutuellement & dans l'eſpoir de ſe débarraſſer bientôt de leurs inquiétudes ; ſoit terreur, ſoit fatigue, ſoit enfin l'effet de la quantité d'eau-de-vie qu'ils avoient bu, il eſt certain qu'ils dormirent d'un profond ſommeil & qu'aucun ne conſerva l'idée de ſon rêve. Par bonheur, ils ſe réveillérent (excepté Tſonnonthouan) avant le lever du ſoleil, car ils auroient paſſés le jour & la nuit ſuivante, dans les mêmes allarmes.

CHAPITRE XIII.

Tſonnonthouan & ſes amis, choiſiſſent des Manitous ſur les bords du lac Michigan; cérémonies rélatives à la priſe de poſſeſſion de ces eſpèces de Divinités.

Les premiers rayons du ſoleil perçoient déja l'obſcurité. Nos voyageurs avoient des fuſils & de la poudre; ils allumérent leur pipe & en conſacrérent la fumée au bel aſtre du jour; puis portant les yeux ſur ce qui les environnoit, l'un vit une pierre, l'autre un baton, l'autre une coquille, & tous ces objets devinrent des Divinités. Tſonnonthouan dormoit encore, que ſon reveil eſt cruel! il ſe trouve le ſeul dépourvu de ſoutien. Ses compagnons lui propoſent d'aller à la chaſſe du biſon, & de ſe mettre pour un jour ſeulement ſous la protection de leurs Manitous; mais Tſonnonthouan ? fidelle à ſes principes ne veut point y conſentir. Heureuſement, il trouva des conſolations dans quelques bouteilles d'eau-de-vie échappées de la tempête. Chaque fois

qu'il ſe conſoloit, il ne pouvoit s'empêcher de ſe rappeller, combien il étoit redevable à cet ancien Manitou, & par quelle infortune il l'avoit briſé. Car, un homme qui boit ſeul, n'a rien de mieux à faire que d'exercer ſa mémoire; cependant, il ſe livre au ſommeil, ſes amis arrivent après une chaſſe heureuſe, boivent, mangent & s'en dorment eux-mêmes tranquillement. Tſonnonthouan s'éveille attend l'aſtre du jour, le voit paroître, lui conſacre les prémices de ſa pipe, jette les yeux autour de lui, apperçoit la peau d'un biſon, & s'en empare.

Son camarade fâché de perdre le fruit de ſa chaſſe, repréſente que le Manitou deſſéché ſera difficile à porter, & conſeille de n'en prendre que les cornes. *Apprenez dit Tſonnonthouan que le joug d'un Manitou eſt facile & ſon fardeau léger.* Il ramaſſe la peau & la pend à ſon col.

Une énorme queue frottoit contre la terre; deux cornes beaucoup plus grandes que celles d'un bœuf, ſe rabattoient dans une direction parallele contre ſes joues,

& lui donnoient l'air le plus ſingulier.

Il y a lieu de croire que s'il ſe fût préſenté ſous ce déguiſement, près de Saſteratſi, les convulſions auroient reparues, mais par bonheur, ce Manitou étoit rejetté lorſqu'il revint près d'elle. Si l'ame de Tſonnonthouan étoit tranquille du côté de la religion, elle n'étoit pas, d'ailleurs, ſans inquiétudes.

La tempête qu'il venoit d'eſſuyer ſur le lac Michigan l'avoit dépouillé de tout, excepté de ſon fuſil, d'une couverture & de quelques bouteilles d'eau-de-vie qui ne pouvoient pas le mener loin; ſon eſpoir étoit dans le nouveau Manitou; il le regardoit même comme l'inſtrument infaillible de ſa fortune, car ſon imagination le portoit naturellement à l'enthouſiaſme, bien plus oubliant l'idée qui lui avoit fait rejetter la peau du caſtor, il ne prévoyoit pas, que l'eſprit du biſon, pouvoit également lui être nuiſible.

CHAPITRE XIV.

Tſonnonthouan pourſuivi par des biſons ſe réſugie ſur un arbre ; dangers qui le menacent, ſa foi, ſon invocation ; il tente de traverſer les airs, ſon voyage, dans le pays des ames.

TSONNONTHOUAN ſéparé de ſes amis ; voit de loin une bande de biſons puiſſans dans une prairie ; pour ne pas ſe montrer ; il marche en chaſſeur, juſqu'à la portée du fuſil. Le vent change malheureuſement, & comme ces animaux ont l'odorat très-fin, il eſt bientôt découvert. Toute la troupe fond ſur lui, & il n'a que le tems de ſe réfugier ſur un arbre. Les biſons pouſſent des mugiſſemens affreux ; labourent la terre avec leurs cornes & parvinrent à déraciner l'arbre. Que faire dans un danger ſi preſſant ? Tſonnonthouan ſent que la foi ſeule peut le ſauver. Dans un naufrage, il eut marché ſur les eaux ; grimpé ſur un arbre, il falloit traverſer les airs : plein de confiance en ſon Manitou, il lui adreſſe cette fervente priere.

» MANITOU, c'eſt en toi que je met
» mon eſpérance ; ſans ton ſecours je ne
» puis rien. Ne m'abandonne point dans ce
» moment de détreſſe ; tu vois la fureur
» de mes ennemis, ſauve - moi, délivre-
» moi de ceux qui me perſécutent ; fais
» que je traverſe les airs ; conduis - moi,
» près de mes freres, tous mes vœux à l'a-
» venir, te ſeront adreſſés ».

APRÈS cette invocation touchante, il ſe précipite du haut de l'arbre dans l'attitude d'un homme qui vole, & dès qu'il eſt revenu de ſon extaſe ; il ſe trouve, environné de ſes amis ſur les bords du lac Michigan : la 1er. choſe qu'il fait, & qu'on devoit attendre d'un homme auſſi pieux, eſt, d'apprécier le pouvoir de ſon Manitou, & de lui rendre ſes actions de graces ; enſuite, il raconte naïvement ce qui vient de lui arriver.

» QUI peut vous avoir retardé en route ?
» lui dit Tomochichi : il y a un demi jour,
» que vous êtes parti de l'arbre ; ſi vous en
» doutez voyez le ſoleil. Voler eſt une action
» vive, & il n'y a que trois mille pas d'ici

„ à la prairie des biſons. Vous n'êtes donc „ pas venu directement ; nous vous prions „ de nous informer où vous avez été „.

Quoi ! répondit Tſonnonthouan, ſans héſiter, il n'y a qu'un demi jour que Je ſuis parti ! que de choſes s'exécutent dans cet intervalle au pays des ames ! non, je n'ai pas pris mon vol de ce côté ; léger comme une plume, leſte comme un oiſeau, montant, deſcendant, m'arrêtant avec une facilité incroyable. J'ai paſſé très-près du ſoleil, qui, eſt un peu plus haut que la grande montagne de Niagara. Son feu, eſt, a-peu-près, comme celui dans lequel nous brûlons nos priſonniers ; puis, prenant ma courſe vers le nord, je ſuis tombé chez les *danſeuſes* (1) d'abord je chante,

(1) Pour entendre cette deſcription ſinguliere, il faut ſavoir, que ſelon l'aſtronomie Indienne, la conſtellation que nous nommons les *playades* eſt les danſeuſes ; que les trois étoiles qui forment la queue de la grande ourſe, ſont les chaſſeurs ; que la petite étoile qui eſt près de celle du milieu, eſt la marmite ; enfin, que l'étoile du nord, dite ſans mouvement, eſt l'ourſe pourſuivie par les chaſſeurs.

Voyez le Journal d'un voyage au nord de l'Amérique par Charlevoix, vol. 2. page 230.

enſuite, je danſe avec elle. Delà je vais chez les trois chaſſeurs, qui m'accueillent, & me prient de me joindre à eux; j'accepte, mais il ne m'eſt pas poſſible de continuer long-tems ce violent exercice; ils me chargent du ſoin de la marmite, mais impatient de ſuivre mon voyage; je les quitte pour paſſer à l'étoile ſans mouvement. J'apperçois une plaine, infiniment plus grande que celle ou les biſons m'ont attaqué. Le 1er. objet que j'y vois, eſt l'ours tué en préſence de Diggory Bunce: il vient à moi la gueule ouverte; je veux prendre une bouteille d'eau-de-vie pour me défendre, mais tout, dans ce pays, à une forme & n'a point de corps. L'animal n'étoit qu'un phantôme. Un haſard heureux, me fait rencontrer preſque tous mes ancêtres; ils me félicitent ſur mon arrivée parmi eux, & m'embraſſent avec l'expreſſion de la plus grande amitié, mais je ne les ſens point.

Les Indiens, vivent dans le pays des ames, comme ſur la terre: on m'offre du potage, j'en mange beaucoup, ſans me raſſaſier. Je vois du tabac, des pipes, de

l'eau - de - vie, & j'imite en gefte, les convives car, rien n'étoit palpable pour moi; cependant, les ames s'énivrent & s'endorment auffi promptement que parmi nous.

En réalité je n'avois ni bu ni mangé, depuis mon départ de l'arbre, mais je ne me fentois tourmenté ni par la faim, ni par la foif. Voulant profiter du fommeil de mes parens, pour voir les chofes remarquables de cet étonnant pays; j'y pénétre affez avant fans rien rencontrer d'extraordinaire. Quel eft mon étonnement de me trouver chez les bêtes & chez les blancs! Les bœufs que nous avons tué me reconnoiffent, & fur - tout le taureau : ils courent fur moi avec fureur, mais l'ours m'avoit raffuré. Leurs mugiffemens effraient les quakers; ils viennent en foule autour de moi, l'efprit du taureau leur apprend que je fuis celui qui a caufé la guerre, & dans l'inftant, j'entends un grand Brouhaha. Les *Chichefaws* affaffinés, fe joignent à eux, & augmentent le tumulte. Enfin la rumeur devient fi grande, que mes ancêtres fe réveillent. Tfonnonthouan, mon grand

pere s'apperçoit que je ſuis la cauſe de cette fermentation, il me ſupplie de retourner ſur la terre, & de rétablir la paix par ma fuite. Je ſuis ſon conſeil: mon Manitou eſt invoqué; jé pars comme un éclair, & c'eſt par la ligne la plus courte, mes amis, que je viens vous rejoindre.

Les compagnons de Tſonnonthouan écoutérent l'hiſtoire avec le plus grand ſérieux; mais quand elle fut achevée, ils ſe regardérent, & conclurent que leur chef, avoit perdu la tête. Ce qui les étonnoient, étoit une eſpéce d'ordre dans les idées, qui n'appartient point au délire.

Le premier diſcours, leur paroiſſoit aſſez naturel, mais le voyage au pays des ames, étoit au-deſſus de leur compréhenſion. Quoiqu'il en fût, ils ne firent aucunes remarques, & voulurent que le tems, les circonſtances, la raiſon même de Tſonnonthouan, lui ouvriſſent les yeux. Ce ſilence inattendu, déconcerta le narrateur; „ douteriez-vous, leur dit-il, avec feu, „ de la vérité de mon récit? je ne propo- „ ſerai point de retourner au pays des ames,

„ parce que j'y occaſionnerois une emeute, „ peut-être, plus violente que la premiere; » mais je vais traverſer le lac Michigan; „ ſuivez-moi; nous vendrons nos laines „ avec avantage de l'autre côté, mon Ma- „ nitou peut tout porter. „

Les Indiens loin de rire de cette propoſition ridicule, y applaudiſſent. C'eſt un de leurs principes, de ne jamais contredire un homme qui extravague; ils paroiſſent croire ce qu'il avance; s'il propoſe des épreuves; fuſſent-elles dangereuſes, ils s'y prêtent: parce que l'expérience peut le guérir.

Quand l'épreuve ne remplit point ce but; ils laiſſent le fou jouir tranquillement de ſa chimere. Je dois obſerver que l'eſpéce de folie, dont Tſonnonthouan étoit attaqué ſur la puiſſance de ſon Manitou, eſt une épidémie commune chez les Indiens, ils ont même un terme très-expreſſif pour la rendre, qu'il n'eſt pas poſſible de traduire. Une particularité propre à cette maladie, c'eſt qu'elle s'apperçoit chez les autres, & jamais chez ſoi: au reſte, elle eſt moins

dangereuſe

dangereuſe parmi les têtes rondes qu'ailleurs, 1°. parce que rarement pluſieurs perſonnes l'ont en même tems. 2°. parce qu'il n'y a point de Manitou général. On va voir juſqu'où ces Indiens pouſſérent la complaiſance. Ils approuvérent donc le projet de traverſer au vol, le lac Michigan, ſous la protection du Manitou de leur chef. En conſéquence Tſonnonthouan ſe rendit avec eux, ſur le haut d'un petit promontoire, élevé d'environ vingt-cinq pieds au-deſſus du lac, croyant que c'étoit le plus commode pour s'élancer dans les airs. Après une courte priere il prit ſon effort & ſes compagnons le ſuivirent. Tous étoient préparés, & tous gagnérent le rivage. Excepté Tſonnonthouan, qui reſta les jambes en l'air, fixé dans le vaſe, par les cornes du Manitou. Ses amis le ſecoururent, & le porterent preſque mort ſur le rivage. Lorſqu'il fût en état de parler, Thomochichi lui demanda pourquoi il revenoit ſi vîte? s'il comptoit recommencer bientôt cette courſe, & ſi pendant qu'il ſeroit en l'air, il ne les abandonneroit point, pour aller au pays

des âmes? Tſonnonthouan ſentit parfaitement la force de ces ſarcaſmes, mais pénétré de foi, il avoua ſes fautes, & convint qu'il méritoit ce qui venoit de lui arriver. Mon Manitou, dit-il, m'a ſauvé la vie; ne devois-je pas m'en tenir là? Pouvois-je eſpérer qu'il ſe prêteroit toujours à mes importunités, & à mes caprices? n'ai-je point péché griévement, en le compromettant avec des gens, qui ne l'invoquent point, qui n'ont pas même de confiance en lui? Je n'ai donc rien de mieux à faire que d'appaiſer ſa colere. Le tems de la chaſſe des biſons étoit paſſé, ſes amis ne répondirent qu'en le priant de prendre la route de leur patrie. Tſonnonthouan refuſa ſous le prétexte que Saſteratſi faiſoit encore les fonctions de nourrice; il ajouta que quelque furieux que fuſſent les biſons dans ce moment ſon Manitou, le metroit dans le cas de ne pas les craindre. Les chaſſeurs voyant qu'il n'y avoit rien à gagner ſur l'eſprit de leur camarade, prirent le parti de l'abandonner; ils jugerent que ſa perte étant certaine, il étoit indifférent qu'il mourut d'une chute ou d'un coup de corne.

CHAPITRE XV.

Explication du tranſport de Tſonnonthouan, de l'arbre à ſa cabane, avec quelques conjectures ſur ſon voyage au pays des âmes; il tente de traverſer au vol, un precipice, & & ſe caſſe une jambe; la peau de Biſon eſt abandonnée, & un morceau de drap rouge lui ſuccéda pour Manitou. Tſonnonthouan eſt guéri de ſa folie, remarques intéreſſantes ſur cet événement.

C'EST une choſe aſſez généralement reconnue dans les pays proteſtans, qu'il ne ſe fait plus de miracles; mais on n'eſt pas d'accord ſur la maniere de fixer l'époque où ils ont réellement ceſſé: les uns la placent vers le troiſieme ſiécle, les autres, & particulierement le fameux docteur Middleton, avancent que les miracles finirent avec les apôtres. L'opinion du troiſieme ſiécle, me paroît la plus orthodoxe, parce qu'elle eſt appuyée ſur ce pilier ſolide de la Religion le très-révérend pere en Dieu évêque de

Glocester, qui, dans son magnifique traité, intitulé *Julien*, démontre avec cette force, & cette néteté qui lui sont propres que quand l'empereur apostat, voulut rebâtir le temple de Jérusalem pour prouver la fausseté d'une prophétie ; les ouvriers & l'ouvrage furent détruits par une éruption souterraine de souffre embrasé. Voilà un fait bien attesté, & par conséquent un point fixe, pour déterminer la date de la cessation des miracles, car, si je ne me trompe, c'est le dernier admis par les protestans.

L'opinion de l'église Romaine, n'est pas la même ; les miracles subsistent encore chez elle, & il s'en fait tous les jours, par l'intercession des saints.

Il résulte de ces contradictions dans les deux principales églises de l'Europe, que la chose reste en problême.

Le vol de Tsonnonthouan a pu paroître miraculeux, il étoit même très-aisé de le montrer sous ce point de vue & de le prouver par des argumens victorieux, car 1°. l'acteur d'un fait accompagné d'une infinité de circonstances pouvoit-il se tromper sur la na-

ture de ce même fait? 2°. Avoit-il quelqu'intérêt à tromper les autres? 3°. Ses camarades n'ont-ils pas cru, ou tout au moins, n'ont-ils point paru croire; leur conduite n'a-t'elle pas même été relative à cette croyance? Cette marche étoit aussi simple que naturelle; mais comme mon livre est écrit dans un pays où l'on n'admet plus de miracles, depuis quatorze ou quinze cents ans; je me trouve forcé de dépouiller l'action de Tsonnonthouan, de tout ce qu'elle a de miraculeux, & de montrer qu'elle n'a eu réellement pour cause, qu'un enthousiasme extravagant.

Voici le fait, tel que je l'ai appris par l'organe d'un des témoins. Le jour que Tsonnonthouan voulut chasser seul; ses compagnons entendirent des mugissemens de bisons, qui leur parurent extraordinaires; l'idée du danger de leur chef, se présenta; ils accoururent pour lui donner des secours; virent des bisons, labourant la terre, déracinant un arbre avec fureur; apperçurent Tsonnonthouan perché sur ce même arbre, & furent témoins de son

élan dans les airs ; de sa chute, & de la fuite des bisons.

Arrivés près de l'arbre, ils le trouvent étendu, & sans connoissance. On lui pince le nez, on lui tire les oreilles, on frappe impitoyablement sur la plante de ses pieds ; (méthodes Indiennes de traiter les gens évanouis) enfin, le croyant mort on l'emporte dans la cabanne pour lui rendre des hommages funébres, selon les cérémonies usitées, chez les chasseurs Indiens.

Cependant, on a la précaution de lui mettre la face contre la terre & de prodiguer les fumigations de tabac, chacun souffle à son tour ; l'explosion se fait ; le mouvement péristaltique des intestins, rétabli par l'irritation, en communique à toute la machine, & bientôt les signes de vie reparoissent. Le malade remue une jambe ; puis l'autre, il soupire, se plaint, vomit, évacue, & enfin se léve très-lestement.

Le premier acte, fût de regarder autour de lui, point de bisons, mais bien le lac, la cabanne, & ses amis. Dans cet instant,

l'idée l'arbre, celles du danger, de l'invocation, de l'élancement, dans les airs, se présentent, & voilà mon homme convaincu qu'il a volé.

TELLE est la source de cette étrange manie qui ne dura que trop. J'avoue cependant que le voyage au pays des âmes, laisse un mystere difficile à pénétrer : est-ce une vision apperçue par une tête dérangée ? (on sait que les fols confondent les rêves & la réalité) ou bien, est-ce l'effet, prompt, d'une imagination vive pour répondre à l'objection sage, de Thomochichi ? cette seconde maniere d'envisager la chose, me paroît assez probable, car il y a des exemples, de l'enthousiasme le plus extravagant, & des plus hardis mensonges mis en avant, par excès de zele de piété & d'amour-propre.

MA connoissance, avec Tsonnonthouan, se fit à peu près à cette époque ; j'ai beaucoup vécu avec lui il m'a toujours fait l'histoire de sa vie sans y comprendre son vol, & son ascension, réticence assez singuliere ; mais je sais qu'il a parlé de son séjour en

chair & en os, chez les âmes, comme d'un fait réel. Etoit-il ſincéré? Ne vouloit-il pas ſurprendre la crédulité des autres, pour ſe venger de ce qu'on avoit ſurpris ſi ſouvent la ſienne? c'eſt ce qui ne peut être apperçu que par celui qui ſonde le cœur & les reins; je l'ai interrogé pluſieurs fois à cet égard: mais loin de me répondre il m'a paru, que ma curioſité lui déplaiſoit. Peut-être craignoit-il que je me mocquaſſe des choſes qu'il croyoit dignes de ſa vénération, car il n'étoit pas encore revenu de ſes erreurs.

Il eſt donc certain que Tſonnonthouan ne fut qu'un fou ſur l'article du vol; mais il ne m'eſt pas poſſible de décider, ſi l'on doit l'enviſager comme impoſteur, ou comme *enthouſiaſte*, ſur celui de ſon aſcenſion, dans le pays des âmes. Continuons ſon hiſtoire. Tſonnonthouan abandonné de ſes camarades, continue de chaſſer les biſons avec quelques ſuccès: avec la grande confiance qu'il avoit en ſon Manitou, il n'épargne aucun ſoins; non-ſeulement pour prendre le vent de maniere qu'ils ne puſſent

le ſentir, mais encore pour éviter de les rencontrer en troupe, ce qui lui fût très-utile. A la vérité, leur chair ne valoit rien; car c'étoit le tems du rut; mais la laine n'en étoit que meilleure, & il en fit un grand amas dans ſa cabane. Malgré ces précautions le malheureux jour arrive, ou après avoir épié les mouvemens d'un biſon & de ſa femelle, il ſe trouve enveloppé par une troupe de ces mêmes animaux, malgré l'embarras que lui cauſoit ſon Manitou, il grimpa ſur le ſommet eſcarpé d'une montagne, de l'autre côté de laquelle étoit un précipice. Les biſons le ſuivent, & ne lui laiſſent que la reſſource de voler.

En s'élançant dans le précipice, il avoit une eſpèce de chance de ſe ſauver, au lieu qu'en reſtant, il ne pouvoit éviter d'être mis en piéce par ces terribles animaux.

Ne voyant aucun moyen de ſe ſauver, ſon parti eſt bientôt pris; il invoque ſon Manitou avec ferveur, & s'élance comme il avoit fait de l'arbre.

La peau de biſon lui fût utile de deux manieres; elle diminua ſon poids, en éten-

dant ſon volume, & amortit la violence de la chute. Mais voulant ſe relever, il s'apperçut qu'il avoit une jambe caſſée. La douleur vive qu'il éprouva lui fit prendre le parti d'abandonner ſon Manitou & d'en choiſir un autre; jetant les yeux autour de lui, il apperçût à ſa portée, une guenille rouge, qu'il ramaſſa avec tranſport.

Que je ſuis malheureux! diſoit-il, mon premier Manitou fût une patte d'ours, & j'ai combattu contre un ours, peut-être de ſes parens. Le ſecond m'a rendu impuiſſant & a expoſé la vie de Saſteratſi; le troiſieme a fait naître des convulſions cruelles; le quatrieme a penſé me faire noyer; le cinquieme me fait enfin caſſer la jambe; j'eſpere que celui-ci, me ſera plus favorable.

Examinons maintenant, ce qui feroit arrivé ſi les camarades de Tſonnonthouan, ne l'euſſent pas entretenu dans ſon extravagante erreur.

D'abord, s'ils avoient nié le pouvoir d'un Manitou; Tſonnonthouan perſuadé, auroit crié au blaſphême! Exclamation tou-

jours voisine de la fureur ; s'ils avoient raisonné sur l'impossibilité de la chose, on leur auroit repliqué qu'il n'y a point d'argument qui puisse militer contre un fait. S'ils avoient dit qu'un Manitou quelconque, n'est pas capable de changer les loix invariables de la nature ; il leur eut été répondu, que les actes du Manitou ne sont point sujets aux calculs ordinaires, & qu'il n'appartient point à des aveugles, à des foibles mortels, d'aprofondir les motifs de leur conduite. Enfin s'ils avoient dit la vérité, Tsonnonthouan loin de les croire, auroit prouvé qu'ils étoient dans le plus grand aveuglement. Ce qui auroit fait un conflit d'opinions difficiles à concilier. Et comme les hommes aiment plus le merveilleux que les choses naturelles & probables ; la nouvelle doctrine prêchée par un homme aussi adroit qu'éloquent, auroit fait une infinité de prosélytes.

Je dis donc que sans cette sagesse silencieuse ; Tsonnonthouan auroit établi d'une maniere invincible, son vol miraculeux, & son ascention en chair & en os,

dans le pays des âmes : peut-être auroit-il souffert la brûlure & la mort, avec une fermeté héroïque, pour la défense de sa foi ; alors il se seroit élevé chez les têtes rondes, une religion établie sur des faits positifs, cimentée par le sang, & ces honnêtes gens, qui ont sauvé la vie de leur chef auroient été regardé comme des hérétiques à qui le Manitou avoit fasciné les yeux. Bien plus, on auroit vu par la suite, de nouveaux prêtres, employer les ressources de leur génie, pour persuader, soit par le raisonnement, soit par la force ; & des martyrs pour soutenir la secte.

Cela n'arriva point ; le tout se réduisit à une jambe cassée. Mais il est tems de revenir à notre histoire interrompue par cette digression à laquelle le sujet m'a conduit assez naturellement.

Nous allons reprendre les aventures de Tsonnonthouan.

Fin de la premiere Partie.

TABLE

DES CHAPITRES,

De la premiere Partie.

CHAPITRE PREMIER. *Parens de Tſonnonthouan ; incertitudes ſur le moment de ſa naiſſance ; moyens de le trouver par l'opération inverſe des regles de l'Aſtrologie.* Page. 1

CHAP. II. *Défenſe de l'aſtrologie judiciaire. Cauſe de ſa décadence. Conjectures ſur les effets que la forme ſphérique de la tête de Tſonnonthouan dut produire ſur ſon génie.* 10

CHAP. III. *Enfance de Tſonnonthouan. Origine de ſon nom. Choix de ſon premier Manitou.* 22

CHAP. IV. *Tſonnonthouan délivre Saſteratſi d'un très-grand danger. Son combat particulier avec un ours. Conduite de Diggory Bunce pendant le combat.* 27

CHAP. V. *Diſpute entre Tſonnonthouan & Diggory Bunce ſur la dignité de la nature humaine.* 37

CHAP. VI. *Réflexions de Diggory Bunce*

ſur ſon imprudence. Il ennivre les têtes rondes, & ſe reconcilie avec Tſonnonthouan. Page. 42

Chap. VII. *Tſonnonthouan tombe malade. Ordonnance des médecins & théologiens Indiens. Saſteratſi le garde pendant ſa maladie. Difficultés pour l'exécution des remedes. Nouvelles ordonnances ; ſa guériſon.* 48

Chap. VIII. *Mariage de Tſonnonthouan. Cérémonies uſitées aux noces des Indiens.* 58

Chap. IX. *Des ſignes de la Virginité. Opinions anciennes appuyées ſur l'autorité des médecins Indiens. Saſteratſi eſt en danger de perdre ignominieuſement la vie. Elle eſt délivrée par la candeur & l'honnêteté de ſon époux. Délicateſſe & modeſtie exemplaires de Saſteratſi.* 63

Chap. X. *Tſonnonthouan ſe détermine à chercher un nerf de taureau ; ſon voyage pour ſe le procurer. Effet de cette expédition, ſon retour ; ſes ſuccès auprès de Saſteratſi.* 69

CHAP. XI. *Sasteratsi dégoûtée du Manitou de Tsounonthouan, le sollicite d'en changer, mais sans succès. Elle a une maladie singuliere. Tsonnonthouan veut la guérir par la vertu de son Manitou & a le malheur de ne pas réussir, l'expérience tourne même contre lui. &c.* Page. 73

CHAP. XII. *Sasteratsi allaite son fils. Tsonnonthouan part avec quelques amis pour la chasse. Leur voyage sur le lac Michigan; ils essuyerent une violente tempête. &c.* 79

CHAP. XIII. *Tsonnonthouan & ses amis, choisissent des Manitous sur les bords du lac Michigan; cérémonies relatives à la prise de possession de ces espèces de Divinités.* 87

CHAP. XIV. *Tsonnonthouan poursuivi par des bisons se réfugie sur un arbre; dangers qui le menacent, sa foi, son invocation; il tente de traverser les airs, son voyage, dans le pays des âmes.* 91

CHAP. XV. *Explication du transport de Tsonnonthouan de l'arbre à sa cabanne, avec quelques conjectures sur son voyage au pays des âmes. &c.*

Fin de la Table de la premiere Partie.

On trouve chez JÉRÉMIE WITEL, Imprimeur-Libraire aux Verrieres - Suisses. Ouvrages sur Manuscrits.

PRINCIPES de l'Administration Politique, ou de l'Administration de toutes les Sociétés Civiles, de tous les États quelques différences, Politiques, Morales & Physiques qu'il y ait entr'eux; la maniere de les appliquer & leur application à la France, in - 8°. 5. parties sur beau papier, caracteres neufs, *Cicéro*. 1787.

CET Ouvrage est le fruit de grandes recherches, de profondes Méditations, d'un long travail. Il a fallu fouiller dans la nature des choses pour y puiser ces principes. Il a fallu faire une étude de tous les rapports pour découvrir la maniere de les appliquer. Il a fallu analyser encore l'Administration de la France pour lui en faire l'application.

MÉMOIRES, Vie & Aventures de TSONNONTHOUAN ROI d'une nation Indienne, appellée les Têtes Rondes, 2 parties in - 8°. 1787.

LES Soirées des Religieuses de l'Abbaye de ***, 8°.

DERNIERES Instructions de FRÉDÉRICH LE GRAND à son Neveu, suivies de ses Maximes Philosophiques & Politiques, in - 8°. 1787.

MON Eleve ou Émile Instituteur, in - 8°. 1786.

LA parfaite Intelligence du Commerce 3 grands vol. in - 8°. Édition d'Hollande.

COLLECTION complete de tout ce qui a rapport au célébre procès du Cardinal de ROHAN 3 vol. in - 8°.

Le Sr. WITEL, est entiérement voué aux impressions des Ouvrages sur Manuscrits, il offre ses services aux Gens-de-Letrres & à toutes les personnes qui voudront lui donner à imprimer, soit pour leur compte, soit pour le sien.

ON trouve chez lui tous les Ouvrages annoncés dans les Catalogues des Libraires de la Suisse.

MÉMOIRES
DE
TSONNONTHOUAN.

CHAPITRE PREMIER.

Tſonnonthouan eſt porté chez les Miamis, Nation amie des Têtes Rondes; ſa jambe eſt remiſe par l'Auteur de ce livre qui eſt chirurgien Anglois. Conteſtations relatives au régime pour une jambe caſſée. Opinions différentes, ſur les moyens de la guérir.

Nous avons laiſſé Tſonnonthouan dans le fond d'un affreux précipice, la jambe caſſée, & livré aux plus cruelles réflexions.

La guenille de drap rouge, qu'un heu-

reux hasard venoit de lui procurer, avoit appartenue à un soldat Anglois massacré par les Indiens, & j'ai des raisons pour croire, qu'il étoit un débris de sa culotte.

La nouvelle divinité fut très-favorable au malheureux Tsonnonthouan ; il ne l'eut pas plutôt invoquée, que des voix d'hommes se firent entendre : c'étoit des Indiens chasseurs, détournés de leur route, par ses cris plaintifs,

Le précipice étoit accessible du côté des voyageurs ; ils y descendirent ; regarderent un instant le malade dans un morne silence, couperent des branches, firent une litiere, la couvrirent de feuilles & prirent le parti généreux de l'emporter à leur habitation.

On connoit maintenant assez le caractere de Tsonnonthouan pour croire que la guenille rouge fut bien exactement révérée : les âmes pieuses par une disposition louable, voyent toujours des actes de Manitou dans ce qui leur arrive,

Heureusement, il ne se trouva point de médecins Indiens dans le village ; celui du Canton venoit de mourir.

L'ETAT de Tſonnonthouan, n'étoit que chirurgical, mais on n'a pas encore acquis aux Indes, ce degré de rafinement, qui a ſéparé les profeſſions de médecin, chirurgien & apothicaire.

QUAND je dis, qu'heureuſement, il ne ſe trouva pas de médecin, c'eſt qu'il étoit queſtion d'une jambe caſſée, & qu'en réalité je crois qu'il y a plus à compter ſur l'adreſſe d'un chirurgien, qui a fait en Europe, les études de ſon art, que ſur la ſcience d'un praticien Indien.

LA chirurgie a pour baſe l'expérience; ſes regles fondées ſur l'anatomie & la ſtructure viſible des parties du corps, ſont très-ſûres elle a d'ailleurs, un excellent guide, l'*œil*, pour juger ſi ſes opérations ſont bien faites. Il n'en eſt pas de même de la médecine; ſes principes tiennent à l'imagination, ce qui produit des variétés dans les opinions. La nature parle; on veut l'entendre, & l'on fait des contre ſens. Ce n'eſt donc que par les ſuccès, que l'on doit déterminer la préférence que mérite une théorie ſur une autre; & comme les docteurs Indiens,

ne tuent pas plus de monde, que les Européens; il faut conclure que la prééminence ne doit être ni d'un côté ni de l'autre.

Je dois un hommage à la verité; c'eſt qu'en traitant Tſonnonthouan en ma qualité de chirurgien, ſi je n'avois point adopté le régime Indien, à coup ſûr, j'aurois été obligé de couper ſa jambe; & je ne doute pas même, qu'il n'eut perdu la vie.

J'étois au village des *Miamis*, pour mes affaires, lorſque j'appris qu'un étranger de la nation des têtes rondes, avoit beſoin de mes ſecours; je me rendis dans la cabanne où il étoit, & j'offris mes ſervices, avec le zele de l'humanité. Ma joie fut extrême, quand j'entendis le malade, parler Anglois auſſi bien que moi-même. Je lui demandai comment il ſe trouvoit? Il me répondit qu'il ſouffroit beaucoup, mais qu'il eſpéroit être bientôt guéri, parce qu'il avoit un Manitou très-compatiſſant: en prononçant ces mots, il me montra du doigt, ſa guenille rouge: mais il ajouta en homme de bon ſens, qu'il étoit très-éloigné de rejeter les cauſes ſecon-

des, & qu'il me prioit de lui donner des ſecours, ſous les auſpices de ſon Manitou, dont il ſolliciteroit les bontés.

J'EXAMINAI la fracture de la jambe ; le *Tibia*, le *Peroné* étoient briſés avec des eſquilles qui, ayant percé les chairs, formoient une plaie très-conſidérable ; cependant, je n'apperçus point d'inflammation menaçante : j'ôtai les eſquilles, je rejoignis les os, avec aſſez de difficultés ; j'adoptai les bandages, ſuivant les regles, & je poſai la jambe dans une eſpéce de berceau, que je conſtruiſis, pour empêcher les frottemens. Enſuite j'ordonnai la dieteconvenable, & tâchai de provoquer le ſommeil, par quelques goutes anodines. Le jour ſuivant, je trouvai le malade ſouffrant, inquiet, ſon pouls étoit foible & irrégulier, ce qui me fit ſoupçonner la gangrene. Ayant ôté les bandages, je vis que mes craintes étoient fondées ; la bleſſure devenue livide, offroit l'aſpect d'une chair inſenſible. J'appliquai ſans délai une décoction de plantes antigangréneuſes, avec un topique, volumineux, de ces mêmes

plantes, ce qui me réussit. Cependant, au bout de quelques jours, la playe ne se consolidoit point, & je ne voyois aucune disposition à la formation du calus. Tsonnonthouan étoit mal à son aise, impatient, mais sur-tout très - aigri, de ce que je ne lui donnois pas de l'eau - de - vie. Enfin, il me dit que je n'étois qu'un ignorant; qu'il seroit guéri, s'il eut eu le bonheur d'être entre les mains du docteur *Ononguice* parce qu'il lui auroit permis autant d'eau - de - vie qu'il en auroit pu boire. Je pris le parti de raisonner, sur les principes de mon art; sur les qualités nuisibles de l'eau - de - vie, que j'appellois poison prise intérieurement quand il étoit question de blessures ou fractures. Le malade me déclara, que l'eau-de - vie étoit son desir; que les charlatans Indiens n'hésitoient jamais de donner aux malades tout ce qu'ils demandoient; parce que l'action de l'âme est dirigée par le Manitou, & que personne ne sait mieux que lui, ce qu'il faut pour guérir. Nous eûmes de fréquentes disputes sur ce point; les Indiens

en furent témoins, & toujours je les vis adopter l'opinion de Tſonnonthouan.

Ce deſir obſtiné, & l'obſervation que la cure n'avançoit point, me déterminerent à céder; je le fis avec d'autant moins de répugnance, que le malade faiſant habituellement un grand uſage d'eau-de-vie, les effets de cette liqueur devoient être beaucoup moins dangereux : ma propre ſûreté, d'ailleurs m'y déterminoit car, ſi les choſes tournoient mal, en contrariant les uſages; j'avois lieu de craindre d'être pris à partie, & traité comme les charlatans du pays, quand ils ne ſont pas heureux.

Je donnai donc de l'eau-de-vie à Tſonnonthouan modérément d'abord, mais en proteſtant qu'elle étoit contraire, pour me ménager une double ſortie.

CHAPITRE II.

Guérifon de Tfonnonthouan, Naiffance d'une amitié intime entre lui & le Chirurgien Anglois. Explication de quelques termes Indiens.

Il ne fe trouva point d'eau-de-vie chez les Miamis & je fus obligé de fournir celle réfervée pour mon ufage.

D'abord il ne fut queftion que de cinq ou fix gobelets par jour; mais voyant que le mal n'empiroit point; j'augmentai la dofe par degrés jufqu'à deux bouteilles.

Rien n'eft plus furprenant, que les changemens qui s'opererent chez Tfonnonthouan: je devins très-promptement le plus adroit, le plus habile, le plus illuftre de tous les charlatans: fa converfation fe reffentoit de cette métamorphofe; vif, gai, agréable, ce n'étoit plus le même homme. Il me raconta les traits principaux de fa vie, & médifia autant qu'il me recréa, par les remarques fingulieres qu'il avoit

faites fur les chofes, les hommes & les Manitous. Sa compagnie me plaifoit infiniment. Je ne le quittois pas; mes affiduités me donnerent accès dans fon cœur, & il réfulta de ces difpofitions mutuelles, une amitié qui, j'efpere ne finira qu'avec nous. Je dois avouer que les noms de charlatan, & tueur d'hommes, qu'il me donnoit fans ceffe, m'étoient très - défagréables, je n'y parus point fenfible tandis que nous étions mal enfemble; mais dès que j'eus quelques droits fur fa reconnoiffance, je crus la dignité de mon état compromife, & formai le projet de lui faire abandonner ces expreffions diffonnantes. Il eft vrai, qu'il y joignoit toujours les épithetes de *très - excellens*, *très - illuftre*, mais mon amour propre, ne pouvoit admettre ces correctifs. Un jour dans une converfation familiere, je lui dis que j'étois un chirurgien juré; que j'avois fait un long apprentiffage dans les hôpitaux, & fubi des examens; que j'avois eu le bonheur d'être applaudi par mes examinateurs; que ma fcience étoit le fruit d'une grande expérience, & qu'enfin, je

ſouffrois beaucoup de m'entendre donner des noms odieux: celui de charlatan, dis-je, ne peut convenir qu'à ces miſérables vagabonds, qui, ſous le maſque de l'impudence oſent diſperſer de ville en ville, des drogues qu'ils adoptent à tout, ſans en connoître les propriétés. Le nom de *tueur d'hommes*, ajoutai-je (dans quelque cas que ce puiſſe être) ne peut appartenir à un chirurgien.

« Très-éminent charlatan, très-illuſtre » tueur d'hommes, me répondit Tſonnon- » thouan. J'ignore les mœurs, les uſages, » les coutumes de ton pays: quand je cauſe » avec toi, je parle ta langue; mais il me » ſeroit abſolument impoſſible de te rendre » mes idées, ſi je m'écartois de l'idiome de » la mienne. Or, les noms que nous don- » nons à notre célébre *Ononguice*, ce fa- » meux docteur, qui m'a traité depuis mon » enfance, & à qui je dois la vie, ne peu- » vent ſe traduire en Anglois que par ceux » de *Charlatan & tueur d'hommes*. Ne crois » donc pas, que mon intention ſoit de t'of- » fenſer, car, ſi je parlois ta langue à *Onon-*

» *guice*, je ne pourrois abſolument employer
» d'autres termes. »

CETTE excuſe me ſatisfit, & en réalité je m'apperçus que la langue Indienne n'a pas de mots techniques, & je m'accoutumai tellement aux titres de charlatan, & tueur d'hommes qu'ils ne firent plus ſur moi, la moindre impreſſion. On m'appelloit *My-lord docteur*; dans une autre caſte, & j'avoue de bonne foi, que ces noms ſi différens, ſignifioient pour moi la même choſe.

TSONNONTHOUAN alloit le mieux poſſible depuis qu'il étoit au régime de l'eau-de-vie. Les plaies de ſa jambe, étoient vermeilles, les os remis, les calus en bon train. Je le félicitai de ce changement, il y fut ſenſible, mais je m'apperçus que mes ſoins comme chirurgien, n'avoient aucune part à ſa reconnoiſſance, & qu'il la donnoit toute entiere à ſon Manitou. Au bout de ſix ſemaines, il ſe leva, commença à marcher, & peu après, reprit ſon train de vie ordinaire.

CHAPITRE III.

Dispute vive sur les causes de la guérison. Tsonnonthouan l'attribue entiérement à l'influence de la guenille rouge; le Chirurgien en donne le mérite à ses soins & à ses bandages. Ils se brouillent & se réconcilient.

TSONNONTHOUAN bien guéri, n'eut rien de plus pressé, que d'aller à sa cabanne, près du lac Michigan, où il avoit déposé ses peaux de castors & sa laine de bison. Je crus qu'il vouloit me remercier de mes soins, mais son unique but, étoit de les mettre en sûreté, & recommencer sa chasse.

QUELQUES Indiens Miamis l'accompagnerent, & il y eut une destruction étonnante d'ours, d'élans & de castors.

LA fortune de Tsonnonthouan devint si considérable qu'il fut obligé de se transporter plusieurs fois, chez les François voisins, pour faire des échanges. Enfin,

il parla de ſon départ, & en fixa le jour, parce qu'il approchoit du moment où il pourroit vivre avec Saſteratſi. Je le vis s'épancher en remercîmens, & en actes de tendreſſe envers moi, mais ſans faire une ſeule queſtion, ſur ce que pouvoit valoir la quantité énorme d'eau-de-vie qu'il m'avoit bue, pendant plus de ſix ſemaines. Le calcul en étoit fait; c'étoit comme apothicaire, que je l'avois fournie il étoit donc juſte que j'en décuplaſſe la valeur. Je tâtonnai d'abord; je parlai ſouvent de ſa jambe; je fis le tableau de la ſituation où il étoit, lorſqu'il arriva chez les Miamis, ſans qu'il m'entendit: enfin, voyant le jour du départ approcher, je crus que c'étoit le moment de faire une demande claire & préciſe & je la fis. Tſonnonthouan très-ſurpris, me pria de m'expliquer. Je lui dis qu'il avoit eu une jambe caſſée, avec beaucoup d'eſquilles, & une inflammation menaçante; que la gangrene l'avoit mis dans l'état le plus dangereux; que ſa guériſon étoit due, aux plantes antigangréneuſes, dont j'avois heureuſement fait un topique, &

un bandage méthodique appliqué ſur ſes fractures ; enfin, que ſans mes ſoins aſſidus ; il auroit une jambe de moins, ou plus probablement, ſeroit mort, dans les angoiſſes les plus terribles.

« CHARLATAN, me dit-il en colere, ai- » je adreſſé mes vœux à tes bandages ? » Sont-ce eux ; ſont-ce tes plantes anti- » gangréneuſes, qui ont fait venir mes » freres pour m'empêcher d'éprouver les » horreurs du déſeſpoir ? »

VOILA dit-il, (montant ſa guenille rouge attachée au bout d'un bâton) voilà mon unique bienfaiteur. Ce n'eſt qu'à ſon extrême bonté que je puis attribuer ma guériſon & les autres avantages dont je jouis. Je ne dois rien à ton Manitou ; & puiſque tu diſputes le pouvoir du mien, tu n'auras pas une ſeule peau de caſtor. Je ne m'attendois pas à cette ſortie ; que répondre à un pareil raiſonneur ?

SA mépriſe ſur mon prétendu Manitou, m'inſpira une eſpece de confeſſion de foi : je lui dis, que l'objet de mes hommages & de mon adoration, étoit la ſeule Puiſ-

ſance Souveraine ; qu'elle avoit créé l'univers & le gouvernoit avec une ſageſſe infinie ; que par elle, tout ce qui a vie, reſpiroit, & que c'étoit à cet Être ; & non à un vil morceau de drap, preſque rongé par la pourriture, qu'il falloit attribuer la cure de ſa jambe ; mais ce diſcours, loin de racommoder mes affaires ne les rendit que plus mauvaiſes.

TSONNONTHOUAN répondit froidement que d'après, mon propre aveu, il ne me devoit rien : que s'il avoit contracté une dette avec le Manitou inviſible, il le payeroit la premiere fois qu'il le rencontreroit.

DÉCONCERTÉ, piqué au vif de cette tournure imprévue ; je l'accablai de reproches & nous eûmes une diſpute très - vive. Je lui dis, que ſi je le tenois dans le gouvernement Britannique - j'aurois plaine & entiere juſtice ; que je lui ferois un procès ; que j'obtiendrois des dommages ; qu'il ſeroit arrêté ; empriſonné, condamné, &c. &c.

L'INDIEN n'entendit pas un mot de tout ceci, car les têtes rondes n'ont ni loix civiles, ni criminelles : c'eſt pourquoi, il me

pria d'un air assez calme, de lui expliquer ce que mes menaces signifioient. J'avois de l'humeur; je lui peignis fortement nos usages envers les débiteurs, & il fit des observations si plaisantes, sur les loix, les cours, les juges, les avocats, les procureurs les huissiers, les pousse-culs, les bourreaux, que je ne pus retenir un éclat de rire. Enfin, nous nous quittâmes meilleurs amis, que je ne devois l'espérer.

CHAPITRE

CHAPITRE IV.

Adresse de l'Auteur, pour réparer sa vivacité. Il est payé généreusement. Départ de Tsonnonthouan pour son pays. Il promet à son nouvel ami de lui écrire.

APRÈS avoir mûrement réfléchi; je sentis qu'il ne falloit pas être la dupe d'un Indien, riche en denrées, qui ne lui coûtoient que sa peine.

L'IDÉE me vint que Tsonnonthouan faisoit ce que l'on fait souvent, chez les nations policées; c'est-à-dire, prenoit un prétexte religieux, pour ne pas payer une dette légitime. En conséquence, je consultai mon hôte, homme de bon sens. Il avoit lui-même adoré des Manitous. Je l'avois converti à la Sainte Eglise Anglicane, par conséquent, j'étois sûr qu'il me diroit son avis sans partialité. J'appris de lui, que Tsonnonthouan étoit sincere dans ce qui regardoit son Manitou; que tandis qu'il avoit la jambe cassée, son hommage &

ſon culte, avec un peu d'adreſſe, pouvoient très-facilement ſe diriger du côté des bandages; qu'alors, ſa reconnoiſſance n'auroit pas eu de bornes; mais qu'il étoit trop tard, & que je ne pouvois prendre un parti plus ſage, que d'exiger purement & ſimplement mon eau-de-vie en nature, ou d'en laiſſer le prix à ſa généroſité. L'Avis de mon hôte me parût bon, & je le ſuivis ponctuellement, plié aux foibleſſes de mon Indien; je me propoſai d'exalter à la premiere occaſion, le mérite & la puiſſance du Manitou. Lorſque je rencontrai Tſonnonthouan, je lui fis des excuſes de ma vivacité & je me départis avec l'air de la bonne foi, de toutes mes prétentions à la cure de ſa jambe. Plus de vertu dans les antigangréneux; plus d'utilité dans les bandages; plus de néceſſité dans mes ſoins. La ceſſation des accidens; le replacement des os; l'extirpation des eſquilles; fermeture des plaies, tout étoit l'ouvrage de la guenille. Dans l'inſtant, je vis ſa figure ſe dilater; il jeta ſur moi un regard de ſatisfaction; me ſerra tendrement la main & me parla en ces ter-

mes. « Généreux charlatan, illustre tueur d'hommes ; tu as fait des sacrifices qui m'ont prouvé ton amitié ; j'ai apprécié tes procèdés, & il y a long-tems, que je cherche l'occasion de te prouver l'estime que j'ai pour toi, sans déplaire à mon Manitou, car en général, les Manitous sont très-jaloux. J'attendois l'aveu que tu me fais, pour te prouver ma reconnoissance ; donne-moi l'eau-de-vie qui te reste, & mes-y une valeur ; je te payerai comme tu voudras. »

Je lui répondis, qu'il pouvoit disposer, de tout ce que j'avois ; mais, que je ne vou-voulois point fixer sa générosité « Eh ! bien, mon cher charlatan, retourne dans ta cabanne ; dans peu tu auras de mes nouvelles. » je le quittai & une heure après, je reçus une si grande quantité de laine de bisons, & de peaux de castors, qu'elle produisit à Philadelphie, plus d'argent que ne m'auroit valut, une jambe royale cassée.

C'est bien ici le moment de faire une réflexion, sur la fausseté des jugemens. J'appellois un ingrat, l'homme le plus reconnoissant, un avare, celui dont la générosité

ne cherchoit qu'à éclater. Enfin, dupé par un intérêt ſordide, je prenois la vertu pour le vice.

TSONNONTHOUAN le jour de ſon départ ſe rendit de bonne heure dans ma cabanne, avec les deux Indiens, qui devoient l'aider à tranſporter ſes marchandiſes. Je lui offris les quarante bouteilles d'eau-de-vie qui me reſtoient, & dont j'étois payé très-largement, mais il n'en voulut point; bien plus, il me força d'accepter encore quelques peaux de caſtors; puis prenant une paire de ciſeaux, il coupa un petit morceau de ſon Manitou; me le préſenta avec les plus tendres expreſſions, & me pria de me reſſouvenir de lui.

J'ACCEPTAI ce préſent, dont je connois mieux qu'un autre la valeur, & je le conſerverai toujours, en mémoire de mon digne ami. J'ai prié, T'ſonnonthouan de me faire part de ſon arrivée dans ſa patrie, & de m'informer de tout ce qui pouvoit l'intéreſſer. Il me le promit, m'embraſſa, me fixa un inſtant, pour me dire qu'il ne

pouvoit rendre tout ce qu'il ſentoit, & s'embarqua avec les deux Miamis, ſur *l'Ohio*, qui un peu avant ſa chute, dans le Miſſiſſipi, arroſe le pays des têtes rondes. Son cours eſt ſi rapide, qu'en un inſtant, je le perdis de vue.

Il y avoit plus d'un an, que j'étois à Philadelphie, très-content de l'augmentation de ma fortune, due à la généroſité de Tſonnonthouan, lorſque je reçus une de ſes lettres; elle n'étoit point datée, & ne pouvoit l'être, car, n'ayant aucune idée de chronologie, il manquoit de moyens pour calculer le tems, mais j'ai conjecturé, qu'elle avoit été écrite environ un an après notre ſéparation; ſon voyage fut de dix jours; il s'en écoula quarante, avant qu'il put s'approcher de Saſteratſi, & il paroît qu'elle étoit prête d'accoucher lorſqu'il reçut l'embaſſade des Stinkards. Comme cette lettre eſt d'une compoſition ſinguliere, je crois devoir la mettre au jour. D'ailleurs, elle contient des choſes qui, néceſſairement doivent faire le ſujet du chapitre ſuivant.

CHAPITRE V.

Lettre de Tſonnonthouan qui rend compte de ſon arrivée dans ſa famille. Intrigue du docteur Chickamichabou avec Saſſeratſi. Qualités étonnantes du chien Chichicoué, *dont le révérend jongleur fait préſent à Tſonnonthouan. Converſation ſur la Religion. Raiſon pourquoi le docteur ſe ſépare de ſon chien; opinions anciennes & modernes des Indiens relatives à la Divinité. Tſonnonthouan fait quelques remarques ſur le langage. Il propoſe des recherches à ſon ami. Ambaſſade des Stinkards, pour guérir une vieille femme malade, par le moyen d'une partie de palais*

LETTRE DE TSONNONTHOUAN.

Au très-illuſtre charlatan, & très-excellent tueur d'hommes ***** au canton des Miamis, de la part de Tſonnonthouan qui lui ſouhaite ſanté & proſpérité.

Voici la premiere fois que je tente de peindre mes penſées; j'eſpere que tu excuſeras mes fautes d'ignorance. J'ai juré par mon Manitou, de t'envoyer un tableau de paroles, & jamais je ne manquerai à mes engagemens, ni envers lui, ni envers toi.

Après t'avoir quitté, j'ai été autant de jours pour arriver dans mon pays, que mes mains ont de doigts. Ce délai a eu pour cauſe une chaſſe heureuſe ; je m'en ſerois occupé plus long-tems ; mais, je ne pouvois faire un pas, ſans penſer à ma bien aimée, & j'ai vu que cette bête appellée homme, eſt extravagante dans ſes affections pour ſa femelle. Je me trouvois malheureux de ne pas voir Saſteratſi ; mais j'avois un preſſentiment qu'en la voyant, je le ſerois encore plus; j'évitois donc un malheur à meſure que j'avançois ; mais, je me précipitois, les yeux bien ouverts dans un plus grand. Rend raiſon de cette biſarrerie, ſi tu le peux, illuſtre tueur d'hommes ; pour moi, je la trouve au-deſſus de mon intelligence.

Il étoit nuit quand j'arrivai dans la tribu des têtes rondes; j'entrai dans ma cabanne; sans être apperçus; Sasteratsi n'y étoit point, mais, je vis mon fils, se roulant dans les cendres, & j'observai avec douleur, que sa tête n'étoit pas sphérique comme la mienne. Pour la premiere fois la tendresse paternelle, parlà chez moi, je ne sai comment la définir; c'étoit une sensation forte, douloureuse peut-être, mais unie à une joie sourde: la tête de mon fils, à ce que je crois produisoit ce contraste; cependant la réflexion n'y entroit pour rien. Peu après mon arrivée, le docteur Chickamichabou parût avec Sasteratsi; les yeux de ma femme, ses gestes, son sourire, annonçoient la plus grande satisfaction; mais la sévérité de nos loix, ne nous permettoient pas de voler mutuellement dans nos bras, & de nous donner des témoignages de tendresse. Le docteur toujours rigide pour tout ce qui a rapport aux usages, me dit d'un ton sec & dur, qu'il n'étoit pas décent de me trouver si tard dans ma cabanne, parce que mon fils n'étoit pas sevré:

il m'offrit la ſienne, pour moi & mes deux compagnons, & comme nous étions très-fatigués, nous fûmes nous repoſer.

AVANT de quitter ma cabanne, les yeux de Saſteratſi rencontrerent les miens, & nous nous dîmes ce que nos bouches n'oſoient articuler. Mon arrivée donna lieu le lendemain à une grande fête. La premiere nouvelle intéreſſante, que l'on crut devoir m'apprendre, fut que le docteur Chickamichabou; & ma femme avoient vécu enſemble, depuis le moment de mon départ.

JE ne ſais ſi je fais mal de ne pas penſer comme le législateur de ma nation; mais je trouve bien étrange, qu'il ſoit défendu à une femme de s'entretenir avec ſon mari, tandis qu'elle peut coucher avec un autre homme.... Oh Saſteratſi! pourquoi n'as-tu pas ſecoué comme moi, les préjugés de ton pays?

TU devines, ſans doute, très-illuſtre charlatan, que j'ai puiſé ces notions étrangeres, dans les étoffes parlantes de ton pays; mais ſi je ſens comme un Européen; je dois ſouffrir comme un Indien. Mes

camarades se moqueroient de moi, si l'intrigue de Sasteratsi, paroissoit me faire la moindre peine. Cela seroit bien pis, si j'attaquois le docteur Chickamichabou, & si nous nous brulions la cervelle, comme cela se fait chez toi. J'avoue même, que si le divorce m'étoit permis, je n'aurois pas la force de m'en prévaloir. Sasteratsi a des charmes auxquels je ne pourrai jamais renoncer; j'aurois cependant desiré qu'elle eut choisi un autre amant que ce jongleur: il m'est assez difficile de concevoir comment Sasteratsi a pu lui pardonner, ce zele féroce qu'il a montré à notre mariage. J'ai l'idée que cette réconciliation s'est faite au moment des convulsions; au reste, c'est ma faute, car si j'avois été moins attaché à mon Manitou le nerf de taureau, je n'aurois pas eu besoin de conseils. Il me restoit deux fois autant de jours à s'écouler, que j'ai d'ongles pour reprendre possession de ma cabanne, & je les comptois avec la plus grande impatience. Ah! si le jongleur eut eu une femme! mais il n'étoit pas marié: le seul remede à ma peine étoit

l'abſence. Je propoſai une partie de chaſſe, à mes camarades, qu'ils accepterent. Il me manquoit un chien ; le miens, tu te le rappelles, fut immolé à Michabou ſur le lac Michigan. Chickamichabou m'offrit le ſien & j'en fis uſage : tu ne ſaurois concevoir la quantité d'ours & autres animaux, que l'adreſſe inconcevable du chien nous fit tuer. Lorſque je revins mon fils étoit ſevré. Le docteur vivoit dans ſa cabanne, & Saſteratſi attendoit avec impatience le moment de me recevoit dans ſes bras. Je n'apperçus aucun changement chez elle, pourquoi donc m'affligerois-je ? La jalouſie eſt-elle naturelle ? N'eſt-ce pas une folie produite par un rafinement de volupté ? A mon avis, il y a aſſez de maux réels, pour n'en pas augmenter le nombre. Saſteratſi eſt groſſe ; ſi elle accouche heureuſement, ſi mon enfant vit, il faudra encore m'éloigner de ſes bras : très-illuſtre charlatan, voudrois-tu venir me remplacer ? Je te préfererois à qui que ce fût. Je t'aſſure qu'il n'exiſte pas dans le monde, une plus belle femme que la mienne.

Si tu acceptes ma propoſition, je tâcherai de donner l'excluſion au jongleur.

Sasteratsi a rêvé que l'enfant qu'elle porte dans ſon ſein, s'appellera *Chickamichabou.* Je n'ai pas eu de rêve contraire ; ainſi il aura un nom qui me déplaît.

Le révérend jongleur eſt à mon égard, d'une grande politeſſe ; ce qui me fait croire qu'il a le projet de me remplacer encore une fois : ce rôle eſt ſans doute dans la nature, car j'ai lu dans vos étoffes parlantes, que les maris, des jolies femmes, trouvent aſſez généralement des amis qui les accablent de complaiſances.

Le chien du révérend docteur eſt maintenant à moi : je vais te peindre cet animal étonnant : cela me conduira à une diſſertation ſur l'uſage ancien & moderne de faire des tours de paſſe - paſſe chez les Indiens.

J'espere que tu voudras bien me faire connoître ceux qui ſe font chez toi ; car j'ai oui dire qu'un pays habité, ne pouvoit ſubſiſter ſans jongleurs.

Chichikoue (c'eſt le nom de mon chien)

n'eſt pas d'une belle forme; mais ſon intelligence le rend unique dans ſon eſpéce. Si l'on perd quelque choſe, il va chercher à quelque diſtance que ce puiſſe être; ſi cette choſe a été volée, il trouve le voleur, & fait les fonctions de juge de cette maniere. On place l'accuſé au milieu d'un cercle; ſi le chien tourne autour de lui, & le frotte avec la queue; il n'eſt point coupable: ſi au contraire, il léve la patte ſur ſes jambes; c'eſt une ſentence qui le condamne. Quand la tribu eſt aſſemblée; & que tous les Manitous ſont confondus, Chichikoue va les remettre ſans ſe tromper à chaque adorateur. Il imite l'homme dans ſes actions & dans ſes infirmités. Il rampe & s'éleve; il marche ſur deux pattes, & ſe couche ſur le dos, en aboyant aux femmes. Il fait l'aveugle, le boiteux, le ſourd, & tombe dans des convulſions, qui le feroient croire poſſédé d'un méchant eſprit. S'il eſt aveugle il ſe caſſe la tête contre tout ce qu'il rencontre, & le flambeau le plus ardent, ne peut lui faire cligner l'œil; s'il eſt boiteux; une de ſes pattes ſemble avoir été caſſée;

s'il eſt ſourd, les chanſons de guerre de toute la tribu, ne lui font pas lever les oreilles; bien plus, après ſes convulſions lorſque l'on ne fait pas la cérémonie de l'exorciſme, il s'affoiblit, agoniſe, & paſſe graduellement par tous les degrés qui précédent la mort; enſuite il ſe roidit, retient ſon haleine, reſte les yeux ouverts, & ſe laiſſe traîner par-tout où l'on veut, ſans faire le plus petit mouvement. Il ne faut qu'un ſigne pour le faire relever, aboyer & ſauter.

TELLES ſont les qualités de mon chien. Le jongleur m'a enſeigné la maniere de lui faire exécuter ſes tours, & je m'en ſervirai pour amuſer mes amis. Tu apprendras ſans doute, avec plaiſir, très-excellent tueur d'hommes, quel a été le but de cette éducation, & pourquoi Chickamichabou s'eſt ſéparé d'un animal ſi rare.

IL y a un nombre d'années; peut-être auſſi grand que celui des étoiles, que l'uſage s'eſt établi parmi les jongleurs; d'aſſembler le peuple à certaines époques, & de faire en public, des tours de paſſe-paſſe, où les

chiens jouoient de grands rôles, ces aſſemblées s'appelloient les *jongleries*. On attribuoit alors les actes extraordinaires des chiens, au grand Manitou. Ces actes avoient des noms que l'on entendoit ſans doute, parce qu'ils avoient des rapports avec les choſes opérées, mais à préſent, ils ſont inintelligibles.

Conçois-tu, par exemple, ce que ſignifie dans ta langue le mot *ſurnaturel*?

Le jongleur s'eſt mis l'eſprit à la torture pour me le faire comprendre; mais il ne m'eſt pas poſſible d'y attacher une idée. Je n'ai pas eu beſoin de lui, pour concevoir par quels moyens ceux qui avoient ſubjugué les eſprits, pouvoient commander aux actions. La ſeule terreur du grand Manitou ſuffiſoit; Etoit-il offenſé? Ses miniſtres tenoient le glaive pour punir; mais on pouvoit toujours obtenir grace par leur médiation. Tu ſens quelle autorité de tels gens, ont du aquérir chez une nation pieuſe, & quelles richeſſes tenoient à la jonglerie! Chickamichabou m'a dit que les jongleurs s'étoient eux-mêmes donné des

noms qui ſignifie dans ta langue, députés, ambaſſadeurs, ſubſtituts du grand Manitou. Quand des erreurs de cette eſpece furent admiſes, très-illuſtre charlatan, il falloit que les têtes rondes fuſſent bien barbares. J'en ai fait l'obſervation au révérend docteur, mais il n'eſt pas de mon avis à cet égard, il ſoutient au contraire, que c'étoit le bon tems, & il paroît le regréter, comme jongleur, il a raiſon. C'eſt une choſe très-vraie, que l'on n'a plus pour la jonglerie, cette vénération, cette confiance aveugle, qui ſoutenoient ſon empire, & qu'on a reſſerré la puiſſance audacieuſe de ſes miniſtres, dans des bornes très-étroites, en détruiſant les foudres dont ils ſe ſervoient, pour répandre la terreur.

Les yeux ſe ſont ouverts; on n'a vu que des ſupercheries dans ce qu'on diſoit être au-deſſus des loix de la nature. Ce fut ſans doute alors, que les actes attribués au grand Manitou, ont pris le nom de *tours de paſſe-paſſe*, (car, je ne puis traduire autrement dans ta langue, le mot dont nous nous ſervons.) Ce fut alors, que les titres pom-

peux,

peux, de députés, d'ambassadeurs, de substituts du grand Manitou furent supprimés & qu'on leur substitua celui de jongleur; ce fût alors que les Indiens devenus libres, ont eu le privilege de choisir eux-mêmes leurs Manitous. Tu vas probablement me faire ces deux questions: pourquoi y a-t-il encore des jongleurs? de quelle utilité peuvent-ils être dans la nation? Voici la réponse, d'abord ils ont pris le titre de charlatan & l'ont conservé. Je dois t'instruire que parmi nous les maladies en général viennent d'un méchant Manitou ou d'un esprit en colere, & il est reçu que personne n'est plus propre qu'un jongleur à chasser un Manitou malfaisant, ou à appaisèr un esprit, ainsi leur existence est nécessaire pour écarter les causes & faciliter le travail du charlatan, chargé de détruire les effets. Avons-nous besoin de beau tems ou de pluie? nous nous adressons à un jongleur, & il a l'option d'accepter ou de refuser; s'il accepte & qu'il réussisse, il est payé généreusement; s'il ne réussit pas, nous le punissons avec la plus grande sévérité. Au

reſte, comme il eſt de la nature de l'homme, de ſuivre les choſes d'habitude : les jongleurs inſtruiſent encore des chiens, & trouvent quelquefois des imbécilles qui voient des prodiges dans les choſes les plus naturelles ; les années ont rendu Chickamichabou plus ſage, & il eſt las de tromper les hommes ſans jouir d'une plus grande conſidération.

Je dois t'avouer que je l'ai trouvé de la meilleure foi du monde, lorſque je lui ai fait part de mes idées ſur la jonglerie.

« Tſonnonthouan m'a-t-il dit, puiſque „ tu as pénétré nos ſecrets, je vais te par- „ ler ſans déguiſement. Nos premiers jon- „ gleurs ont fait des fautes impardonna- „ bles, lorſqu'ils ſe ſont vus épiés, lorſ- „ qu'ils ont apperçus des doutes, ils de- „ voient annoncer que le grand Manitou „ ne vouloit plus faire de choſes ſurna- „ turelles, parce qu'il avoit accordé ce „ qu'on lui demandoit, ſavoir : une auto- „ rité ſans bornes à ſes députés. Alors les „ tours de paſſe - paſſe ne devoient plus

» exister qu'en récit ; revêtus d'une sanc-
» tion positive, ils seroient devenus des
» faits incontestables. Si quelqu'un avoit
» douté, s'il avoit eu l'audace de faire par-
» ler le bon sens, pour prouver que le
» bon sens a tort, il auroit fallu brûler
» le raisonneur ».

Par ces moyens solides, on auroit conservé aux jongleurs leurs noms honorables, & sur-tout leur crédit.

On a laissé voir clair, c'est justement ce qu'il ne falloit pas faire ; le bandeau étoit sur les yeux. Mais puisque nos secrets sont découverts ; je renonce aux prodiges qui n'aboutissent à rien : Chichikoué m'est inutile & je te le donne parce qu'il fait chasser.

Je me flatte mon cher charlatan, qu'après t'avoir fait ce récit sur la jonglerie des Indiens, tu voudras bien me détailler quelle est celle de ton pays : j'attendrai même ta réponse sur les questions suivantes, car j'aime à comparer.

Vos jongleurs ont - ils fait des tours comme les nôtres ? En font - ils mainte-

nant? A-t-on découvert leurs fourberies; ou bien le peuple a-t-il la même ignorance que nous avions autrefois ? Vos jongleurs ont-ils ſuivi le plan de Chickamichabou? diſent-ils que le Manitou ne travaille plus, parce que cela n'eſt plus néceſſaire? haranguent-ils dans les aſſemblées pour faire reſpecter la jonglerie ? Y a-t-il des incrédules ? quel traitement éprouvent-ils des jongleurs? Argumente-t-on avec des fagots ? Vos jongleurs ont-ils des noms analogues à leur métier, ou les nomme-t-on miniſtre du grand Manitou ? s'offenſent-ils de celui de jongleur ? cela me rappelle que je t'ai fâché en t'appellant *charlatan* & *tueur d'hommes* : je me ſuis informé au docteur Chickamichabou, ſi les charlatans avoient d'autres noms, il m'a répondu qu'on les appelloit autrefois guériſſeurs de malades, mais que cette dénomination avoit tellement vieillie, qu'elle n'étoit plus intelligible. J'ai fait les mêmes informations près du docteur Ononguice, & j'ai eu une réponſe ſemblable : ainſi très-illuſtre charlatan, très-excellent tueur

d'hommes, il n'eſt pas poſſible que je puiſſe t'offenſer, quand je te parle ſelon l'idiome de ma langue.

Je compte t'envoyer ce tableau de paroles, par les deux Indiens qui m'ont accompagné. Avant de finir, je te dirai que je reçois dans ce moment, une ambaſſade des *Stinkards*; il eſt queſtion d'une partie de grand palais, ordonnée par un célébre charlatan, pour la guériſon d'une vieille femme qui jouit d'une eſtime générale; on a jetté les yeux ſur moi, & j'eſpere avec la protection de mon Manitou, réuſſir dans cette cure importante. Je partirai dans deux heures, avec les ambaſſadeurs; Chichikoué m'accompagnera; je laiſſerai Saſteratſi, ſous les ſoins de Chickamichabou, car je prévois que l'intrigue entre elle & lui, reprendra ſon cours quand elle aura fait ſes couches; à moins que ta préſence ne change cet arrangement. Tu recevras avec ce tableau parlant quelques peaux d'ours & de caſtors; comme un témoignage de mon affection. Quand tu me feras réponſe, fais-moi paſſer quelques cou-

vertures pour couvrir la nudité de mes proches, & de l'eau-de-vie dont mes vieux parens ne peuvent se passer. Je te prie de croire très-illustre tueur d'hommes, que tu n'as pas dans le monde un meilleur ami que Tsonnonthouan.

CHAPITRE VI.

Observations judicieuse de l'Auteur sur la lettre de Tsonnonthouan. Sa réponse. Envoi de quelques livres Anglois.

CETTE longue épitre de Tsonnonthouan, donne lieu à deux remarques, que le lecteur a sans doute faites avant moi. 1°. Comment un homme doué de tant de bons sens, qui a observé avec sagesse, les ridicules de la religion Indienne, peut-il adorer des dieux de sa fabrique ? 2°. Avec qu'elle facilité étonnante, l'esprit franchit les extrêmes, & passe de la raison au fanatisme ! Est-il possible de concevoir, pourquoi la décadence, la destruction même des jongleurs n'a pas produit plus d'effet ; pourquoi tous

les Indiens ſe ſont fait prêtres ? pourquoi enfin ils ont voulu ſe choiſir des Manitous, folie auſſi abſurde, au moins, que le joug des jongleurs?

J'ai rempli les intentions de Tſonnonthouan ; je lui ai envoyé le plutôt qu'il m'a été poſſible, des couvertures, pour couvrir la nudité de ſes proches, & de l'eau-de-vie, ſi néceſſaire à ſes vieux parens, à Saſteratſi, au docteur Chickamichabou, & à lui-même.

Je n'ai pas manqué de répondre le mieux que j'ai pu à ſes queſtions. Malheureuſement il n'a reçu ma lettre que long-tems après. En l'attachant à la ſainte Égliſe Anglicanne, j'aurois ſans doute, prévenu quelques inconſéquences, dans leſquelles il a été entraîné par la chaleur de ſon caractere.

Je lui démontrois la néceſſité d'une révélation confirmée par des miracles, & la ceſſation de ces mêmes miracles, pour ne pas prodiguer des preuves inutiles. J'avouois que la corruption avoit bien fait quelques progrès dans notre Égliſe, mais en faiſant le tableau de la réforme, je prouvois qu'elle

avoit repris sa premiere pureté : je disois qu'il y avoit beaucoup d'incrédules, parmi nous, mais que c'étoit tous hommes dépourvus de jugement, de goût, de littérature ; J'ajoutois que nos prêtres ne cessoient de les remettre dans la bonne voie par la régularité de leur vie, par de saints exemples, & par des argumens toujours victorieux. Pour donner plus de poids à mes expressions, je joignis à ma lettre quelques ouvrages de nos meilleurs Théologiens. A la vérité, je n'ai pas fait mention des peines quelquefois infligées aux infideles, de peur qu'il ne comparât, notre clergé, au docteur Chickamichabou ; cette réticence m'a paru nécessaire ; mais j'ai ajouté à la collection des livres, les œuvres de *Bacon*, de *Boyle*, de *Newton*, de *Locke*, de *Grotius*, d'*Addisson*, *de West* ; & sur-tout la lettre admirable de *Littleton* sur la conversion & l'apostolat de saint Paul, lettre qui a terrassé les incrédules. A ces noms respectables, je n'ai pas manqué de joindre, celui de mon confrere, le docteur Hill ; parceque je suis persuadé,

que ſi mon ami avoit l'avantage ne le connoître, il ne lui refuſeroit pas les titres de très-ſavant, très-illuſtre charlatan. J'ai bien peur que la modeſtie du docteur Hill, ne ſoit offenſée de cet éloge, mais je me flatte qu'il la regardera comme un épanchement d'amitié, en reconnoiſſance du ſoulagement que ma poitrine a éprouvée par ſon ſpécifique le *beaume de miel.*

CHAPITRE VII.

Idiome de la Langue Indienne.

En commençant ce Chapitre, je puis dire avec Virgile,

...... Major rerum mihi nafcitur ordo
...... Majus opus moveo ...... *Eneïde Liv. VII.*

Je vois naître autour de moi, une plus grande quantité d'affaires, & je me trouve engagé dans de plus grands travaux.

On ne verra plus Tfonnonthouan converfer avec les ignorans de fa nation ; il va paroître difcutant avec des favans, réels, les points les plus importans de la Théologie. Converti au Chriftianifme, les rôles qu'il va jouer, n'en paroîtront que plus intéreffans. Il ne faut pas oublier cependant qu'il eft Indien on doit s'attendre à trouver dans fa conduite, ce mélange original de préjugés & de fingularités qui, pendant le cours de fa vie ont dégradé fes actions,

& dénaturé ſon langage. Avant de le mettre ſur la ſcene, il me paroît convenable de donner une idée de l'Idiome Indien, qu'il n'a jamais perdu de vue, & d'après lequel il a toujours donné aux choſes des noms barbares. D'abord, on doit ſavoir que les Indiens & particuliérement les têtes rondes, n'alterent jamais la ſignification primitive des mots; ce qui n'exiſte dans aucune autre langue, de ſorte que quand les notions changent, ces mots originaux deviennent inintelligibles excepté aux ſavans profeſſeurs & antiquaires, verſés dans les connoiſſances anciennes. Ainſi l'idée régnante ayant un mot nouveau, il s'enſuit, qu'une même choſe a pluſieurs dénominations qui n'ont aucun rapport. Cette méthode eſt ſi différente de la nôtre, que je crains de ne pas être entendu.

La lettre que Tſonnonthouan m'a écrite, me fournit heureuſement deux exemples, dont je me ſervirai pour développer cette idée; On voit dans cette lettre que les prêtres jadis, nommés, *Envoyés*, *Ambaſſadeurs*, *Subſtituts* de la Divinité, ſont de-

venus *jongleurs;* on y obſerve encore, que les *guériſſeurs* de *malades* ont pris les noms de *charlatans*, & *tueurs d'hommes*, Je ne déciderai pas, ſi l'on a bien fait de changer, ainſi la ſignification des choſes; mais je remarquerai que par un abus ſingulier, d'idées & d'idiome, les têtes rondes, croyent que nos ſciences les plus ſublimes, n'ont pas plus de perfection chez nous, que chez eux & les expriment de la même maniere. Au reſte, l'uſage doit effacer, ce qui nous paroît déſagréable. On a fait concevoir aux Indiens, la différence qu'il y a entre un médecin, un chirurgien & un apothicaire; auſſi-tôt leur langue s'eſt enrichie; pour prouver qu'ils concevoient; ils ont imaginé les noms de charlatan parlant, charlatan coupant, & charlatan faiſant des paquets. La Religion, comme je l'ai déja dit, s'appelle *jonglerie*; le dépôt des faits ſacrés, s'appelle auſſi *jonglerie écrite*; tout prêtre, dans leur dialecte, s'appelle indiſtinctement *jongleur*; mais ils y joignent des épithetes, pour marquer les nuances d'autorité, comme *chef des jon-*

gleurs, *archi-jongleur*: *nonce de la jonglerie* &c. &c. &c. Un lieu où le peuple s'aſſemble pour prier eſt *une maiſon de jonglerie* ; une choſe qui s'écarte des loix de la nature, eſt une jonglerie abſurde; une hymne eſt une *chanſon de jongleur* ; une proceſſion eſt une *jonglerie ambulante*. Je vais faire l'application de cet idiome ſingulier par l'extrait d'une lettre de Tſonnonthouan qui m'accuſe réception des deux volumes de Triſtam Shandy.

« Je te remercie, de tout mon cœur, *très-cher frere* (j'obſerve que je lui ai fait part de ma renonciation à l'état de Chirurgien, c'eſt pourquoi il m'appelle frere & non très-illuſtre Charlatan) du préſent que tu m'as fait de deux piéces d'étoffes parlantes, intitulées la *vie & opinion de Triſtam Shandy*. Je les ai parcourues , & n'y ai trouvé que des facéties obſcenes , ſouvent inintelligibles. Ces étoffes parlantes ont reſté quelques lunes à Philadelphie faute d'occaſions, pour me les faire paſſer. C'eſt le frere Tribulation qui me les a remiſes il y a peu de jours. Il m'a informé que cet ouvrage eſt d'*un jongleur* nommé

Laurent Sterne, député de *la jonglerie* appartenante à l'*archi jongleur* d'York, & lui-même chef *des jongleurs* d'un autre canton, dont j'ai oublié le nom, j'ai appris que fur la publication de ces étoffes parlantes, l'auteur a obtenu une *bonne maifon de jonglerie*, par le canal d'un *guerrier*, qui s'eft déclaré le patron des grands hommes.

TRIBULATION dont tu connois l'efprit fatyrique, jure que ces piéces d'étoffes ne font qu'un affemblage d'extravagances, fans tête & fans queue, ce font fes termes. Tu fais que cet Indien a été efclave, chez des imprimeurs qui l'ont traité durement & mal payé de fon travail. Je crois même qu'il a fait le métier d'auteur, ce qui me fait foupçonner un peu de jaloufie : pour moi, je ne fais trop que faire de ce Triftram Shandy, car je ne l'entend pas beaucoup.

IL y a cependant un trait, qui m'a fait grand plaifir ; c'eft le difcours de jonglerie d'*York* ; fi adroitement amené, & fi admirablement prononcé par *Frim* le guerrier. Je ne conçois pas comment il pût pro-

voquer le fommeil de *Slop*, le charlatan coupant; pour moi je déclare, qu'à fa place, je n'aurois pas dormi, la féance eu-t-elle duré depuis le lever du foleil, jufqu'à fon coucher. Je fais qu'il y a d'autres étoffes parlantes de ce jongleur, publiées par foufcription. Soufcrit, je te prie, pour moi, mon cher frere, & fais-les moi paffer le plutôt poffible, ainfi que les ouvrages obfcenes des autres jongleurs car j'aime affez ce genre. » Le refte de la lettre, n'a rien qui puiffe intéreffer le lecteur, je me borne donc à cet extrait, & reviens à la langue Indienne. Elle a une particularité remarquable, celle de n'avoir ni mots techniques, ni emprunt d'autres langues, ce qui met celui qui la parle dans le cas de recourir fans ceffe, à des figures, des circonlocutions, des définitions fatigantes. Je dois cependant avouer, que fi cette langue a peu de mots radicaux, qui répondent à des idées fimples, elle a, comme le Grec, des combinaifons très-variées. J'ai eu occafion de parler des prêtres & médecins Indiens, mais il n'a pas encore été queftion de juges

Avocats, Procureurs, *&c.* *&c.* La vérité eſt, que chez les têtes rondes, il n'y a ni gouvernement, ni loix civiles. Chacun n'a de propriété que ſa cabanne; la chaſſe eſt commune; le bien d'autrui n'eſt pas envié; par conſéquent, les procès ne peuvent exiſter. Tout homme eſt libre, il n'y a même qu'une ſubordination legere, entre les peres & les enfans. Lorſque l'on va à la guerre, on nomme un chef à la vérité, mais ce chef a des droits au commandement, parce que c'eſt toujours l'homme le plus intrépide; d'ailleurs, il n'a pas une autorité illimitée. Quand on parle à un Indien de nos loix & des choſes qui y ont rapport, c'eſt avec difficulté, qu'on les lui fait comprendre. Alors ils expriment ce qu'ils entendent, non par des mots techniques, mais par des définitions. Par exemple, ils appellent la loi, l'art de prouver que le *noir eſt blanc & que le bien eſt mal*, les Avocats, Procureurs ſont les perſonnes qui le prouvent, & les Juges, celles qui, déclarent la choſe vraie. Quelquefois ſe rappellant l'uſage de la loi, ils diſent plus ſimplement,

ſimplement, que c'eſt *l'art de filouter en ſûreté* ; delà ils concluent, qu'un plaideur qui gagne une mauvaiſe cauſe, eſt un *adroit filou.* Comme il n'exiſte point de gouvernement, ils ne peuvent avoir de loix criminelles; mais ils ont des notions claires, d'injures, de vengeance & de punition. Chaque Indien eſt ſon juge, il rend une injure, pourſuit la vengeance, & punit celui qui l'a offenſé.

ILS conçoivent très-bien, qu'il doit y avoir un exécuteur de la juſtice; mais par une biſarrerie ſinguliere, de leurs idées, & ſans doute de leur langue ; ils regardent l'homme, employé aux fonctions les plus infâmes, comme le principal perſonnage des loix criminelles, & ne l'appellent que *Mylord exécuteur de la Juſtice.*

QUANT au Gouvernement, ils ont une maniere de l'exprimer, que je ne puis rendre que par une périphraſe, ils l'appellent une *conjuration heureuſe*, *formée*, *pour mettre ſous le joug une grande ſociété.* D'après cette idée biſarre, ils donnent des noms

ſinguliers, à tous ceux qui ont quelque part à l'adminiſtration.

Il n'eſt pas bien étonnant qu'ils faſſent de pareilles bévues, car en parlant deux, nous nous trompons nous-mêmes. Selon notre idiome, leur chef eſt un roi, leurs guerriers ſont des nobles, & il n'y a en réalité chez eux, ni roi, ni nobles. Une choſe qui étonna ſinguliérement Tſonnonthouan, fut d'apprendre, que le titre de *guerrier*, eſt héréditaire en Angleterre & ailleurs. D'abord il crût, que comme nous avons des familles d'animaux, plus parfaites que d'autres telles que celles des chevaux, chiens, coqs, *&c. &c.* Nous avions auſſi une eſpéce d'hommes ſupérieurs en eſprit, & en vertus, en connoiſſances; il ſe confirma dans cette idée, lorſqu'il apprit, que nos guerriers, étoient plus négligés que les autres dans leur éducation; & que la parure, le jeu, la danſe, les ſpectacles, les courſes de chevaux, l'art de ſuborner les filles, étoient les ſeuls objets de leurs études.

Je me gardai bien de contredire cette idée biſarre, crainte d'être embaraſſé par ſes queſtions. Cependant, lorſque Tſonnon-

thouan eut étudié notre hiſtoire, & vu les choſes de plus près, il changea ſes définitions en mots propres. Il nomma notre roi, *Papakiouian onat Sadibipeccabogo* & nos parlementaires *Agankitchigammaknoutchimonpackilague*. Je donne au lecteur les termes originaux; ils ont tant d'énergie que, pour les traduire, il faudroit pluſieurs pages. Au reſte, comme ils ſont un peu longs, Tſonnonthouan ſe ſervira à l'avenir des mots *chef muet*, & *chefs parlans*.

J'ai tâché de faire connoitre l'idiome de la langue Indienne, pour que le lecteur judicieux, ſente d'où naiſſent des expreſſions qui ont pu lui paroître ſingulieres.

On peut me faire ces queſtions; pourquoi ne traduiſez-vous pas les termes Indiens ſelon les expreſſions Angloiſes? Pourqui employez-vous les ridicules périphraſes de ce pays barbare? Pourquoi ne les abrégez-vous pas, en vous ſervant des termes techniques? ma réponſe eſt ſimple, j'écris la vie d'un Indien, & non celle d'un Anglois; or, les regles de l'Hiſtoire & le devoir d'Hiſtorien, m'ordonnent de faire

agir & parler mon heros comme on agit & parle chez lui. Quand nous citons les expreſſions d'un grand homme ancien, nous ne les alterons point ; notre imagination ſe lie à la ſienne, & nous l'entendons très-bien.

J'AI entrepris l'hiſtoire de Tſonnonthouan ; je l'écrirai donc, telle qu'elle eſt. Il faut cependant convenir, que le dialecte Indien eſt déſagréable, en ce que, les termes relatifs à la Théologie, aux Prêtres, Médecins, Juges, Conſeillers, Avocats Procureurs, ne ſont point ſonores, & j'ai peur que l'on ne s'en ſcandaliſe. Cette conſidération eſt bien intéreſſante ; elle me rappelle que j'ai été moi-même nommé *charlatan* & *tueur d'hommes* ; mais je dois obſerver que ces expreſſions, d'abord rebutantes, me ſont devenues ſi familieres, qu'à la fin, elles ne m'offenſoient plus ; j'eſpere qu'il en ſera de même chez les autres,

EN réalité, les mots n'ont d'autres idées que celles qu'on y attache, il en eſt, qui ſe perfectionnent, il en eſt d'autres, qui dégénérent : jadis un empereur n'étoit qu'un

général ſubordonné à une puiſſance : aujourd'hui c'eſt le chef d'un empire. Autrefois, l'ambaſſadeur, le ſubſtitut du Manitou des Indiens, faiſoit tout trembler, aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un être paſſif; le mot *noble* a ſignifié, *diſtingué par ſes vertus*; à préſent, il déſigne un *déſœuvré*, un *chaſſeur plus jaloux de ſes liévres, que de la gloire.* On peut faire la même applitation aux titres de *Comtes*, de *Marquis*, de *Vicomtes*, ce ne ſont plus que des ſobriquets.

Il faut rendre juſtice à Tſonnonthouan; ſon deſſein n'a jamais pu être de manquer à qui que ce ſoit; cela eſt prouvé par la réponſe qu'il m'a faite, lorſque je me ſuis plaint, & je ne puis douter de ſa bonne foi. En parlant d'un juge qu'il eſtimoit, il l'appelloit *très-illuſtre conciliateur des contrariétés*; Vouloit-il faire l'éloge d'un miniſtre il diſoit que *l'oppreſſeur du public étoit le bienfaiteur de ſon pays*; *un homme honnête, à qui il confieroit toutes ſes peaux.* Quant au clergé il n'en a jamais parlé qu'avec reſpect; toujours au mot *jongleur*, il a joint

ceux de *très-illustre*, *très-excellent*; *très-révérend*, *très-savant*. &c. &c. On peut inférer de là, que la différence entre l'idiome Indien & le nôtre consiste particuliérement, dans l'usage des substantifs; ils sont très-multipliés chez nous, même, pour exprimer la même chose, tandis qu'une idée chez eux, n'a qu'un mot, pour la rendre.

Par conséquent, cette délicatesse de langage, qui prouve la belle éducation Européene, n'a pas lieu aux Indes; en revanche, on y trouve une énergie étonnante, car un seul mot, peut être une définition, & même une sentence. D'ailleurs, la disette de substantifs, est balancée par l'abondance des adjectifs; c'est pourquoi, ils prodiguent les épithetes, pour distinguer les objets susceptibles de différences entre eux; éclaircissons ce fait.

Parmi nous, le ministre des plaisirs attaché à la débauche, est un.... M.... tout simplement; mais, si celui pour lequel il exerce cette vile fonction, est un grand seigneur, un prince; l'emploi est le même, mais le nom de l'agent chan-

ge, c'eſt *l'ami du Prince*. Or, je dis que l'Indien qui ne connoît que la choſe & le mot qui l'exprime, n'en inventera pas un autre : tout ce qu'il pourra faire, ſera de déſigner cet homme par des épithetes diſtinctives, comme celles de très-illuſtres, très-adroit.... M.... Milord.... un tel.

VOILA Tſonnonthouan juſtifié, il faut maintenant parler pour moi-même. J'ai déja obſervé que les devoirs attachés à ma qualité d'hiſtorien fidele, me forcent d'écrire comme je le fais. Puis-je être ſoupçonné de manquer de reſpect aux prêtres & aux médecins? moi, qui deſcend en ligne directe d'un miniſtre de l'Évangile; moi, qui ai profeſſé la médecine, (quoique chirurgien) une bonne partie de ma vie. Quant aux loix & au gouvernement, ils ſe ſuffiſent; les expreſſions barbares d'un Indien ne peuvent les offenſer. Dois-je craindre le reſſentiment des gens de robe? Ils rient entr'eux des ruſes qui leur réuſſiſſent, comme les Aruſpices rioient autrefois de leurs ridicules

cérémonies ; ils font plus, ils vont se voir jouer à la comédie, & n'ont point de rancune contre ceux qui les peignent ; d'ailleurs, pour de l'argent ne seront-ils pas mes défenseurs, si quelqu'un attaque les erreurs de Tsonnonthouan dont je ne suis que l'interprete.

J'OBSERVERAI une fois pour toujours, que quand mon héros avance une idée extravagante, soit sur les loix, la Religion, la politique, soit sur la médecine ; c'est c'est un Indien qui parle. Sa définition des loix peut à certains égards être déffectueuse ; mais que l'on réfléchisse, & l'on verra que dans ce pays de liberté, la perte d'un innocent entreprise par une main habile, est aussi certaine que sous le despotisme d'un Tyran. Il y a à la vérité un peu plus d'embarras à cause des formes, mais la somme d'atrocité n'en est que plus grande : il faut suborner des témoins, faire parler des jurés, pervertir la justice ; j'ose même avancer que dans ce cas, l'innocence est la plus mauvaise défense que l'on puisse avoir, car l'accusé

ſe repoſe ſur elle & c'eſt ce que ne fait point un ſcélérat.

Il eſt reçu que deux bons yeux pour juſtifier, ne valent pas deux mauvaiſes langues pour accuſer. Ce qui donne très-beau jeu aux juges ; ſi l'innocent eſt pendu ; au moins il a le bonheur d'être condamné dans les regles, & c'eſt une conſolation.

Il y a une circonſtance favorable aux miniſtres des loix en y comprenant l'exécuteur, c'eſt que ces profeſſions deſtructives n'ont point de mauvaiſes intentions contre ceux qu'ils ruinent, déshonorent ou font mourir ; ils conſervent une tranquillité d'âme, dont les militaires terreſtres & aquatiques ne peuvent ſe glorifier. Tant qu'une bataille, tant qu'un engagement durent, ils ſont échauffés par des paſſions violentes ; qu'une ville même ſans défenſe ſoit livrée au pillage : je ne crois pas qu'une femme, qu'un enfant, qu'un vieillard ſoient paſſés au fil de l'épée ; ſoient expédiés avec autant de ſang froid, qu'en ont dans la juſtice le juge qui prononce,

& l'exécuteur qui opere. C'eſt avec cette admirable tranquillité, que l'on a exécuté une multitude d'innocens.... Le dirai-je? La plume me tombe des mains.... Oui, une récompenſe offerte par le parlement d'Angleterre pour la deſtruction des voleurs, a fait naître une ſociété de ſcélérats nommée *Antivoleurs*, qui, par la ſubornation, le parjure, & autres moyens auſſi atroces, s'eſt faite un jeu de multiplier les délations, les preuves & les ſentences de mort, contre des gens qui n'étoient point coupables (1).

Nos eccléſiaſtiques & médecins obſerveront j'eſpere, que, dans le cours de cette hiſtoire, ils n'ont les noms de jongleurs & de charlatans que dans la bouche de Tſonnonthouan: ils voudront bien remarquer encore, que par reſpect, j'ai appellé prêtres, les jongleurs réels, & docteurs les charlatans Indiens, ce qui

(1 Malgré la célébrité des loix Angloiſes, on voit qu'il y a des abus, par leſquels on peut juſtifier l'extrême mordacité de l'*Auteur*, *contre ceux qui les interprêtent*.

prouve que ces professions, même chez les barbares, ont pour moi de la dignité.

CHAPITRE VIII.

But de l'Ambassade des Stinkards à Tsonnonthouan. Description de la maladie de Coéchocky, grand & petit deuil des Indiens. Opinions diverses du révérend prêtre Cunnohostostata, ses moyens de guérison.

Il paroît par la lettre de Tsonnonthouan qu'il alloit partir pour le pays des Stinkards avec les deux ambassadeurs & son chien Chichickoué. Leur voyage se fit en ligne droite; ils traverserent les montagnes, les vallées, les bois, les rivieres, les fondrieres, les marais, & arriverent plus tôt qu'ils n'étoient attendus par le savant docteur *Cunnohostostata*, médecin de *Cohéchoky*, femme très-revérée. Avant de détailler les opérations de Tsonnonthouan chez les Stinkards, il est je crois convenable de faire connoître pourquoi cette nation lui envoya des ambassadeurs.

La réputation de Tſonnonthouan étoit ſi répandue ; ſes diſpoſitions religieuſes ſi connues, que par-tout, on ne le citoit que d'une maniere proverbiale. Si l'on vouloit exprimer une perſonne heureuſe à la chaſſe, à la guerre ; on la comparoit au fortuné Tſonnonthouan : ſi quelqu'un avoit eu un bonheur ineſpéré, comme de guérir d'une maladie abandonnée par les prêtres & les médecins, on diſoit, *il a trouvé la guenille rouge.* Mais la cauſe réelle de cette ambaſſade, étoit la néceſſité où ſe trouvoit le docteur Cunnohoſtoſtata d'imaginer un expédient, pour éluder la loi du talion, dont il étoit menacé ; car quand un malade meurt, chez les Stinkards, les parens du mort, traitent généralement, aſſez mal le médecin.

Pour mettre au jour d'une maniere préciſe, cette ſinguliere coutume des Indiens ; commençons par d'écrire la maladie de Cohéchoky : nous y joindrons, (comme choſe curieuſe) les opinions & traitemens des perſonnes qui l'ont ſuivie.

Cette vieille femme, veuve d'un Kakaſquias, ou chef de la nation, étoit de-

puis quelque tems tourmentée d'un *dia-bétes*, maladie jusques là inconnue aux Indiens; c'eſt une profuſion d'urines qui occaſionne un dépériſſement très-prompt.

Nous la connoiſſons peu nous-mêmes, & Galien grand obſervateur, aſſure n'en avoir vu qu'un en ſa vie. L'embarras de Cunnohoſtoſtata n'étoit donc pas ſans fondement, car les médecins Indiens; n'ont ni hôpitaux, ni univerſités, ni livres: Au reſte, ils guériſſent. Pour moi, je conviens qu'en pareil cas, je préférerois un médecin Anglois, pourvu toutefois qu'il fut aſſujettis aux mêmes loix & aux mêmes peines que les docteurs Indiens. C'eſt-à-dire de n'être pas payé ſi la cure eſt incomplete, & en cas de mort, de me ſuivre dans le pays des âmes; mais, dans l'état où ſont les choſes, j'aimerois mieux à tous égards, le médecin Indien.

Coéchocky avoit perdu ſon mari, depuis environ deux ans, ſon grand deuil étoit paſſé; il conſiſtoit à avoir les cheveux coupés, & la tête droite, ſans regarder perſonne; à ne point faire de viſites; à ne manger

rien de chaud ; à ne pas boire d'eau-de-vie. Ce deuil dure un an ; alors commence le second, si les loix en sont moins rigoureuses ; en revanche, il dure plus long-tems : on peut manger chaud, & boire de l'eau-de-vie ; mais on est obligé de chanter sans cesse, les chansons de deuil, qui ne sont que des éloges du défunt ; toutes finissent par ce refrein *Nihahami*, *Nihahami*.

Malgré la longueur du tems écoulé depuis la mort du Kakasquias, le chagrin de son épouse n'étoit pas diminué ; elle étoit d'une tristesse affreuse : souvent même son désespoir étoit tel, qu'il ne pouvoit se calmer qu'avec beaucoup d'eau-de-vie : cette nécessité dégénéra en habitude, de sorte que, Cohéchoky citée comme la femme la plus sobre de la nation, devint la plus intempérante. Je ne déterminerai pas si c'est le chagrin ou l'abus de l'eau-de-vie qui la rendit malade, mais je dirai que le docteur Attakullakulla, très-révérend & très-savant théologien, fût la premiere personne consultée. On voit par là, que les Indiens font l'inverse

de ce que nous faiſons, & c'eſt une obſervation qui n'a pas échappé à Tſonnonthouan : vous conſultez dit - il d'abord les charlatans, & s'ils ne réuſſiſſent pas, vous avez recours aux jongleurs ; cet uſage eſt bien plus raiſonnable que le nôtre, car les moyens ſacrés ne doivent être employé que quand les naturels n'ont pas opéré. Mais revenons au docteur Attakullakulla. Il ſouffla ſur la malade pluſieurs jours de ſuite, & ne s'appercevant d'aucun changement, il déclara que cette quantité étonnante d'urine étoit produite par un méchant Manitou qu'il falloit chaſſer, ce qu'il entreprit de la maniere ſuivante.

Après avoir jeûne & ſué, il eut des convulſions accompagnées de menaces & d'imprécations: croyant avoit effrayé l'eſprit malin, il fit porter la vieille femme dans ſa cabanne,& lui montra le Manitou(c'étoit un os attaché à une corde). On le mit dans la terre, le tua avec un eſpéce de pique, on découvrit enſuite l'os qui ſe trouva beaucoup moins gros, ce qui fit crier aux ſpectateurs

tour de passe-passe ! tour de passe-passe ! Exclamation, qui, chez les Indiens exprime le merveilleux. Le Manitou malfaisant étant ainsi chassé & tué, le docteur félicita Coechocky & lui prédit que dans peu elle se trouveroit soulagée. L'événement ne suivit point le pronostic ; la malade loin de se rétablir devint beaucoup plus mal, ce qui déconcerta le docteur. Craignant que ce mauvais succès n'eût des suites, il fit assembler la famille de Coechoky, & lui dit que la maladie étoit beaucoup plus compliquée qu'il ne l'avoit crue ; qu'elle ne consistoit pas seulement dans l'abondance d'urine, mais encore dans la maniere dont elle étoit rendue, ce qui prouvoit le concours de deux Manitous ; qu'à la vérité l'association étoit détruite par ses soins ; mais que celui qui restoit avoit une force à la quelle il ne pouvoit opposer la sienne, que ses droits au salaire étoient bien légitimement établis, mais que par délicatesse il vouloit bien y renoncer. Cette conduite sage lui épargna la bastonade, & sauva peut-être sa vie.

CHAPITRE

CHAPITRE IX.

Opinions d'un Médecin Iroquois ſur la Maladie de Coéchocky ſon Ordonnance. Ses effets. Parallele de la Médecine Iroquoiſe avec la Médecine Européenne. Raiſonnements de Tſonnonthouan ſur les Médecins.

Dans cet état des choſes, il falloit tenter de nouveaux moyens ; un fameux médecin Iroquois nommé Pimitehoui, qui habitoit le pays fut conſulté. Voici ſes principes : toute maladie eſt un deſir de l'âme ; quand le deſir eſt ſatisfait, le malade eſt guéri.

Ce grand homme appellé pour Coéchocky raiſonna très-ſavamment, & conclut en diſant, que le deſir de ſon âme la portoit à uriner, & que quand elle auroit lâché autant d'urine que ſon âme en deſiroit, la ſource ſeroit tarie. L'indication de la cure d'après ce raiſonnement,

étoit donc des diurétiques; ce qui fit prefcrire le remede fuivant.

DEUX bouteilles & demie d'eau-de-vie; faites y infufer quelques poignées de chiendent, des raves, des oignons, du creffon, du cerfeuil, des afperges en fuffifante quantité, ajoutez une livre ou deux de falpêtre; établiffez la malade devant un grand feu & faites-là boire fans relâche.

L'INTENTION du médecin fût complétement remplie; car le diabetes devint infiniment plus fort: cependant, l'âme de la vieille femme vouloit toujours piffer. L'Iroquois auffi prudent que le docteur en Théologie, crût fa retraite néceffaire, & partit clandeftinement pour fon pays. Je n'approuve certainement ni la théorie, ni la pratique de ce médecin, mais elles peuvent ce me femble fe juftifier par celles de nos docteurs Anglois. Selon leurs principes, toute fievre eft un effort de la nature; pour fe débarraffer d'une humeur qui la trouble dans fes opérations; fi elle réuffit dans fes efforts elle opere la guérifon, finon le malade meurt. Ne voilà-t-

il pas en d'autres termes le desir de l'âme de l'Iroquois ? Il y a même de nos médecins qui portent leur doctrine & leur pratique aussi loin que lui. Toute évacuation, disent-ils, est une indication de la maniere dont la nature veut être aidée ; Parconséquent, arrêter une évacuation, est une méthode hétérodoxe : si vous avez un cours de ventre, il faut purger, si c'est un vomissement, il faut de l'émétique; si vous suez beaucoup, employez les diaphorétiques.

Je me rapppelle qu'un de mes amis a été dernierement la victime de cette théorie Iroquoise. Il avoit gagné un rhume, tandis qu'un chirurgien faisoit sur lui un cours de mercure & fut attaqué d'une violente diarrhée. Un médecin, qui sans doute avoit pris ses degrés chez les Hurons fut appellé. La nature, dit-il, toujours sage, indique ce qu'elle demande.

En conséquence, il le superpurgea : l'inflammation survint dans les intestins, la gangrene fit cesser les douleurs & le médecin s'applaudissoit, quand la garde plus

clair-voyante lui fit obſerver une ſueur froide. Un enfoncement dans le pouls, un affaiſſement général qui annonçoient une mort prochaine, en effet le malade mourut deux heures après.

En réfléchiſſant ſur le ſort malheureux de mon ami, J'ai regrété beaucoup de ce qu'en ſuivant ainſi la médecine des Iroquois, on n'ait pas adopté l'uſage de faire ſuivre le patient par ſon médecin. Je ſuis convaincu que par là on éviteroit un grand nombre ce ces pertes déſolantes qui accablent les familles & que les médecins ne donneroient pas ſi inconſidérèment de l'éperon à la nature; il y a d'autres uſages relatifs à la médecine que l'on devroit encore adopter, celui de ne point payer juſqu'à ce que la cure ſoit complete.

Il m'arriva un jour de parler à Tſonnonthouan de nos uſages relatifs aux médecins, voici ſa réponſe. Si vos charlatans ont un bénéfice à chaque viſite qu'ils font, leur intérêt eſt de prolonger la cure pour recevoir d'avantage : je vous avoue, que

je ne voudrois pas qu'une pareille coutume s'introduisît chez nous, car, nos charlatans sont avares. Sa surprise fut bien plus grande, quand je lui appris que les ordonnances de nos docteurs étoient en caracteres inintelligibles pour le plus grand nombre des malades, que les remedes étoient préparés & administrés par d'autres personnes nommées apothicaires, qui avoient la clef de leur jargon, & qui étoient payés selon la quantité de drogues qu'ils fournissoient. Je vois maintenant, me répondit-il, que ceux que je nommois charlatans chez vous, ressemblent à nos jongleurs; & que ceux qui administrent les remédes, sont les vrais charlatans. Au reste, vos malades n'ont pas beau jeu, ces gens là doivent s'entendre: si l'on n'est pas riche, il faut être ruiné; si on l'est, avec le tems, on est sûr d'être empoisonné. Nos jongleurs écartent les esprits; nos charlatans proposent des remédes; mais ils n'ont aucun intérêt commun. Il résulte de votre pratique que le jongleur & le charlatan n'ayant rien à craindre, peuvent impuné-

ment faire des épreuves ; que riſquent-ils ? on les paye également, en donnant la mort, ou en rendant la vie. Il fut aſſez difficile de faire concevoir à mon Indien, l'erreur où il étoit ; j'ai tâché de lui prouver que nos docteurs en médecine, n'ont réellement des rapports qu'avec ce qu'on appelle aux Indes, des charlatans, que nos apothicaires ne ſont que des Êtres ſubalternes qui n'agiſſent que par les ordres des premiers, & qui, par conſéquent, ne ſont garans que de la perfection de leurs drogues, fuſſent-elles des poiſons (1). Je lui appris que nos eccléſiaſtiques, n'alloient chez les malades que quand ils étoient ſans eſpérances ; que leur métier n'eſt point de chaſſer le diable ou

(1) *Note du Traducteur.* L'Auteur montre par-tout un très-grand acharnement contre les médecins ; mais il vient de perdre un ami, par une ineptie impardonnable, & paroît avoir des griefs perſonnels, contre le docteur Hill, (voyez le 22 Chapitre.

Mais il a tort de raiſonner du particulier en général. Quant aux ſarcaſmes contre la médecine, c'eſt un chirurgien qui parle ; les degrés de conſidération entre la médecine & la chirugie, ne ſont pas auſſi rapprochés en Angleterre qu'en France ; ce qui fait naître plus de jalouſie.

méchant Manitou; mais d'empêcher le mourant par des prieres & autres cérémonies, d'aller dans ſon empire. Tſonnonthouan après avoir réfléchi un inſtant, me répondit qu'il ne voyoit qu'une ſeule différence, entre les jongleurs Indiens & les jongleurs Européens, & qu'elle conſiſtoit, en ce que les derniers étoient infiniment plus adroits, car quand ils délivrent un patient de l'empire du méchant Manitou, il ne revient jamais les contredire, ni prouver que leur méthode n'a pas réuſſi: ſi l'on a beſoin de pluie, ou de ſéchereſſe, vos jongleurs prient purement & ſimplement. La choſe arrive-t-elle? Ils en ont l'honneur, n'arrive-t-elle pas? Le grand Manitou ne l'a pas voulu & les voilà juſtifiés.

Nous ne permettons point qu'on nous en impoſe de cette maniere. Quand notre jongleur a entrepris de nous donner de la pluie ou du beau tems; s'il réuſſit, nous le payons généreuſement; s'il ne réuſſit pas, il eſt puni de ſa ſuffiſance; pourquoi entreprend-il ce qu'il ne peut faire?

TELLE étoit la maniere dont Tſonnon-

thouan raiſonnoit ſur le ſacerdoce & la médecine.

CHAPITRE X.

Opinions du Docteur Cunnohoſtoſtata, médecin Indien, ſur la maladie de Coéchocky. Arrivée de Tſonnonthouan chez les Stinkards.

COHÉCHOCKY, privée de ſon médecin Iroquois, fit conſulter le docteur Cunnohoſtoſtata, très-ſavant Stinkard, qui jouiſſoit d'une eſtime méritée par des cures étonnantes. Ce grand homme n'appercevant dans l'état déſeſpéré de la malade que la perte de ſa réputation & le riſque de ſa vie, ne conſentît qu'avec répugnance à paroître ſur la ſcene. La récompenſe offerte étoit conſidérable, cela le tenta; d'ailleurs, il avoit la reſſource d'ordonner au beſoin des choſes inexécutables. Moyen, qui bien ménagé, tire toujours aux Indes un médecin d'embarras.

Ce ſavant, aſſez bon raiſonneur, n'admettoit point la théorie Iroquoiſe, loin d'accorder à l'âme ſes deſirs, il croyoit

au contraire qu'il falloit les contrarier. D'après ce raiſonnement & au grand mécontentement de Cohéchocky, il déffendit abſolument l'uſage de l'eau-de-vie & donna pour la remplacer des liqueurs aſtringentes: cette méthode bien vue pouvoit réuſſir plutôt, mais il étoit trop tard. Le docteur s'en apperçut & ſe repentit d'avoir entrepris une cure impoſſible. Pour éviter la loi du talion, il fit une ordonnance qui, ſelon les probabilités, ne pouvoit ſe préparer qu'avec une certaine lenteur; c'étoit de faire venir Tſonnonthouan d'un canton éloigné pour jouer une partie de palais, en faveur de la vieille femme, ſous le célebre Manitou.

En conſéquence, on aſſembla les vieillards de la tribu, & ils déciderent, que la veuve d'un Kakaskias, le caractere de Tſonnonthouan, l'importance du ſervice qu'on demandoit; méritoient une ambaſſade extraordinaire. Voila ce que le docteur demandoit; ſon intérêt vouloit que Coéchocky mourant avant la partie de palais. L'on dévine ſans doute que le retour prompt

des ambaſſadeurs, fut un contre-tems auquel il ne s'attendoit pas.

TSONNNONTHOUAN, très-heureuſement pour lui, arriva tandis que toute la tribu écoutoit un ſermon prêché par un Jéſuite François.

CETTE circonſtance détermina Cunnohoſtoſtata à quitter l'aſſemblée, ſous le prétexte de viſiter ſa malade; mais en réalité, ſon but étoit d'ajouter à ſon ordonnance, quelque choſe qui fut abſolument impoſſible.

Nous allons abandonner le docteur à ſes ſavantes méditations & nous dirons ce qui ſe paſſa entre Tſonnonthouan & le Jéſuite; peut-être, ne ſera-ce pas la partie la moins intéreſſante, de cette hiſtoire inſtructive.

CHAPITRE XI.

Prédication du pere Pégo Jésuite. Arrivée de Tsonnonthouan. Sa démarche chez le docteur Attakullakulla.

Le révérend pere Jésuite se nommoit *Pégo* ; c'étoit un missionnaire de la maison de Quebec, député pour porter chez les Stinkards, le flambeau de l'Évangile.

Il joignoit beaucoup d'adresse à une éloquence naturelle, infatigable dans sa profession, toutes les langues indiennes lui étoient familieres.

Il y avoit long-tems qu'il épuisoit sa réthorique sans se trouver plus avancé ; non pas, parce que les Indiens étoient endurcis, ou incrédules ; mais précisément, parce qu'ils ont les qualités contraires ; c'est-à-dire, de croire sans raisonner.

Il n'étoit pas difficile au Jésuite, de prouver l'excellence de sa Religion ; on en convenoit : mais il vouloit démontrer que toutes les autres sont fausses, & on ne le croyoit pas.

Lorsqu'il disoit aux Indiens, *Vos Manitous ne sont pas des Dieux ;* ils répondoient, les vôtres, peuvent être plus puissans ; mais les nôtres, en savent assez pour nous, & nous nous en contentons.

Un peuple qui accorde si facilement, est en réalité plus difficile à convertir que celui qui dispute.

Le pere *Pégo* ne s'attacha plus ; à prouver la sainteté de sa Religion, puisque c'étoit une chose convenue ; mais à prouver la fausseté de celle des Indiens. S'étant procuré, dans cette vue une assemblée générale, il haranguoit vivement les Stinkards & d'une maniere touchante, lorsque Tsonnonthouan & ses acolytes arriverent. Le missionnaire exposoit avec force combien il est extravagant d'adorer des êtres inanimés, tels que des pates d'animaux, des bâtons, des cornes, des pierres, des guenilles &c. Son éloquence, son adresse, son ton pathétique, ses gestes, la beauté de son organe, opéroient déja une émotion sensible : on entendoit crier quelquefois, *bien jongleur ! continue & prouve.*

Les yeux de l'aſſemblée s'ouvroient à la lumiere, lorſque Tſonnonthouan offenſé du mépris que l'on avoit pour ſon Manitou, forme le projet de contredire le prédicateur : il l'écoute, cependant, ſans l'interrompre ; le jéſuite d'une voix forte, ſonore, & d'un ton bien gradué fit paſſer en revue les preuves de ſa Religion, parce que le moment étoit favorable ; il cita des boiteux, des manchots, des aveugles guéris ſur les tombes des Saints. Les Stinkards extaſiés redoublerent leurs acclamations, & s'écrierent unanimement, *excellens tours de paſſe-paſſe ! excellens tours de paſſe-paſſe, révérend jongleur* : enfin, ayant appris qu'un homme à qui depuis vingt ans il manquoit une jambe, l'avoit retrouvée par l'interceſſion d'un ſaint : (1) l'acclamation ſe renouvella & fut exprimée par ſes mots : *encore mieux jongleur, encore mieux !* Tſonnonthouan étoit le ſeul, que l'enthouſiaſme ne gagnât

(1) *Voyez cette Hiſtoire dans les Mémoires du Cardinal de Retz.*

point : il ſe rappelle que ſon chien ſait faire des choſes ſurprenantes, & ſans perdre de tems, va trouver le révérend docteur Attakullakulla. « Que fais-tu ici, lui dit-il, jongleur de la nation des Stinkards ? Ne vois-tu pas que cet homme noir renverſe toutes les cervelles. N'as-tu donc rien à lui oppoſer? » Hélas ! répond le révérend jongleur ; depuis quelques lunes, il n'eſt plus en mon pouvoir de rien opérer ; mon chien devenu infirme n'apperçoit plus mes ſignes ; ha! s'il avoit les facultés de ſon prédéceſſeur, tu me verrois donner de la tablature à ce diſcoureur étranger. J'ai déja éprouvé une mortification, & je ſuis déterminé à ne plus me compromettre.

Très-révérend jongleur, repliqua Tſonnonthouan, le docteur Chickamichabou penſe comme toi ; mais dans ce moment, il faut abſolument oppoſer des faits aux récits de l'homme noir. Mon chien Chichickoué eſt ſupérieurement inſtruit, tu peux en diſpoſer. = Je le voudrois bien ; mais je ne connois pas les ſignes qu'il entend. Il

fera le ſourd, quand je le voudrai aveugle, ou le mort, quand je le voudrai poſſédé, ce qui produiroit un mauvais effet = qu'à cela ne tienne; je n'aime point à me mêler de jonglerie; mais pour t'obliger, je conſens à me mettre ſur la ſcêne, tu n'as qu'à me l'ordonner = non-ſeulement je t'en prie, mais je t'en aurai la plus ſincere obligation.

CHAPITRE XII.

Argumens de Tſonnonthouan contre le diſcours du Jéſuite. Attakullakulla prend la parole. Réſurrection d'un ours mort. Autre miracle opéré ſur Chichickoué. Effet de ces prodiges.

LES choſes ainſi arrangées, Tſonnonthouan ſe rendit près du Jéſuite, bien réſolu de le traverſer.

JONGLEUR étranger, lui dit-il; tu viens de nous entretenir d'un grand nombre de tours de paſſe-paſſe, opérés dans différens ſiecles & dans différens pays. Veux-tu nous prouver que ton Manitou eſt plus puiſſant

que le nôtre? Ne t'épuiſe point en paroles inutiles; nous en conviendrons, ſi cela te fait plaiſir; mais ſi nous ſommes contens, pourquoi veux-tu nous forcer à penſer comme toi? Je dois cependant t'obſerver que nos Manitous pour leſquels tu as tant de mépris, font les mêmes choſes que le tien. Tu n'eſt pas obligé de me croire; mais vois de tes propres yeux & raiſonne contre des faits ſi tu l'oſes.

Je ne ſuis point jongleur; jamais je n'ai fait de diſcours de jonglerie, mais je vais opérer.

Le révérend pere *Pégo* ne devina point ce que ceci alloit devenir, mais il prenoit le parti de ſe retirer, quand les Stinkards lui criérent: *nous t'avons écouté, pourquoi ne veux-tu pas voir?*

Tſonnonthouan ſe met à côté du Jéſuite, & fait agir Chichickoué d'une maniere ſi ſurprenante que les Stinkards émerveillés, crient *à merveille! nous reconnoiſſons la puiſſance de ton Manitou.*

Le révérend pere déſeſpéré de voir les effets de ſon diſcours effacés; réſolut de vaincre ce dangereux adverſaire par les raiſonnemens.

IL déclara que rien ne l'avoit ſurpris dans ce qu'il venoit de voir ; que Chichickoué n'étant qu'un chien parfaitement inſtruit l'intervention d'une puiſſance ſurnaturelle étoit ridicule.

Nous ſavons cela auſſi bien que toi repliqua Tſonnonthouan ; mais je disque mes tours valent les tiens, fuſſent - ils opérés par des hommes.

LE Jéſuite pria l'aſſemblée de l'écouter & déploya toutes les reſſources de ſa rhéthorique pour prouver des réſurrections opérées par des moyens vraîment ſurnaturels. Alors, le docteur Attakullakulla prend la parole tu parles de réſurrection : que dirois-tu ſi, dans ce même inſtant, j'en opérois une devant toi ? On entend des battemens de mains, & l'on voit le Jéſuite ſe réjouir, parce qu'il eſpere combattre le jongleur par ſes propres armes. Attakullakulla fait apporter un ours tué depuis quelques heures ; il allume ſa pipe lui met de l'air & de la fumée dans les entrailles ; produit un mouvement dans ſes

flancs, & le fait grogner en preſſant ſon ventre avec le genou. On crie, *tour de paſſe-paſſe! tour de paſſe-paſſe!* & dans l'inſtant on enleve l'animal.

Le Jéſuite bafoué par les ſpectateurs, ſoutient qu'il n'y a pas eu de réſurrection il en offre la preuve, & redemande l'ours mort ou vif.

Fais-nous paroître une perſonne reſſuſcitée, répond Attakullakulla & je te promets que l'ours viendra te ſaluer ſur ſes quatre pates. = Cela ne ſe peut pas dit le Jéſuite: celles dont je t'ai parlé, (mortes une ſeconde fois) ſont au ciel. = Dans ce cas, tu ne verras pas mon ours car il faut de l'égalité.

N'as-tu pas vu ſes flancs s'agiter? Ne l'as-tu pas entendu ſe plaindre; cela doit te ſuffire. Peut-être eſt-il mort une ſeconde fois, peut-être ſon eſprit eſt-il monté au pays des âmes, car c'eſt le propre des eſprits de monter.

Toute l'aſſemblée enthouſiaſmée du génie d'Attakullakulla s'écrie: à *merveille jongleur? tu lies la langue de ton confrere.*

Ils se trompoient, le Jésuite avoit la meilleure cause, il le sentit, & en fit usage très-adroitement.

Il prouva par un discours de maître, revêtu d'une évidente morale, qu'il existoit à présent des personnes ressuscitées, ce qui fit tourner un grand nombre de Stinkards du côté du Jésuite. Alors, Tsonnonthouan, reparut sur la scene, pour frapper le dernier coup; il fit signe à Chichickoué de faire le mort, & s'éloigna sans affectation. Un Stinkard, essoufflé, vint l'avertir que son chien agonisoit. Ah! cher Jongleur, dit Tsonnonthouan au Jésuite, rend la vie à Chichikoué: tes intérêts deviendront les miens; songe que ma conversion & celle des Stinkards, tiennent à cet acte généreux.

Pégo examina le chien, le voyant roide, les yeux fixés; sans respiration, il ne manqua point de prétextes pour refuser. Eh bien! lui dit l'Indien, choisis; veux-tu ressusciter mon chien, ou veux-tu que je l'entreprenne? il prit le chien par la queue, le traîna d'un bout à l'autre du cercle, lui fit passer

des torches ardentes devant les yeux, produisit les plus grands bruits à ses oreilles, le retourna dans tous les sens possibles, sans lui faire faire le plus petit mouvement. Jongleur, dit-il une seconde fois, veux-tu prier ton Manitou pour la résurection de mon chien, ou veux-tu que j'invoque le mien; tu es encore libre de choisir; après avoir donné plus de tems qu'il n'en falloit pour la réponse, il toucha la gueule du chien avec son Manitou fait le signe de résurection & dans l'instant, Chichikoué se releve, saute, aboye, caresse son maître, & veut mordre le Jésuite.

PÉGO, plus embarrassé que jamais, soutient que ce n'est qu'un prestige, un tour d'adresse. Cela peut être répond encore froidement Tsonnonthouan. Pourquoi donc, ne t'es-tu pas rendu à mes prieres? pourquoi as tu laissé échapper une occasion heureuse, (que tu ne retrouveras jamais) de convertir toute une nation?

JE soutiens, moi, que mon chien étoit aussi bien mort, que tous les ressuscités. dont tu viens de nous entretenir.

ENFIN, les Stinkards fatigués de voir

opposer des discours vagues à des faits si frappans, se mocquerent du Jésuite, & le conduisirent en le bafouant, jusques à sa cabanne. Cette mortification lui fit prononcer des blasphêmes contre les Manitous, & des invectives contre les jongleurs, qui furent malheureusement entendus. La nation proposa de le brûler vif; il l'auroit été, sans les prieres de Tsonnonthouan, & les raisons fortes du docteur Cunnohostostata, pour solliciter sa grace. Une ordonnance du docteur, & ce qui s'en suivit, feront le sujet du chapitre suivant.

CHAPITRE XIII.

Additions à l'ordonnance du docteur Cunnohostostata, pour la cure de Coéchocky ; Le Jésuite refuse les opérations dont il est chargé.

L'ARRIVÉE de Tsonnonthouan & des deux ambassadeurs, avoit contrarié le docteur Cunnohostostata. On a vu, que sa retraite de l'assemblée des Stinkards, avoit pour objet d'ajouter à son ordonnance des choses qui pussent le tirer du danger auquel il s'étoit livré avec trop de légéreté,

APRÈS avoir fini ses méditations, il revint, au moment, où le docteur Attakullakulla, aigri contre le pere *Pégo*, proposoit de le brûler vif.

GARDEZ-vous-en bien, dit-il, je l'ai jugé très-nécessaire pour la guérison de Coéchocki; voici le supplément de mon ordonnance. 1°. Il faudra élever une cabanne commode, pour faire coucher le Jésuite avec la malade; 2°. Le révérend pere orné

de ſon Manitou, jouera une partie de palais contre Tſonnonthouan, ſous la protection du ſien. On allumera autant de feux qu'il y a de cabannes dans la tribu, & la malade les traverſera, portée par deux hommes. 4°. Chaque feu, on lui fera boire un grand verre d'eau-de-vie.

5o. Elle interprêtera les ſonges que je lui propoſerai. On ſent que le docteur penſoit plus à ſa ſûreté, qu'à la guériſon de la vieille femme, car ſi le Jéſuite refuſoit de coucher avec elle; ſi Coéchocky, ſupportoit un voyage auſſi échauffant, ſoutenoit l'eau-de-vie; pouvoit enfin parler, il avoit par l'interprêtation des ſonges dont il étoit le ſeul juge, un moyen pour ſe ſauver.

Il eſt néceſſaire d'inſtruire le lecteur, que quand un médecin Indien fait une ordonnance qui n'eſt pas remplie, il n'eſt plus ſujet à la loix du talion; abus dont on voit ici les inconvéniens.

Lorsque la cabanne fut élevée, le bois coupé, l'eau-de-vie miſe en dépôt, on convoqua une aſſemblée générale, où le pere Pégo fut appellé.

Dès qu'il apprit de quoi il étoit queſtion, l'éfroi ſe peignît ſur ſa figure, & la propoſition fut rejetée avec l'expreſſion de la plus grande horreur. Je ne m'étonne pas, dit Tſonnonthouan aux vieillards, qu'une femme de l'âge de Coéchocky & dans l'état ou elle eſt, épouvante un jongleur François : il ſeroit donc convenable qu'une autre femme fut ſubſtituée à Coéchocky, & j'opine pour celle du docteur.

Toute l'aſſemblée applaudit à cet accommodement raiſonnable, le Jéſuite quitta ſon air ſombre, on l'a même vu ſourire. Cependant, il refuſa poſitivement ſous le prétexte de ſon vœu de chaſteté.

J'en ai fait un auſſi moi, replique Tſonnonthouan ; mais devenu libre par l'intrigue de Saſteratſi, avec Chickamichabou, j'offre au docteur Cunnohoſtoſtata de coucher avec ſa femme.

Ton zele m'édifie Tſonnonthouan, dit le docteur, mais comme il faut que Pégo ou Coéchocky ſoient acteurs ; nous eſperons que tu voudras bien remplacer

le révérend pere. = Je le veux bien..... (Alors Cunnohoſtoſtata frappe du pied).. Mais conſidere que j'arrive, & que mon voyage.... Permets au moins.... = Je ne permets rien, dit le docteur avec impatience; mais s'étant approché de Tſonnonthouan, il lui parla bas en ces termes.

« Pourquoi veux-tu de gaîté de cœur te rendre garant de l'événement? tu dénatures mon ordonnance, en ne voulant pas que Pégo couche avec la vieille femme, & tu fais retomber ſur toi ſeul la peine due aux charlatans indiſcrets. Laiſſe donc aller les choſes, & garde tes idées pour une autre occaſion. Ce trait de lumiere frape Tſonnonthouan, & lui fait trouver des prétextes pour ſe déſiſter.

Il eſt cruel, dit le docteur à haute voix, que le caprice d'un étranger nuiſe à mon ordonnance; je ne réponds plus du ſuccès; mais eſſayons ce qui peut s'exécuter : ſi la partie de palais eſt bien jouée, ſi le paſſage des feux ſe fait convenablement, ſi l'eau-de-vie eſt bue avec mé-

thode, & les ſonges interprêtés d'une maniere ſatisfaiſante, on peut encore eſpérer, non une cure complete; mais au moins un très-grand ſoulagement.

Sur ce rayon d'eſpérance, les Stinkards ſe retirerent, car il étoit tard. Le chef ordonna à un des ambaſſadeurs de conduire Tſonnonthouan à ſa cabanne, & de le régaler, ainſi que Chichickoué aux dépens de la tribu.

CHAPITRE XII.

Expoſition de ce qui ſe paſſe chez Coéchocky. Effets ſur la malade, des bonnes & mauvaiſes nouvelles.

Coéchocky attendoit avec impatience le réſultat des conférences, lorſqu'on lui eut fait le récit de la premiere partie de l'ordonnance du docteur Cunnohoſtoſtata; il eſt difficile de concevoir la force & la vigueur qui ſe répandent ſur elle. Ses yeux s'animent, ſa voix mourante s'éleve, ſon eſprit, ſa gaîté reparoiſſent; elle pardonne

la diete de l'eau-de-vie, si sévérement ordonnée, si strictement suivie; elle déclare qu'il n'existe nulle part un homme aussi savant que l'illustre docteur Cunnohostostata, & qu'on peut le regarder comme le seul médecin qui connoisse véritablement les maladies des femmes. L'article de quitter sa cabanne pour aller coucher avec le pere Pégo, occasionne un effort dont on ne la croyoit point capable; elle se leve, marche sans soutient; bien plus, le diabetes perd ses simptômes inquiétans; mais hélas! cette force & cette joie ne durerent qu'un instant. On fut contraint de lui apprendre que le révérend pere refusoit de l'administrer, & qu'il avoit été proposé de substituer une jeune femme à sa place.

Un morne silence, un affaissement général, le relâchement de la partie affligée, & la violence du diabetes, sont les suites de cette triste nouvelle. La seule chose qui l'anime encore, est la bonne volonté d'un aimable étranger nommé Tsonnonthouan; mais quand elle sait que ce

généreux libérateur a donné un désistement formel, & que l'espoir de sa guérison ne tient plus qu'aux feux, à l'eau-de-vie & aux songes; elle tombe dans une espece d'anéantissement, & ne parle plus jusqu'à son dernier soupir. On a soupçonné & avec raison, que le passage subit de l'espérance au découragement avoit opéré cette crise. Quoiqu'il en fût, le docteur Cunnohostostata acquit une grande réputation. Toutes les vieilles femmes le préconiserent & déclarerent qu'elles n'auroient jamais d'autre charlatan.

CHAPITRE XIV.

Démarche de Tsonnonthouan chez le pere Pégo. Conversation intéressante entre l'Indien & le Jésuite.

COÉCHOCKI respiroit encore, quand le jour parut; mais il n'y avoit pas de tems à perdre. L'eau-de-vie étoit prête; on allume les feux; le docteur attendoit la partie de palais: Tsonnonthouan avoit in-

voqué ſon Manitou & il ne manquoit que le Jéſuite. Tsonnonthouan va le trouver; « Très - révérend jongleur, lui dit-il » tu » n'ignores pas l'état déplorable où ſe trouve une femme univerſellement chérie, de la nation des Stinkrads; il lui a été ordonné de coucher avec toi, & j'ai ſenti l'effet d'un pareil moyen employé par un homme de ta robe; mais j'ai vu ton dégoût & je t'ai tiré d'embarras. Il n'eſt plus queſtion maintenant, que d'exécuter le reſte de l'ordonnance. On nous a fait l'honneur, inſigne, de jeter les yeux ſur nous, pour jouer une partie de palais; invoque ton Manitou de bois pendu à ta ceinture, & ſuis-moi. Tsonnonthouan, répond le Jéſuite, les diſpoſitions de mon cœur, & les devoirs de mon état me portent à faire des actes de bienfaiſance, & à rendre à mes freres les Indiens, tous les ſervices qui peuvent dépendre de moi: mais je ne puis me prêter à des choſes évidemment abſurdes.

Il eſt de toute impoſſibilité qu'une partie de palais, puiſſe avoir la moindre influence ſur la maladie de Coéchocky; par conſé-

quent, ou le docteur Cunnohostostata est un ignorant en médecine ; ou il a des raisons dans lesquelles je ne puis entrer ; car son ordonnance est plutôt calculée pour la mort que pour le rétablissement de la malade. Au reste, la sainteté de la Religion que je professe n'admet point de pratiques superstitieuses, & me défend absolument de mêler le saint nom du Dieu que j'adore, avec celui d'une idole de l'espece de la tienne.

Réponds moi avec franchise ; comment peux tu attribuer tant de pouvoir à une chose insensible ; à un vil morceau d'étoffe rongé par la pourriture ?

Tu as du bons sens, réfléchis ; il n'en faut pas davantage pour faire tomber le voile épais, dont tes yeux sont couverts. »

Tsonnonthouan écouta le Jésuite avec assez de tranquillité, mais il n'en sentit pas moins, l'insulte faite à son Manitou. Voici sa réponse

« Jongleur, tu t'exprimes avec une chaleur & une passion qui dégradent le caractere de bienfaisance, dont tu parois t'en

orguelllir. Pourquoi avances - tu ſi légérement que Cunnohoſtoſtata eſt un ignorant? Pourquoi as - tu des ſoupçons, que la fraternité s'interdit? pourquoi joins - tu à ces propos (téméraires, dans le lieu que tu habites, & vis - à - vis de moi) des invectives contre mon Manitou? »

» Il faut que le tien ſoit bien vain, puiſqu'il dédaigne abſolument la ſociété des nôtres. Parle tant que tu voudras avec irrévérence de ma divinité; j'ignore ſi tu peux l'inſulter, mais je ſais que tu ne m'offenſes pas; ce n'eſt pas la coutume des Indiens de ſe battre pour leurs Manitous. Réponds-moi ſans détours jongleur imprudent; as-tu été guenille rouge, pour ſavoir ce que la mienne peut opérer? »

» Je ſuis plus ſage que toi, car je ne mépriſe point ton Manitou, je ne me crois pas même le droit de prononcer contre ſon pouvoir. D'ailleurs, dans ton diſcours de jonglerie d'hier, ne nous as-tu pas dit des choſes plus abſurdes que ce qui te paroît tel chez nous: *ſi tu as du bon ſens, réfléchis, & fais tomber le voile épais dont tes yeux ſont couverts.*

Je vois les feux allumés, la procession marche, il n'y a plus de tems à perdre ; veux-tu faire jouer à ton Manitou une partie de palais contre le mien ? Voilà de quoi il est question, on attend la réponse ?

Le Jésuite déclara qu'il alloit s'éloigner pour ne pas être témoin de ces impiétés, & en effet il se retira dans un lieu écarté.

CHAPITRE XV.

Prédiction de Cunnohostostata. Humeur de Tsonnonthouan, parce qu'on ne le fait entrer pour rien, dans la cure de Coéchocky. Mort de cette vieille femme. Consternation des Stinkards. Rêve de Tsonnonthouan. Il va trouver le révérend pere Pégo. Sa conversion au Christianisme.

Au retour de Tsonnonthouan le docteur Cunnohostostata vit avec satisfaction qu'il étoit très en sûreté ; n'attendez plus rien de Coechocky dit-il aux Stinkards, elle est sans espoir : je prédis même qu'elle n'existera

n'exiftera plus dans deux heures ; mais puifque nous fommes affemblés , puifque les feux font allumés, brûlons le Jéfuite, ce facrifice pourra être agréable à l'âme fugitive de Coéchocki. On approuva beaucoup l'idée du docteur, car il étoit égal aux Stinkards de voir paffer une vieille femme par le feu ou de rôtir un jongleur étranger. Tfonnonthouan s'y oppofa & dit. Il eft cruel que le Manitou François foit infociable; mais celui qui le porte, eft obligé de lui obéir & c'eft une injuftice très-grande de traiter comme un crime, ce qui n'a été fait que par devoir. Au refte, continua-t-il d'un ton piqué, il me paroît que mon Manitou joue ici un fingulier perfonnage ; quel étoit donc le but de votre ambaffade? Pourquoi m'avez-vous fait venir de fi loin fi je vous fuis inutile? Apprenez Stinkards, que ce morceau de drap rouge m'a guéri d'une jambe caffée, au grand étonnement d'un charlatan Anglois. J'ai donc lieu d'efpérer qu'il guérira Cohéchocky, objet fi cher à vos cœurs, & j'infifte fur la partie de

palais: je la jouerai seul, je jetterai fidélement les palais pour le pere l'égo; pendant ce tems, vous exécuterez l'ordonnance de Cunnohostostata autant que la chose se pourra, ce moyen me paroît meilleur que celui de rôtir un innocent. Le docteur déclara qu'il falloit pour la partie de palais le concours de deux Manitous, & prophétisa que la malade mourroit vers le milieu du remede. Tsonnonthouan joua sa partie; la vieille femme traversa les feux on lui entonna force eau-de-vie, elle ne pût interprêter les songes, & mourut comme le docteur l'avoit prédit.

Les Stinkards, profondément affectés de cette perte la soutinrent, cependant avec résignation. Contre l'usage, on ne fit aucun calcul, aucun commentaire sur la conduite de Cunnohostostata; il reçut au contraire de grands éloges, particuliérement des vieilles femmes, & l'on admira ses connoissances sublimes par l'accomplissement du pronostic. Pour mettre un sceau remarquable à une époque qui intéressoit toute la nation: il fut arrêté par les vieil-

lards que l'on remercieroit Tſonnonthouan du zele qu'il avoit montré, & que le jéſuite ſeroit pardonné, on a cependant fait l'obſervation que le Manitou François, n'étoit pas de la meilleure eſpece, puiſqu'il refuſoit d'agir pour le bien de l'humanité.

SI les Stinkards furent capables de prendre un parti ſi raiſonnable; Tſononthouan ne ſoutint point ſon malheur avec autant de philoſophie, juſqu'à ce moment il avoit cru de la meilleure foi du monde, à la toute puiſſance de ſon Manitou, ſon erreur le frappa; il ſe reſſouvint des obſervations du miſſionaire, & forma le projet, de le conſulter lorſqu'il en trouveroit l'occaſion.

C'EST un proverbe Indien, *que la douleur eſt altérée.* On étoit près du feu; il y avoit de l'eau-de-vie en abondance, on s'aſſit, & l'on but avec une trés-grande dévotion.

TSONNONTHOUAN s'endort; Coéchoky lui apparoit en ſonge, dans ſon appareil mortuaire; elle détache la guenille rouge de ſon bâton; urine deſſus avecl 'expreſſion du mépris, & la jette au feu.

ENSUITE elle pend au col du dormeur un

Manitou de bois croiſé, ſemblable à celui du pere *Pégo*; ſourit & diſparoit. Tſonnonthouan conclut de ce rêve, que ſi le réverend Jéſuite eut invoqué ſa divinité, cette femme, ſi chérie de la nation, ne ſeroit pas morte.

Un rêve eſt une choſe intérreſſante chez les Indiens; celui-ci étoit de circonſtance, il faiſoit tableau; il arriva dans un moment d'incertitude; auſſi produiſit-il un effet très-prompt. Tſonnonthouan en s'éveillant, étoit Chrétien, ou du moins déſiroit de l'être.

Dans cette diſpoſition, il vient trouver le miſſionnaire & lui demanda un entretien. Le bon pere en eſt enchanté; il ſent qu'un Indien auſſi inſtruit, auſſi conſidéré, ne peut que lui être très-utile, aprés des expreſſions très-tendres, de grands bras déployés & même des larmes: car elles jouent un grand role dans les miſſions; le Jéſuite procéda à l'expoſition des dogmes. D'abord il expliqua la chute du premier homme; le péché orignel, la rédemption; les miracles. A toutes ces choſes Tſonnonthouan

fit des objections Indiennes, qu'il eſt inutile de détailler, un pareil argumentateur n'a pas une logique brillante. Au reſte, ſes argumens furent à peu près les mêmes que ceux des incrédules Européens, auxquels nos ſavans Théologiens ont répondu d'une maniere victorieuſe. Je me garderai bien de rendre cette converſation, quelqu'édifiante qu'elle fut en réalité ; elle pourroit ſcandaliſer le lecteur. Rien de plus ſingulier que les idées Indiennes ſur les myſteres ; rien de plus original que les comparaiſons qu'ils font pour les concevoir ; enfin Tſonnonthouan ayant appris que la raiſon étoit un guide trompeur, & qu'il falloit abſolument compter ſur l'autorité de l'égliſe ; ſe livra ſans réfléchir à la foi la plus implicite.

Dès que Tſonnonthouan fut bien inſtruit ; il n'eut rien de plus preſſé, que de détacher ſa guenille rouge, & de la jeter au feu ; alors le pere *Pégo*, le ſerra dans ſes bras, lui adminiſtra le baptême, & lui attacha une croix au col (1).

(1) *Note du Traducteur.* Il y a douze ou quinze pages

CHAPITRE XVI.

Tſonnonthouan eſt ſollicité par le pere Pégo de tuer Chichickoué. Il refuſe & réſiſte même à la défenſe qui lui eſt faite d'adorer ſa croix comme Manitou.

LORSQUE Tſonnonthouan fût bien affermi dans la foi Catholique ; la premiere choſe que le révérend miſſionnaire exigea de lui, fût de tuer Chichickoué, qu'il ne pouvoit enviſager que comme un vil inſtrument dont le diable s'étoit ſervi pour empêcher la converſion de tous les Stinkards. Il faut de grandes raiſons pour qu'un Indien ſe ſépare de ſon chien & celle du diable, ſans doute, ne parût pas ſuffiſante. Tſonnonthouan refuſa net, & donna pour raiſon de ſon attachement, que Chichickoué étoit auſſi bon chaſſeur que merveilleux dans les tours de jonglerie. Ce re-

dans ce Chapitre ſi hardies, que je n'ai pas cru devoir prêter ma plume pour les traduire, elles inſultent d'une maniere ſanglante, ce que tout le monde en France doit reſpecter. J'ai tâché de remplir les lacunes, par des choſes vagues, qui ne ſcandaliſeront point les âmes honnêtes.

fais; cependant fut adouci par la promesse que loin de s'en servir contre la Religion Catholique, il en feroit usage s'il le falloit pour la propager. Le Jésuite sentoit que son prosélite n'étoit pas d'un caractere à plier facilement, & qu'il ne falloit pas le rebuter.

RIEN n'étoit plus édifiant que la maniere dont Tsonnonthouan remplissoit ses devoirs de Chrétien, il y prenoit même plaisir. Son affection pour l'ornement qu'il avoit à son col étoit bien sincere; il l'invoquoit, il l'adoroit avec une si grande ferveur; que ces actes déplurent au missionnaire. » Vous avez tort, dit-il un jour, de révérer cette croix comme Manitou; elle n'est qu'un *symbole*, *un type*, *une figure*, & vous ne devez pas la regarder sous un autre point de vue, rappelles-toi, très-révérend jongleur repliqua Tsonnonthouan, que quand il fût question de jouer une partie de palais pour guérir Coechocky, tu m'as dit, que d'adorer une guenille étoit absurdité. J'avoue que cela peut être, mais y a-t-il du mal à croire une

abſurdité religieuſe, quand elle ne nuit à perſonne ? Tu m'as enſeigné mille choſes, auxquelles j'ai ſacrifié ma raiſon; n'ai-je donc pas le droit de faire une ſeule & unique fois le même ſacrifice pour me conformer à l'opinion générale de ma patrie, & pour plaire au peuple chez lequel je vis ?

Je ne t'invite pas à t'approprier mon abſurdité, mais je ne ſais pas pourquoi tu trouves mauvais que j'en aie une plus que toi. Au reſte, quel eſt notre juge ? Si tu prononces dans ta cauſe, j'ai le droit de prononcer dans la mienne : or, j'ai choiſi ce morceau de bois pour mon Manitou, & je dis qu'il le ſera tant que je le jugerai convenable, je prétend même que perſonne à cet égard ne peut s'oppoſer à ma volonté, parce que perſonne n'eſt léſé. Donne au tien les titres de *ſymbole, de type : de figure*, les noms ne me font rien ; jamais il ne m'arrivera de te quereller. Le miſſionnaire vit très-bien qu'il ne falloit pas diſputer, 1°. parce que ſon proſélite étoit plus éloigné de lui qu'il ne croyoit : 2°.

parce que ces armes étoient impuissantes contre un tel raisonneur. Tsonnonthouan étoit bien Chrétien par ses vertus, mais son Christianisme étoit Indien, c'est-à-dire mêlé de bisarreries nationales.

CHAPITRE XVII.

Le pere Pégo donne des leçons de morale à son prosélite. Tsonnonthouan devient habile Casuiste. Confidence du Jésuite. Cas de conscience.

LE missionnaire crût qu'il étoit convenable d'instruire son prosélite dans certains articles de la foi, comme de l'infaillibilité du pape; du pouvoir des prêtres sur les âmes & autres du même genre. Tsonnonthouan les reçut sans difficultés. Son grand principe étoit, qu'on pouvoit croire dix mille absurdités quand on en admettoit une seule. Il avoit d'ailleurs observé que les hommes doués du plus grand discernement dans les affaires de la vie commune, ne l'emploient jamais comme guide dans les choses religieuses; mais qu'en gé-

néral ils avoient une perſuaſion vague & ſans caractere. En conſéquence, il ne fit point d'objections ſur cette doctrine; mais il conclut qu'elle devoit rapporter infiniment au grand jongleur & à ceux qui poſſedent des jongleries.

Le Jéſuite étoit enchanté de l'aptitude & de la docilité de ſon diſciple; ces diſpoſitions firent naître une amitié très-intime entr'eux. Elle alla même au point que le révérend pere n'héſita plus à dévoiler ſon cœur. D'abord il lui fit part de quelques ſecrets relatifs à ſa morale; ſecrets qui ne peuvent être révélés qu'à des perſonnes choiſies. En voici quelques-uns.

1°. *Le but juſtifie les moyens.* 2°. *Toutes les actions ſont indifférentes; une action ne peut être mauvaiſe, que quand elle eſt précédée d'une mauvaiſe intention. Par exemple, c'eſt une action méritoire; de détruire l'héréſie. Ainſi tous les moyens qui y conduiſent non-ſeulement peuvent ſe juſtifier, mais ſont louables.* 3°. *Ce n'eſt point un mal de ſe procurer le néceſſaire. Si quelqu'un a plus que le*

néceſſaire. & que vous ſoyez dans le beſoin, vous pouvez le voler; il n'y a dans cette action, ni haine, ni vengeance, ni paſſion condamnable. 4°. Votre ami a une jolie femme, dont vous êtes aimé; ſi en habitant avec elle, vous n'appercevez que la beauté qui vous ſéduit, & non l'épouſe de votre ami, il n'y a point d'adultere; par conſéquent le péché eſt moins grave.

TSONNONTHOUAN loin d'être édifié de ce ſyſtême ſublime de morale, ne pût l'entendre qu'avec un ſentiment d'indignation; on doit le pardonner à un Indien, qui, ne connoiſſoit ni le rafinement de la métaphyſique, ni les diſtinctions de la logique.

LE révérend pere, avoit le coup d'œil & le tact aſſez bons, il ne s'étendit pas davantage ſur les raiſonnemens Jéſuitiques, & ne traita pas l'article intéreſſant des reſtrictions mentales = « trés-révérend jongleur lui dit Tſonnonthouan, je ſens maintenant la raiſon qui t'a empêchée de coucher avec Coéchocky; car il n'étoit pas naturel, que tu fuſſes épris d'une

vieille femme tourmentée d'un diabétes : mais je ne puis concevoir, pour quoi tu as refusé l'épouse du docteur Cunnohostostata qui est charmante; car selon tes principes tu n'aurois pas commis un adultere, 1°. parce que sa beauté t'auroit séduite : 2°. parce que loin de vouloir déshonorer ton confrere, tu n'aurois eu que l'intention d'exercer un acte de charité. = On ne peut pas mieux saisir les choses, mon ami : oui, j'avois une répugnance invincible pour la vieille malade; mais j'avoue qu'il n'en étoit pas de même de la jeune beauté. Je n'ai donc reculé, que parce que la proposition m'a été faite en public. Apprenez, mon cher Tsonnonthouan, (je vous parle comme à un ami) que les choses les plus agréables ne peuvent pas toujours s'éxécuter. Quand nous autres Jésuites, entrons dans l'ordre, on nous fait faire des vœux de chasteté : nous ne les observons pas à la vérité; mais, pour les rompre, il faut au moins des précautions trés-particulieres. Ce n'est pas la chose que l'on examine beaucoup ; c'est le scandale, aussi ne sommes-nous jamais

punis que pour des mal-adreſſes. Vous ſentez, mon cher diſciple, que ſi j'avois couché avec la femme de Cunnohoſtoſtata; une choſe auſſi publique, ſeroit parvenue à la connoiſſance de mes ſupérieurs & m'auroit attiré des mortifications pour m'être prêté à des actes contraires à nos préceptes. je confeſſe toute fois, mon ami qu'il me ſeroit bien agréable de paſſer une nuit, avec cette charmante créature & j'ajoute que je vous aurois la plus grande obligation, ſi vous pouviez me rendre ce ſervice, = Ne parle point d'obligations très-révérend jongleur. Tu m'as enſeigné des choſes au-deſſus de mon intelligence; il eſt bien juſte que je faſſe tout ce qui dépendra de moi, pour t'obliger. Je ne dois pas cependant te laiſſer ignorer, que ta propoſition offre des obſtacles aſſez difficiles à ſurmonter. Le docteur eſt jaloux, & par une biſarrerie inconcevable, ſa femme l'aime; mais il eſt jeune & robuſte.

J'AI été ſurpris je te l'avoue, de la facilité avec laquelle il a conſenti à la laiſſer coucher avec toi; mais je ſuis maintenant convaincu

qu'il comptoit ſur le refus de l'un ou de l'autre. Tu ne demandes qu'une nuit ; les femmes ſont aſſez égales dans l'obſcurité. Contente - toi de celle du docteur Attakullakulla, c'eſt moi, qui la déterminerai, je me charge de tout : à la vérité elle n'eſt pas auſſi jolie, mais ſa vivacité vaut quelque choſe. Son mari eſt un vieillard débile, il eſt ton confrere, aſſez pauvre même, je crois donc, qu'une couverture & quelques bouteilles d'eau-de-vie, la rendront traitable. Une négociation avec l'autre, me paroit bien plus difficile. Rien ne lui manque ; le riche eſt avare, tenace extravagant dans ſes demandes ; le pauvre eſt modeſte, c'eſt le beſoin qui regle ſa conduite. = Que je vous ai d'obligations mon cher Tſonnonthouan ; recevez mes bénédictions Dieu vous récompenſera.

Une choſe me tourmente dans cette affaire : j'ai la conſcience ſcrupuleuſe, & je regarde l'adultere comme un crime, qui offenſe à la fois le Ciel & la ſociété. J'ai peur que ma paſſion pour la femme du docteur Attakullakulla, ne ſoit pas aſſez forte, pour me mettre à l'abri des reproches intérieurs,

& je ne voudrois pas pour toutes choſes au monde, placer un ſerpent rongeur dans mon ſein.

Il n'en eſt pas de même de la femme du docteur Cunnohoſtoſtata, mon amour eſt ſi violent, que fût-elle ma mere ou ma ſœur, je pourrois l'oublier, & par conſéquent ſauver le crime ; non je ne veux point pécher mon cher ami, mon devoir m'ordonne même, d'en éviter les occaſions ; négociez donc avec celle que j'aime ; ſur-tout n'épargnez pas les promeſſes : c'eſt moi qui les aquitterai.

Tsonnonthouan encore novice dans les diſtinctions, ſourit, de la délicateſſe & des expreſſions ſingulieres du révérend pere ; né Indien, il n'avoit pas l'adultere en horreur, mais la choſe lui paroiſſoit digne de quelques réflexions. Révérend jongleur, dit-il au miſſionnaire, demain mes idées ſeront plus nettes, peut-être aurai-je un rêve heureux : ſois ſûr, que je m'occuperai de tes deſirs, & que s'il y a un moyen pour les ſatisfaire je le trouverai. J'ai à t'obſerver, dans ce moment critique, que mon devoir de

chrétien eſt en retard, & que je veux le remplir avant de rien entreprendre. Le Jéſuite trouva la réflexion édifiante, & ſéconda le zele du nouveau converti. Après quelques exercices de piété les deux amis ſe mirent à table, mangerent, burent & s'endormirent, dans une cabanne devenue commune entre le révérend pere & l'Indien.

CHAPITRE XVIII.

Moyens de Tſonnonthouan pour ſervir l'amour du Jéſuite. Adreſſe du docteur pour en détourner l'effet. Négociation auprès de la femme d'Attakullakulla. Scrupules du Jéſuite levés par Tſonnonthouan. Scrupules de Tſonnonthouan levés par le revérend pere. Succés de cette affaire intéreſſante.

TSONNONTHOUAN s'éveille le premier, en ouvrant la paupiere il s'écrie : je le tiens! je le tiens! = Quoi donc dit le Jéſuite effrayé ? = Il m'eſt venu une bonne idée : je dirai au docteur Cunnohoſtoſtata que je t'ai vu en rêve, offrir à ſa femme dix couvertures & dix bouteilles d'eau-de-vie

de-vie pour coucher avec elle & que la chofe a eu lieu. S'il n'a pas un rêve oppofé prompt & direct, il faut que le mien fe réalife; l'ufage du pays eft en ta faveur.

Le révérend pere approuva beaucoup cette fraude pieufe, & Tfonnonthouan fortit pour remplir fa miffion : arrivé chez le docteur, il n'eut rien de plus preffé que de lui conter fa révélation, = & moi j'ai rêvé répondit Cunnohoftoftata, fans héfiter, que le jongleur étranger m'avoit offert cent couvertures & cent bouteilles d'eau-de-vie pour coucher avec ma femme, & qu'elle les avoit refufées. = Tu rêves mieux que moi, répliqua Tfonnonthouan d'un ton fec; puis retourna chez le pere lui rendre compte du mauvais fuccès de fon idée. Le Jéfuite en parut affligé; mais pour le confoler, le négociateur propofa de nouveau la femme du docteur Attakullakulla. Il faut s'adreffer à elle même, dit-il; quand le marché fera conclu, je contreferai le poffédé : tu iras chercher le jongleur; j'aurai foin de l'occuper, & pendant ce tems tu exécuteras les

conventions. Ce projet bien conçu fût parfaitement exécuté, car madame Cunnohoſtoſtata étoit très-facile en arrangemens; mais lorſque le ſoleil fut couché, les ſcrupules du révérend pere ſe renouvellerent ſur le péché mortel, parce qu'il craignoit de ne pas avoir un amour aſſez vif pour l'éviter. = Et qui vous empêche lui dit Tſonnonthouan, devenu caſuiſte, qui vous empêche de porter votre imagination ſur un autre? rien n'eſt plus d'accord que ce moyen avec vos principes; car celle que vous aimez n'y ſera pas, & vous ne ſerez pas avec celle dont vous jouirez. = Bon! Excellent; Bravo! dit le Jéſuite, vous êtes digne d'être mon éleve; mais dans ce même moment, l'officieux Tſonnonthouan baiſſa la tête & parut très-penſif; une grande difficulté s'élevoit dans ſon âme: comme Chrétien, il ne lui étoit plus permis de ſe livrer à des actes de ſuperſtition; par conſéquent, le jongleur national étoit proſcrit pour chaſſer le diable. Votre ſcrupule eſt fondé lui dit le Jéſuite, mais conſidérez que vous obligez

un ami, & que c'eſt préciſément un des cas où le but juſtifie l'action. Il faudroit à la rigueur une diſpenſe, mais je vous donnerai l'abſolution ; cela reviendra au même. Lorſque les deux amis ſe furent ainſi prêté des ſecours mutuels. Tſonnonthouan commença à ſe plaindre ; le mal parut s'agraver & enfin il en vint aux contorſions les plus effrayantes. Le révérend pere courut chez Attakullakulla, & le pria d'un air conſterné d'aller chez Tſonnonthouan, qui, prêt d'expirer le demandoit avec autant d'empreſſement que de confiance. Le jongleur excité par ſa femme, ſe leva, car il étoit couché, & laiſſa ſa place au Jéſuite. On fit la cérémonie de l'exorciſme ; le diable fut récalcitrant mais enfin il ſortit, ce qui ſoulagea le malade. L'éxorciſte reçut une couverture avec une bouteille d'eau-de-vie pour ſes honoraires, & retourna très-content reprendre la place que le révérend pere venoit de quitter.

CHAPITRE XIX.

Le pere Pégo tente une autre aventure, avec la femme de Cunnohoſtoſtata.

LE Jéſuite revient avec l'expreſſion du bonheur peinte ſur ſa figure, & donne de bon cœur l'abſolution à ſon diſciple pour s'être mêlé de ſuperſtitions Indiennes.

QUE l'amour eſt une étrange paſſion! L'ambition, la haine, l'avarice, la vengeance, la colere, l'orgueil, & la plupart des autres ont des marches uniformes; mais en amour chaque amant a la ſienne. Je n'entend point par amour, cette union platonique de deux cœurs qui ne s'attache qu'aux qualités & non à la perſonne; je n'entends pas non plus cette paſſion déſordonnée qui n'a pour but que de ſatisfaire un brutal appétit; mais une combinaiſon des deux qui fait preſque toujours agir contre les regles du bon ſens.

TELLE étoit la paſſion qui maîtriſoit le révérend pere Pégo. Ses deſirs loin d'être ſatisfaits par l'illuſion de la nuit précé-

dente, n'en étoient devenus que plus vifs. Si l'imagination, difoit-il, m'a procuré tant de plaifir, que feroit-ce fi je poffédois en réalité la belle Cunnohoftoftata? Le bon pere connoiffoit l'intelligence de fon profélyte, auffi n'héfita-t-il point à lui ouvrir les replis les plus cachés de fon cœur. = Adreffe-toi directement à cette femme lui dit Tfonnonthouan, prodigue les complimens & les éloges, fais des préfens; voilà les grands moyens. Si tu veux je porterai la parole. Le miffionnaire au comble de la joie, charge fon ami d'offrir tout ce qu'il poffède, fans excepter le chapelet & le crucifix dont il fe fervoit d'une maniere fi édifiante. Tfonnonthouan cherche une entrevue, ne tarde point à fe la procurer, & fe comporta en habile homme; madame Cunnohoftoftata paroît d'abord très-courroucée parce qu'elle aime fon mari, & quand une femme aime fon mari, fa réfiftance eft ordinairement plus longue. Les couvertures, l'eau-de-vie font rejetés avec mépris, mais à l'afpect brillant du crucifix doré, la fageffe s'ébranle

il falloit la vaincre, & ce fut l'ouvrage du chapelet composé de pierres variées.

Les conventions du négociateur fûrent, qu'il jouera le malade ; que le révérend pere viendra chercher le docteur, & que pendant son absence suffisamment prolongée, on mettra le tems à profit. Le Jésuite fut enchanté de cette agréable nouvelle, & attendit la nuit avec la plus vive impatience. Lorsqu'elle eut répendu ses sombres voiles ; Tsonnonthouan en présence de quelques Stinkards se plaignit, se roula sur la terre & supplia le révérend pere *Pégo* d'aller chercher le Charlatan Cunnohostostata, ce qu'il fit avec la plus grande célérité.

Il frappe à la porte du docteur, l'éveille & lui dit que son ami Tsonnonthouan avoit besoin de ses secours, que son intention étoit de le récompenser largement, sans avoir égard aux loix du pays. Le docteur encouragé par de si belles promesses, quitte sa femme qu'il croyoit endormie & court à la cabanne de Tsonnonthouan.

CHAPITRE XX.

L'aventure réussit à certains égards, mais elle a des suites très-fâcheuses. L'imagination de Tsonnonthouan raccommode un peu les choses. Zele du révérend pere. Son desir de s'illustrer par un grand acte de Religion.

Dès que Cunnohostostata fut sorti, la jeune dame cessa de dormir, & fit un si bon accueil au révérend pere qu'il ne regréta ni son chapelet ni son crucifix. Le docteur n'étoit pas ignorant en médecine on l'a vu par son premier raisonnement relatif à Cohéchocky. Lorsqu'il eut tâté le pouls de Tsonnonthouan & bien examiné les symptômes de sa prétendue maladie, il vit qu'il étoit joué: le pere *Pégo* ne l'avoit pas suivi; le rêve du malade étoit dans sa mémoire, tout cela lui fit prendre le parti de sortir, sous le prétexte d'aller chercher quelque chose qui lui manquoit: il se munit d'un flambeau & courut le plus vîte qu'il pût à sa cabanne. Le Jé-

ſuite y étoit encore & fort occupé ; que dire ? Il eſt aſſez difficile de parler en pareil cas. Madame Cunnohoſtoſtata en femme d'eſprit, ne ſe déconcerta point. Elle débute par des reproches ſanglans, de ce qu'elle avoit été endormie dans les bras d'un inconnu ; elle ajoute qu'elle ſe croyoit avec ſon mari ; que le pere avoit gardé le ſilence, qu'il étoit cruel pour elle d'être la femme d'un charlatan, qui à chaque moment veut la faire entrer dans ſes ordonnances, & emploie la ruſe pour ſurprendre ſa chaſteté.

Un torrent de larmes accompagnent ces plaintes ſi naturelles, puis fondant ſur le pauvre pere Pégo, elle lui déchire la figure avec ſes ongles, arrache ſes cheveux, & l'accable de ſa fureur.

Il eſt de la nature de l'homme de croire la perſonne qu'il aime : le docteur pour prouver qu'il n'étoit point coupable ſe joint à ſa chere épouſe, & geſticule ſi vigoureuſement, que le révérend pere élevant ſon ame à Dieu croit être à ſon dernier moment.

Les hurlemens de Cunnohoſtoſtata, les cris de ſa femme éveillent les Stinkards & attirent Tſonnonthouan & il arrive dans le moment où l'aſſemblée eſt très-nombreuſe.

Le flambeau de Cunnohoſtoſtata étoit éteint, c'eſt ce qui empêcha de voir le Jéſuite ſans chemiſe, le corps meurtri, les yeux pochés, la face déchirée & la tête enſanglantée.

Si la ſcene eut duré un peu plus, le ſaint miſſionnaire n'auroit plus porté la lumiere de l'Evangile chez les nations Indiennes, car une femme en colere & un mari jaloux ſont capables des plus grands excès.

L'imagination de Tſonnonthouan avoit mis le pauvre pere dans ce cruel embarras; il étoit bien juſte qu'elle l'en retirat. Mes amis, dit-il aux Stinkards avec ce ton perſuaſif qui lui étoit propre, avant d'envoyer chercher Cunnohoſtoſtata, j'ai rêvé que ce charlatan & ſa femme avoient maltraités le jongleur François, parce que cela étoit néceſſaire à ma guériſon, mais que chacun s'étoit retiré après le combat

ſans haine ni rancune. Le docteur en colere manqua de préſence d'eſprit pour répondre ; il fut décidé que le rêve auroit ſon effet & que le Jéſuite retourneroit tranquillement dans ſa cabanne. Les deux amis ſe retirerent, l'un content d'exiſter, l'autre d'être très-ſatisfait d'avoir ſecouru ſon maître.

Il eſt clair que Tſonnonthouan ſe comporta avec une grande prudence dans cette déſagréable affaire : s'il ſe fut précipité dans la bagarre comme auroit fait une tête Angloiſe ; s'il eût même tenté de ſéparer les combattans, il s'en feroit ſuivi la mort du révérend pere & vraiſemblablement une guerre ſanglante entre les têtes rondes & les Stinkards.

Tsonnonthouan s'endormit, mais le miſſionnaire ſouffrant reſta bien éveillé. Sa grande inquiétude rouloit ſur les ſuites que devoit avoir cette avanture devenue publique. Il ſentoit qu'une femme du caractere de madame Cunnohoſtoſtata n'épargneroit rien pour ſe mettre à l'abri des ſoupçons, & qu'en pareil cas une vengeance

feinte eſt auſſi dangereuſe qu'une vengeance produite par la haine. Il craignoit d'ailleurs que le docteur, quoique très-inſtruit dans ſon art, n'eut pas aſſez de lumieres théologiques pour ſaiſir les diſtinctions, & qu'il ne fût pas capable de diſcerner l'intention innocente, d'avec les apparences.

Les conſolations de Tſonnonthouan ne tranquilliſérent pas le pere *Pégo* ; ſur-tout; lorſqu'il apprit que deux fois il avoit échappé au bûcher. Cependant, après quelques réflexions, l'eſprit ardent du Jéſuite prit une tournure à laquelle il n'étoit guére poſſible de s'attendre.

Sa paſſion étoit ſatisfaite ; mais elle n'en exiſtoit pas moins ; il déteſtoit la perfidie de ſa belle, il enrageoit de ce qu'elle l'avoit ſurpaſſé en imagination Jéſuitique ; mais ſon eſprit, ſa vivacité, ſon génie fécond en reſſources, le charmoient : d'ailleurs, ſa beauté le ſéduiſoit toujours, & l'amorce de la volupté ne donnoit que plus de force à ſes deſirs.

Ses bleſſures le faiſoient ſouffrir ; ſon amour lui tournoit la tête. La vie lui devint

à charge & lui donna une diſpoſition, très-convenable, pour ſouffrir le martyre. En conſéquence, il s'exhala en reproches contre ſon diſciple, de ce qu'il l'avoit empêché d'être claſſé dans le martyrologe de la ſainte Egliſe, honneur inſigne, auquel tous les grands miſſionnaires, aſpirent.

CHAPITRE XXI.

Zele de Tſonnonthouan pour procurer une couronne au pere Pégo, qui généreuſement veut la partager; raiſonnemens ſenſés pour ne pas l'accepter. Le révérend Jéſuite & ſon diſciple, quittent le pays des Stinkards. Ils arrivent chez les Poutewatamies.

TSONNONTHOUAN pénétré d'avoir ſi mal ſaiſi les intentions du révérend pere, employa toute ſon éloquence pour le calmer.

« Sois tranquille, mon cher jongleur, lui dit-il; il n'y a pas de tems de perdu, puiſque tu déſires d'être brûlé vif, je ferai enſorte que tout ſoit prêt demain matin. J'a-

vertirai les Stinkards, ils ont quelques considérations pour moi, & tu peux être sûr que ma demande ne sera pas refusée, j'assisterai à ton martyre, & je ferai selon ta volonté, ou augmenter tes souffrances, ou accélerer ta mort. — Ah, répliqua le Jésuite, adouci par cet excès de complaisance; plus on souffre; plus on reçoit dans le Ciel, & plus la réputation du martyre, est glorieuse; mais le code des loix relatives à ces saintes expéditions, n'est pas encore complétement établi. Quelques saints, se sont offert volontairement; d'autres ont paru fuir le martyre. Mais je n'ai jamais oui dire, qu'aucun ait employé des moyens indirects, comme le secours d'un ami, pour se procurer la couronne céleste.

Il paroît suffire, qu'ils soient toujours disposés à la recevoir, pour la gloire de Dieu & l'avantage de la Sainte Eglise.

Le moyen que vous me proposez n'est pas bien sûr; je ne sais même, si le but justifieroit l'action; quoiqu'il en soit j'y penserai & vous aurez ma réponse demain matin.

Le lendemain, Tſonnonthouan, toujours déſirant d'être utile au Jéſuite lui demanda s'il avoit prit la réſolution, & s'il vouloit qu'il alla prier les Stinkards d'élever un bûcher pour le rôtir. = Oui, mon ami, je le déſire; mais il faut que vous ſoyez mon compagnon; en réfléchiſſant, j'ai ſentis que votre entremiſe me rendroit indigne de la couronne des Saints; mais ſi vous la prenez avec moi, il n'y a plus d'obſtacles: un converti de votre eſpéce ne peut s'ajouter à mon triomphe. D'ailleurs, en pareil cas, l'uſage veut que l'on ſoit deux; il y a plus de majeſté dans le ſpectacle; plus d'émulation; on ſe prête des ſecours mutuels, & l'on augmente le mérite, en diminuant peut-être les ſouffrances. Il faut vous dire; mon ami, que ſi l'on ſe repent de ſa réſolution; ſi l'on ſe plaint; ſi l'on déſire de voir la fin de ſes maux, le martyre ne vaut plus rien.»

Tres-révérend Jongleur, repliqua Tſonnonthouan, du ton le plus grave & le plus ſérieux; jamais tu ne me feras adopter cette abſurdité, qu'il faut pour

acquérir de la gloire, me faire brûler vif, au milieu d'une nation qui m'aime. Si j'étois prisonnier chez les ennemis des têtes rondes & que je ne trouvasse pas une femme pour m'adopter, j'atteste notre Manitou, que je souffrirois d'une maniere qui t'étonneroit, peut-être toi Jongleur avide du feu; mais rien n'exige le sacrifice de ma vie.

SUPPOSONS que ce fut mon desir; crois-tu que les Stinkards ne s'y opposeroient pas? Crois-tu qu'après m'avoir fait venir de deux-cens lieues, ils souffriroient cette extravagance? Quant à toi, c'est une autre affaire tu as voulu changer leur culte; tu as couché avec les femmes de deux personnages qu'ils respectent; ils ont voulu te brûler deux fois, par conséquent, tu dois compter sur leur complaisance, Dis un mot, & je te promets que dans deux heures tu seras rôti, en totalité ou en détail comme tu voudras. = Ah! mon cher Tsonnonthouan, vous n'êtes pas encore pénétré par la foi: elle n'a pas des racines profondes, & j'envisage mes avis sublimes

comme une femence jetée fur une terre pierreufe, la tige qu'elle produit s'abbat auffi facilement qu'elle s'éleve; & elle fe flétrit aux premiers rayons du foleil. Vous n'avez pas affez de force mon ami pour foutenir les perfécutions. ═ Mais je ne fuis point perfécuté : connois - tu dans la nature, un être plus libre que moi. ═ Quoi! mes ennemis n'ont-ils pas voulu me brûler? n'ai-je pas été maltraité impitoyablement? Les Stinkards ne font - ils pas rebelles à ma voix? ═ Tout cela t'eft perfonnel, & ne me regarde pas. Au refte, il y a eu des raifons pour te brûler; il y en a eu pour te battre, & il y en a encore pour ne plus t'écouter; font - ce donc là des caufes pour me précipiter dans un bûcher? ═ Le feul parti qui me refte, eft de fecouer la pouffiere de mes fouliers, & d'aller m'établir dans une autre partie du monde. Puifque vous ne voulez pas, mon cher difciple, partager avec moi la couronne célefte, j'efpere au moins que vous ne m'abandonnerez pas dans ma fuite.

TSONNONTHOUAN avoit un fond réel de complaifance, & quoiqu'il n'eut voulu ni

tuer

tuer ſon chien, ni renoncer au culte de ſon Manitou croiſé, ni enfin ſe faire brûler : ſon amitié pour le révérend pere n'en étoit pas moins vive.

Le Jéſuite & ſon proſélyte quitterent le pays des Stinkards ſans autres proviſions que quelques bouteilles d'eau-de-vie, un petit pot & les objets ſacrés, néceſſaires pour la converſion des infideles. Ils voyagerent très-vîte & ſe trouverent après quelques jours de marche chez les Poutewatamies peuple très-religieux & très-dévoué aux François.

CHAPITRE XXII.

Tſonnonthouan, à l'inſtigation du révérend pere Pégo, prend la hache, & fait une croiſade contre les Anglois. Ses guerriers l'abandonnent, & il continue ſeul ſon expédition. On le prend priſonnier ; il eſt conduit chez le preſbytérien. Tribulation qui le convertit au Preſbytérianiſme.

Le révérend pere *Pégo* dégouté d'intrigues amoureuſes avec les femmes Indiennes ; ſe

livra chez les Poutewatamies, avec plus d'aſſiduité & de zele aux fonctions de ſon miniſtere.

La vivacité de Tſonnonthouan, ſa grande promptitude d'imagination, ſes reſſources dans les circonſtances difficiles, ſon éloquence naturelle, ſa bravoure, enfin un air de dignité qui le rendoit propre au commandement lui firent juger qu'il étoit très-propre à exécuter une croiſade contre les Anglois.

Pour y parvenir il fit accroire à ſon proſélyte que *Jéſus*, dont il lui montra l'auguſte image habillée en Jéſuite (1) avoit été crucifié par les barbares Anglois que le Ciel pour les punir de leur cruauté, les avoit laiſſé dans les ténébres de l'ignorance; que l'action la plus méritoire qu'il fut poſſible de faire étoit de les détruire, & que celui qui ſe livreroit à cette

(1) Cette eſtampe n'eſt pas rare; on a gravé deſſous ces quatre vers

Admirez l'artifice extrême
De ces peres ingénieux
Ils vous ont habillé comme eux.
Mon Dieu, de peur qu'on ne vous aime.

pieuſe exécution auroit dans le pays du Ciel des récompenſes inappréciables.

Il n'en falloit pas davantage pour déterminer Tſonnonthouan à entreprendre cette croiſade, car il étoit réellement ſincere dans ſes principes & avoit une grande, envie de faire fortune. Guidé par ſon zele, encouragé par les promeſſes du pere, il prit la hache, chanta la chanſon de guerre & obſerva toutes les cérémonies d'uſage; cérémonies abſolument ſemblables à celles de la chaſſe : c'eſt une loi Indienne que celui qui fomente une guerre eſt naturellement le chef de ſon parti ; ainſi Tſonnonthouan ſe trouva à la tête des guerriers qu'il put raſſembler ; après avoir reçu la bénédiction du révérend pere *Pégo*, il partit pour ſon expédition.

Son enthouſiaſme étoit tel qu'avec le peu de monde qui le ſuivoit, il ne doutoit pas qu'il n'exterminât tous les hérétiques qui avoient crucifié Jéſus, & qu'il ne conquit toutes leurs poſſeſſions. Tſonnonthouan & ſa petite armée marcherent pluſieurs jours dans la plus grande union & ſans avoir un ſeul déſerteur, choſe ſa

ſez extraordinaire, car les Indiens ne ſont liés ni par la diſcipline, ni par la ſubordination militaire. Ils reconnoiſſent bien un chef; mais ils ne ſe ſoumettent à aucunes loix qui puiſſent détruire leur liberté, & comme leur enrollement ſous la baniere de ce chef eſt tout à fait volontaire; le ſuivre ou l'abandonner ſont des actes permis. Il arrive même quelquefois que ſur un prétexte aſſez frivole, comme un rêve réel ou ſuppoſé, toute l'armée ſe ſépare, retourne à ſes foyers, & laiſſe le chef maître de continuer ſeul ſon projet.

Tsonnonthouan connoiſſoit parfaitement ces uſages, auſſi ſe comporta-t-il en habile général, & en politique clair-voyant.

Il avoit à ſa diſpoſition une excellente ſuite de rêves, & ne manquoit pas de montrer tous les matins, quelques pronoſtiques heureux. Il faiſoit valoir la protection du grand Manitou; les bénédictions du révérend Jongleur, les peaux de toutes eſpéces dans le pays du Ciel, les fontaines d'eau-de-vie, les couvertures, le vermillon, & enfin, mille choſes plus précieuſes encore.

MALGRÉ ces beaux diſcours, l'inconſtance des Indiens prévalût. A peine avoient-ils marché cinq jours ; a peine étoien-t-ils ſur les limites des terres Angloiſes ; que s'étant tous endormis ſous la garde de leurs Manitou, il s'éleva une tempête très violente, qui déracina les arbres, & enleva la plus grande partie des Divinités tutélaires. De quelque maniere que Tſonnonthouan pût interpréter cet événement, il fut regardé comme un préſage ſiniſtre. On peut même croire que le général eut été découragé lui même, ſi ſa croix, pendue à une groſſe branche, près de la terre, n'eut été reſpectée par les vents. Cette circonſtance le fit perſéverer, mais tous ſes compagnons, ſans exception, lâchêrent le pied. Envain, les ſonges les plus brillans, furent mis en avant, & commentés: Envain, toutes les reſſources de l'éloquence furent déployées ; rien ne pût les retenir ; les croiſés voioient par-tout, les indices ſiniſtres d'une mort certaine & violente. La terreur ſe répandit & rien ne pût empêcher leur déſunion totale. Tſonnonthouan pour derniere reſſource fit l'ex-

position d'un rêve très - avantageux. C'étoit une bande d'élans (symbole d'une longue vie) qu'ils devoient rencontrer: il ne fut point écouté.

On lit dans l'histoire d'Alexandre que son armée excédée de fatigue, refusa de le suivre, & que le conquérant déclara qu'il iroit seul combattre. Tsonnonthouan joua exactement le même rôle, ce qui me prouve que les héros ont des âmes semblables.

Il y a cependant une très-grande différence entre ces deux guerriers; le premier fut suivi par ses troupes; le second réellement abandonné des siennes: le roi de Macédoine n'étoit pas sincere dans sa menace; l'Indien disoit ce qu'il pensoit, & le prouva par la tranquillité philosophique, avec laquelle il vit ses soldats reprendre la route de leurs pays. S'étant armé de son Manitou (la croix de bois) & de sa hache, il se crût invulnérable, & marcha seul vers la nouvelle Angleterre. Il aborda dans la paroisse de *Tottigottimoy*, assez voisine de *Cataracouy*, où il y a une université de théologie presbytérienne.

Le ſoleil ſe couchoit ; notre guerrier fatigué ſe repoſe ſous l'ombre d'un chêne majeſtueux qui lui offre un azile. Bien loin d'être découragé par la fuite de ſes compagnons, c'étoit un bonheur pour lui d'être chargé ſeul d'une pieuſe expédition, & de pouvoir s'en approprier le mérite.

Cependant quelque jaloux qu'il fut de la gloire ſpirituelle, il ne perdit pas de vue les avantages temporels.

Le pillage devoit lui produire un grand fonds de choſes précieuſes ; mais il préféroit de ſuccomber ſous le glaive des hérétiques, à cauſe des béatitudes de l'autre monde.

Malheureusement il s'endort ſans s'être mis ſous la ſauve-garde de ſon Manitou, & cette négligence fait évanouir toutes ſes conquêtes.

Quelques laboureurs appartenans à *Tribulation*, miniſtre du pays & profeſſeur en théologie dans l'univerſité de *Cataracouy*, apperçoivent un homme armé, ce qui leur donna de l'inquiétude : un d'eux court en faire part au vénérable miniſtre, tandis que les autres le gardent à vue.

Le profeſſeur en théologie de l'univerſité

Cataracouyenne voulant épargner le ſang, même celui d'un Indien, ordonne qu'on déſarme le dormeur & qu'on le lie, ce qui eſt exécuté. Tſonnonthouan en ſe réveillant s'apperçoit que ſes grands projets ſont évanouis & ſent que toute réſiſtance eſt vaine: il ſe déchaîne contre ſon Manitou, qui l'avoit laiſſé ſurprendre; mais redevenu plus calme, il ſe reſſouvient qu'il a oublié de l'invoquer & de ſe mettre ſous ſa protection.

On le mene chez *Tribulation* ſon ancien ami, qui le reçoit avec bonté. Leur converſation roula ſur la controverſe & finit par la converſion de Tſonnonthouan au presbytérianiſme.

Ce colloque très-intéreſſant ſera le ſujet du chapitre ſuivant, ſi quelqu'un veut ſe donner la peine de continuer l'ouvrage.

Note du Traducteur. L'Auteur de ce Livre, a déclaré dans ſa préface; que ſon ouvrage étoit imparfait: On voit qu'en réalité il n'eſt pas achevé. D'ailleurs, il a annoncé des ſituations qui n'exiſtent pas. Sans doute il a compté ſur un continuateur, ou à l'imitation de *Sterne*, qu'il critique ſi amérement, il a voulu contracter une dette, dont le public n'a pas accepté le payement.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES,

De la seconde Partie.

CHAPITRE PREMIER. *Tsonnonthouan est porté chez les Miamis, nation amie des têtes rondes; sa jambe est remise par l'auteur de ce livre qui est chirurgien Anglois. Contestations relatives au regime pour une jambe cassée. Opinions différentes, sur le moyen de la guérir.* Page. 1

CHAP. II. *Guérison de Tsonnonthouan. Naissance d'une amitié intime entre lui & chirurgien Anglois. Explication de quelques termes Indiens.* 8

CHAP. III. *Dispute vive sur les causes de la guérison. Tsonnonthouan l'attribue entiérement à l'influence de la guenille rouge, le chirurgien en donne le mérite à ses soins & à ses bandages. Ils se brouillent & se réconcilient.* 12

CHAP. IV. *Adresse de l'auteur pour réparer sa vivacité. Il est payé généreusement. Départ de Tsonnonthouan pour son pays.*

Il promet à son nouvel ami de lui écrire. Page 17

CHA. V. *Lettre de Tsonnonthouan qui rend compte de son arrivée dans sa famille. Intrigue du docteur Chickamichabou avec Sasteratsi. Qualités étonnantes du chien* Chichickoué, *dont le révérend jongleur fait présent à Tsonnonthouan. Conversation sur la Religion. Raison pourquoi le docteur se sépare de son chien ; opinions anciennes & modernes des Indiens relatives à la Divinité. Tsonnonthouan fait quelques remarques sur le langage. Il propose des recherches à son ami. Ambassade des Stinkards, pour guérir une vieille femme malade, par le moyen d'une partie de palais.* 22

CHAP. VI. *Observation judicieuse de l'Auteur sur la lettre de Tsonnonthouan. Sa réponse. Envoi de quelques livres Anglois.* 38

CHAP. VII. *Idiome de la langue Indienne.* 42

CHAP. VIII. *But de l'Ambassade des Stin-*

kards à Tſonnonthouan. Deſcription de la maladie de Coéchocky ; grand & petit deuil des Indiens. Opinions diverſes du révérend prêtre Cunnohoſtoſtata; ſes moyens de guériſon. Page. 59

CHAP. IX. *Opinions d'un médecin Iroquois ſur la Maladie de Coéchocki ; ſon Ordonnance, ſes effets. Parallele de la Médecine Iroquoiſe avec la Médecine Européenne. Raiſonnemens de Tſonnonthouan ſur les Médecins.* 65

CHAP. X. *Opinions du Docteur Cunnohoſtoſtata, Medecin Indien ; ſur la maladie de Coéchocky. Arrivée de Tſonnonthouan chez les Stinkards.* 72

CHAP. XI. *Prédication du pere Pégo Jeſuite. Arrivée de Tſonnonthouan. Sa démarche chez le docteur Attakullakulla.* 75

CHAP. XII. *Argumens de Tſonnonthouan contre le diſcours du Jéſuite. Attakullakula prend la parole. Réſurrection d'un ours mort. Autre miracle opéré ſur Chichickoué. Effet de ces prodiges.* 79

CHAP. XIII. *Additions à l'ordonnance du docteur Cunnohoſtoſtata, pour la cure de Coéchocki. Le Jéſuite refuſe les opérations*

dont il est chargé. Page. 86
CHAP. XIV. *Exposition de ce qui se passe chez Coéchocky. Effets sur la malade, des bonnes & mauvaises nouvelles.* 90
CHAP. XV. *Démarche de Tsonnonthouan chez le pere Pégo. Conversation intéressante entre l'Indien & le Jésuite.* 92
CHAP. XVI. *Prédiction de Cunnohostostata. Humeur de Tsonnonthouan, parce qu'on ne le fait entrer pour rien dans la cure de Coéchocky. Mort de cette vieille femme Consternation des Stinkards. Rêve de Tsonnonthouan. Il va trouver le révérend pere Pégo. Sa conversion au Christianisme.* 69
CHAP. XVI. *Tsonnonthouan est sollicité par le pere Pégo de tuer Chichickoué, Il refuse & résiste même à la défense qui lui est faite d'adorer sa croix comme Manitou* 102
CHAP. XVII. *Le pere Pégo donne des leçons de morale à son prosélyte. Tsonnonthouan devient habile Casuiste. Confidence de Jésuite. Cas de conscience.* 105
CHAP. XVIII. *Moyens de Tsonnonthouan pour servir l'amour du Jésuite. Adresse du*

docteur pour en détourner l'effet. Négociation auprès de la femme d'Attakullakulla. Scrupules du Jésuite levés par Tsonnonthouan. Scrupules de Tsonnonthouan levés par le révérend pere. Succés de cette affaire intéressante. Page. 112

CHAP. XIX. *Le pere Pégo tente une autre aventure avec la femme de Cunnohostostata.*

CHAP. XX. *L'aventure réussit à certains égards, mais elle a des suites très-fâcheuses. L'imagination de Tsonnonthouan raccommode un peu les choses. Zele du révérend pere. Son desir de s'illustrer par un grand acte de Religion.* 120

CHAP. XXI. *Zele de Tsonnonthouan pour procurer une couronne au pere Pégo; qui généreusement veut la partager; raisonnemens sensés pour ne pas l'accepter. Le révérend Jésuite & son disciple, quittent le pays des Stinkards. Ils arrivent chez les Poutewatamies.* 124

CHAP. XXII. *Tsonnonthouan, à l'instigation du révérend pere Pégo, prend la hache, fait une croisade contre les Anglois. Ses*

guerriers l'abandonnent, & il continue seul son expédition. On le prend prisonnier; il est conduit chez le presbytérien Tribulation qui le convertit au Presbytérianisme. 129

FIN.

ERRATA.

Page 2, ligne 3, ces ancêtres, *lisez* ses ancêtres.
12 ligne 1, incredulité, *lisez* incrédulité.
16 ligne 15 dans le cour, *lisez* dans le cours
23 ligne 5, téter, *lisez* teter.
26 ligne 16 & 25 rélations, *lisez* relations.
28 ligne 23, les vieillard, *lisez* les vieillards.
33 ligne 25, vermillion, *lisez* vermillon.
39 ligne 5, l'ègalite, *lisez* l'égalité.
54 ligne 3, completement, *lisez* complétement.
64 ligne 19, la leur quant à l'opinion, *lisez* la leur; quant à l'opinion, *idem* ligne 23, rélatives, *lisez* relatives.
67 ligne 5, qu'elle situation, pour Tsonnonthouan, *lisez* quelle situation pour Tsonthouan !
Chap. XI. premiere ligne, Safteratsi dégoutée, *lisez* Safteratsi dégoûtée.
80 ligne 5, ou le lait, *lisez* où le lait.
81 ligne 13 ou la gaité, *lisez* où la gaité.
83 ligne 15 vas, ou tu voudras, *lisez* vas où tu voudras.
85 ligne 22, Tel étoit, *lisez* Telle étoit.
90 ligne 8, puissans, lisez paissans.
103 ligne 1, l'idée l'arbre, *lisez* l'idée de l'arbre.

E R R A T A.

De la seconde Partie.

Page 46, ligne 19, beaubeaup, *lisez* beaucoup.
54, ligne 3, inserer, *lisez* inférer.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Nov. 2005

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111